

FAN PAGE 8

A Fribourg l'épuration des eaux empestée aussi

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738



Jura: pas de médiation directe pour l'instant

Il s'agit de suivre la voie tracée et de laisser à la commission des Bons offices son rôle de premier plan

De notre correspondant de Berne :

Dans un rapport à la commission des pétitions du Conseil national, le Conseil fédéral confirme son intention de confier entièrement, pour le moment, l'examen de la question jurassienne à la commission confédérée des Bons offices pour le Jura, récemment élargie.

C'est dire qu'il n'y aura pas de médiation fédérale directe aussi longtemps que la commission des Bons offices n'aura pas terminé sa tâche, d'autant qu'elle est associée à l'élaboration d'un statut du Jura.

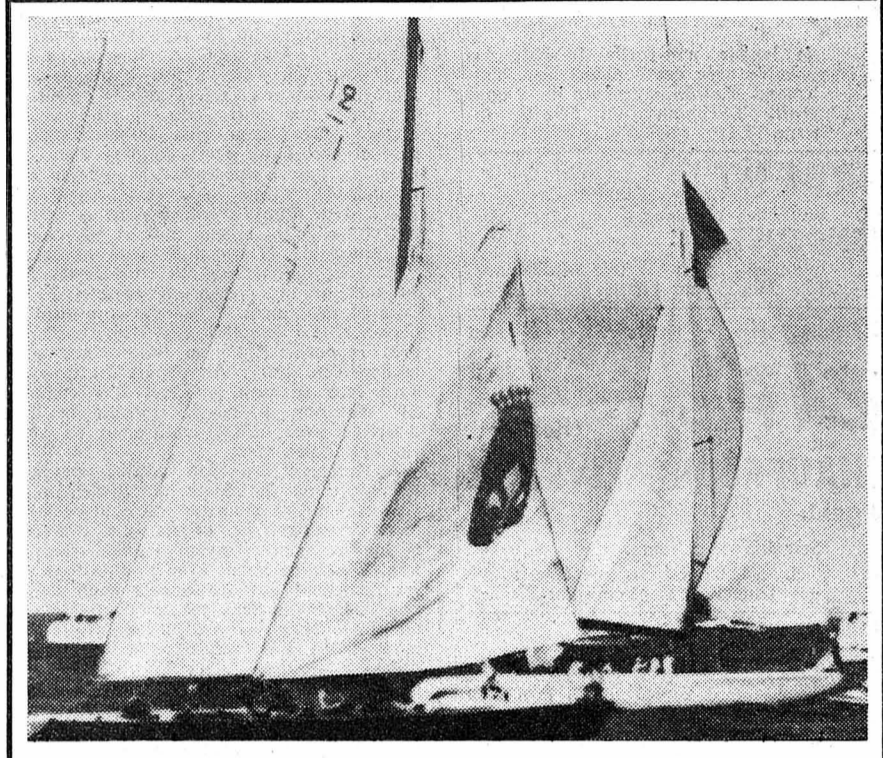
et que « sa signification n'est pas limitée au canton de Berne, car, par certains côtés, elle concerne l'harmonie des relations confédérales ».

Mais cette constatation ne doit pas faire oublier tout ce que les autorités cantonales ont entrepris pour trouver une solution au problème, depuis 1949, lorsque le Grand conseil bernois approuva le plan en 19 points sur les rapports entre l'Etat de Berne avec la partie jurassienne du canton, jusqu'au scrutin du 1er mars 1970, par lequel les citoyens de l'ancien canton et du Jura ont accepté l'additif constitutionnel qui accorde à la population jurassienne le droit de libre détermination.

Il est vrai que cet additif constitutionnel doit encore recevoir la garantie fédérale, comme c'est le cas pour toute disposition modifiant sur un point quelconque une constitution cantonale. Le rapport par lequel le Conseil fédéral demandera aux Chambres le vote de garantie sera présenté pour la session d'automne qui s'ouvre dans trois semaines.

LE RÔLE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Toutefois, contrairement à ce qu'on avait pu penser ou espérer, ce document ne



Deuxième régata cette nuit à Newport

La «Coupe de l'America»

La deuxième régata éliminatoire de la «Coupe de l'America» s'est déroulée cette nuit, au large de Newport. Elle opposait, comme on le sait, le bateau australien «Gretel II» à la «France». A la barre du voilier français notre compatriote Nouvraz a été remplacé, pour la circonstance, par le Français Deljour. Battu lors de la première course, la «France» (au premier plan) a-t-elle réussi à prendre sa revanche? Réponse en pages régionales (dernière heure) (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

La francophonie

par Auguste Viatte

La francophonie est une notion qui prend de plus en plus d'ampleur, mais qui est aussi passablement discutée. Généralement mieux inspiré, M. Olivier Reverdin la dénonçait dans une récente conférence prononcée en Suisse allemande. Il y voyait comme un danger d'éclatement pour un pays comme le nôtre où le fédéralisme s'est forgé lentement et patiemment à travers les siècles. Mais la francophonie à notre sens ne saurait revêtir un caractère politique, dans la signification qu'on donne ordinairement à ce terme; et c'est à tort, ou ne le répétera jamais assez, que, par une de ces incartades dont il eut le secret, le général De Gaulle prononça son fameux: «Vive le Québec libre!», lors de son voyage au Canada, donnant par là une apparence d'impérialisme à ce qui n'en a pas.

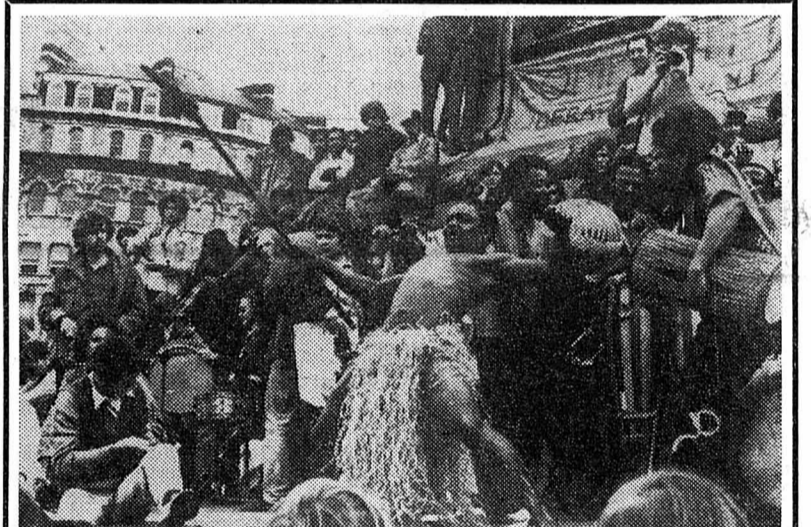
Mais la francophonie, c'est d'abord un fait, et un fait d'ordre universel et mondial. Personne ne peut faire, par exemple, que nous autres, Romands, ne considérions pas la langue et la culture françaises comme étant nôtres. La langue est notre moyen d'expression naturelle. La culture, nous en sommes imprégnés. Cela n'enlève rien au reste à cet autre fait que, politiquement, géographiquement et historiquement, nous sommes profondément attachés à la Suisse. Sur ces plans, nous sommes enracinés en elle. Il n'y a pas là contradiction. Le miracle fédéraliste, union d'Etats cantonaux aux cultures différentes, l'explique. Aussi serait-il mortel d'y renoncer. Au contraire, il faut étendre ce bienfait au dernier territoire suisse qui n'en jouit pas, c'est-à-dire au Jura.

Ce fait universel qu'est la francophonie, personne ne l'a plus prestigieusement mis en évidence que notre éminent compatriote, l'écrivain Auguste Viatte, qui fut titulaire, s'il ne l'est encore, de la chaire de littérature française à l'Ecole polytechnique de Zurich, dans un ouvrage récent intitulé précisément «La Francophonie» (publié aux Editions Larousse). L'auteur ne parle pas seulement de nos compatriotes de Suisse romande, de la Wallonie belge, du val d'Aoste, du Canada français qui débordent la province du Québec. Il étend ses investigations aux vestiges français que possèdent encore les Etats-Unis, aux Antilles, au Levant, à l'Afrique du nord (où le président Bourguiba est un fervent francophone), à l'Afrique noire où Léopold Senghor entend concilier négritude et culture française, à Madagascar et aux îles de l'Océan indien, à l'Indochine et aux îles plus lointaines encore de l'Océanie. Dès lors que de révélation de tous ordres dans ce livre bourré d'une documentation sans failles!

Ce qui ressort de ces pages si riches, c'est la multiplicité, dans une unité supérieure, des formes de s'exprimer et de penser qui caractérisent les francophones. Tronc commun culturel, certes, patrimoine intellectuel au maintien duquel collaborent tous ceux qui peuvent s'en réclamer, mais autonomie aussi qui se distingue par la différence des civilisations, des races, des politiques et qui se traduit juste dans les dialectes, patois et même langage comme ce parler créole maintenu aux Antilles! Aussi rien de plus faux que ce nivellement spirituel qui voudrait tout niveler, tout régenter et tout distribuer de Paris. Résistons dans nos «provinces», non pour nous séparer de l'héritage, mais lui apporter notre précieuse contribution.

La France, note M. Viatte, a toujours connu plusieurs familles spirituelles qui se querellaient les unes les autres et prétendaient au monopole. Telle quelle, conclut-il justement, «elle les englobe toutes et devient ainsi le noyau autour duquel s'agglomèrent de nouvelles familles issues de son esprit ou venues à lui par sa langue». Ainsi s'est construite la francophonie, non pas bloc, mais lien unissant autour d'un même contenu verbal et mental des peuples que séparent tant d'autres distances.

René BRAICHER



Dans la savane britannique

Non, ce n'est pas dans la clairière d'une forêt de l'Afrique équatoriale que pareil spectacle nous est offert, mais à Trafalgar-square, au cœur de Londres. Le clou de ce spectacle se nomme «Le cochon du mois». Il s'agit d'un ballet dansé à l'intention du policier le plus détesté de Londres. Dans la libérale Angleterre, cela nous est offert par un groupe d'extrême-gauche où dominent partisans du pouvoir noir, hippies et vagabonds (Téléphoto AP)

Niarchos sera-t-il inculpé du meurtre de sa femme ?

L'ARMATEUR RETOURNERAIT EN GRÈCE

ATHENES (AP). — M. Tsviras, président de la Chambre des mises en accusation du Pirée a reçu, lundi, communication du dossier établi par le procureur Fafoutis, à l'appui de sa demande d'inculpation de M. Niarchos, pour «blessures ayant entraîné la mort» sur la personne de Mme Niarchos.

Après examen du dossier, le président Tsviras soumettra ses recommandations au cours d'une séance de la Chambre qui se tiendra à une date qui n'a pas encore été arrêtée, et décidera s'il y a ou non matière à poursuites.

PROCÉDURE

Selon un magistrat du tribunal du Pirée, l'avocat de M. Niarchos pourra demander à être présent aux délibérations de la Chambre des mises en accusation.

«M. Niarchos, lui-même, pourra être cité à comparaître pour éclaircir certaines questions», a-t-il précisé.

Si la Chambre se prononce pour l'inculpation de l'armateur, son arrestation pourra être ordonnée immédiatement. S'il se trouve à l'étranger, les autorités grecques pourront demander à Interpol de l'arrêter et engager une procédure d'extradition. La plupart des amis du riche armateur se déclarent convaincus que la Chambre des mises en accusation prononcera la relaxe pure et simple.

M. Niarchos se serait rendu en Suisse, à Saint-Moritz, avec deux de ses quatre enfants, samedi, après une croisière en Méditerranée à bord de son yacht.

Cependant, on apprendrait lundi que l'armateur grec retournerait cette semaine en Grèce.

Des conseillers juridiques et des collaborateurs de M. Niarchos se sont rendus dimanche en Italie pour s'entretenir avec lui de l'affaire ainsi que des problèmes de la compagnie.

De même source, on confirme que M. Niarchos est en Italie, mais on refuse de préciser en quel endroit.

droit de récuser un juge ou un procureur qu'il estime être partial. La justice grecque est entièrement indépendante et au-delà de toute atteinte, quelle qu'elle soit ».



Au temps où Niarchos et sa femme formaient un couple apparemment sans histoire à bord de leur yacht «Créole»... (Téléphoto AP)

LA JUSTICE GRECQUE

A Paris, M. René de Chambrun, l'avocat de l'armateur, a déclaré que «le procureur, depuis le début de l'affaire, semble vouloir s'acharner sur M. Niarchos ».

Répondant à ces allégations, M. Tsoukalas, ministre de la justice, a déclaré: «Je peux donner l'assurance positive que la justice n'a jamais failli à sa réputation d'intégrité et d'indépendance. Ici en Grèce, la justice est indépendante. Le code pénal de la Grèce accorde à tout accusé le

Favorable à l'internationalisation de Jérusalem

HUSSEIN PRÊT A SE FAIRE HARA-KIRI!

IL ACCEPTERAIT UN ROYAUME JORDANO-PALESTINIEN

NEW-YORK (AP). — Dans une interview publiée dans le numéro de cette semaine de «Newsweek», le roi Hussein de Jordanie se déclare prêt à accepter l'internationalisation de «tout Jérusalem dans le cadre d'un accord au Proche-Orient».

Le souverain hachémite précise également qu'il envisage de faire entrer la résistance palestinienne dans son gouvernement si cela peut contribuer à la stabilité après la restitution de la Cisjordanie par Israël.

Le roi Hussein ajoute que, dans un tel cas, un référendum pourrait avoir lieu sur l'avenir de la Jordanie.

A la question: «Seriez-vous prêt à changer le nom de votre pays en «royaume de Jordanie et de Palestine» ou à donner une part du pouvoir aux commandos dans votre gouvernement?», le souverain répond: «Oui, c'est là l'une des possibilités; je pense aussi que nous pourrions nous orienter dans la direction d'une confédération ou d'une fédération. L'idée générale est de créer une situation au sein de laquelle les droits des Palestiniens seront garantis... En ce qui concerne la participation des commandos dans un prochain gouvernement, évidemment, nous ferons notre possible pour veiller à la stabilité et aux intérêts de notre peuple. Il se-

rait prématuré de faire des spéculations là-dessus maintenant...»

VIVENT LES IRAKIENS

Malgré le différend irako-égyptien, le président Nasser et le roi Hussein feront tout leur possible pour obtenir le maintien en Jordanie des 18,000 soldats irakiens, rapporte l'officieux «Al Ahram».

Les deux dirigeants ont décidé également au cours de leurs entretiens pendant le week-end «de préserver par tous les moyens possibles le mouvement de généralité palestinienne».

L'article a suscité une certaine surprise parmi les observateurs qui s'attendaient à ce que le souverain hachémite et le président égyptien réclament le départ du contingent irakien.

Bagdad a, en effet, annoncé qu'il soutiendrait les fedayins en cas d'incidents. «Al Ahram» précise qu'il a été convenu que la Jordanie demeurerait neutre dans le différend irako-égyptien et que «la seule présence du contingent irakien est en soi-même un objectif national, bien que celui-ci risque de ne pas participer aux combats en raison de l'attitude de ses dirigeants politiques».

ILS CONTINUENT!

Les travaux de construction et de renforcement d'un nombre appréciable de bases de missiles — entre six et quinze — se poursuivent sur la rive occidentale du canal de Suez depuis le 16 août dernier, in-



On sait que la princesse Muna, femme du roi Hussein, est d'origine britannique. Elle vient de passer deux semaines «top secret» en Grande-Bretagne. On la voit ici se préparant à prendre l'avion avec deux de ses enfants (Téléphoto AP)

L'AFFAIRE DES COUVENTS: MISE AU POINT D'UN EVÊQUE INDIEN

LA PAUVRETÉ À L'ORIGINE DES DÉPARTS EN OCCIDENT

TRIVANDRUM (REUTER). — L'archevêque Benedict Marc Gregorios, de Trivandrum (Kerala) a qualifié de totale distorsion de faits l'article publié dimanche par l'hebdomadaire britannique «Sunday Times» sur l'existence d'un «marché» de jeunes Indiennes pour remplir les couvents européens.

L'archevêque a dit qu'environ deux mille jeunes Indiennes de l'Etat du Kerala s'étaient rendues ces dernières années en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, pour devenir religieuses ou infirmières. Le voyage et les autres frais étaient payés par les couvents, mais aucun argent n'était donné aux parents.

L'archevêque a reconnu que quelques irrégularités avaient pu se produire, «comme dans toute chose en ce moment», a-t-il dit.

Les jeunes filles étaient exactement informées sur ce qu'elles allaient trouver en Europe et ne partaient volontairement. Les cours d'infirmières duraient six ans et les jeunes filles qui travaillaient dans les hôpitaux étaient bien payées et envoyaient parfois de l'argent à leur famille.

Alors qu'elles étaient libres de rentrer en Inde, beaucoup choisissaient de rester dans les couvents ou les hôpitaux en Europe.

CEPENDANT

Des représentants des services sociaux de Bombay ont déclaré hier que des jeunes filles de l'Etat de Kerala allaient dans des couvents catholiques de pays européens en raison de leur pauvreté et de la perspective d'une existence plus large en Occident.

On souligne que le fait pour les familles indiennes de vendre leurs filles pour en faire des religieuses est un phénomène nouveau, mais qu'il y a des précédents dans d'autres domaines.

C'est ainsi que, récemment encore, une centaine de cirques de l'Inde recrutèrent leurs ar-

tistes féminins en versant une somme d'argent à des familles de paysans, pour avoir leurs filles âgées seulement de six à sept ans. Celles-ci étaient alors formées pour devenir des trapézistes ou pour dresser des lions, mais cette pratique est maintenant interdite.

DEMENTI

«L'enquête est en cours, nous ne pouvons donner d'autres détails sur l'affaire», a déclaré lundi un porte-parole du Vatican à des journalistes qui demandaient des précisions au sujet du démenti opposé dimanche au «Sunday Times» sur la «vente» de novices indiennes à des congrégations religieuses européennes.

Le porte-parole a exclu catégoriquement que Mgr Caprio, ancien nonce apostolique en Inde (1967-1969) et actuellement secrétaire de l'administration du patrimoine du siège apostolique, ait jamais proféré la moindre menace contre une religieuse indienne afin de se faire remettre — comme l'affirmait le journal britannique — certains documents compromettants sur cette affaire.

Le porte-parole s'est enfin élevé contre la manière dont «l'affaire» a été publiée dans la presse italienne, et en particulier contre l'expression «traite des novices» reproduite dans certains titres.

Au nombre des ordres religieux des novices indiennes se trouve celui de Notre Dame du Calvaire à Gènes où, sur 300 religieuses, 70 sont Indiennes — dont 27 sont originaires du Kerala.

Selon une religieuse indienne de Rome, plusieurs novices du couvent de «Notre Dame du Refuge» à Gènes ont tenu à réaffirmer devant la presse la liberté de leur vocation.

Paul VI, croit-on savoir, pourrait prendre connaissance personnellement des dossiers et du résultat de l'enquête.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7, 8
Tous les sports: pages 10 et 11
Les carnets du jour — Les programmes de radio et de télévision — Les bourses: page 13
A travers la Suisse: page 15

NEUCHÂTEL: précisions sur l'affaire de drogue
LA CHAUX-DE-FONDS: cambriolage dans un «discount» (pages régionales)
BIENNE: l'enquête après la mort d'un parachutiste (page jurassienne)

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

RUNTAL S.A. cherche, pour son service mécanographique,
employée de bureau
de langue maternelle française, si possible avec des connaissances d'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Téléphoner au 592 92, interne 17.

URGENT
Boutique cherche
VENDEUSE
qualifiée, pour entrée immédiate.
Tél. 5 89 28 ou 402 39.

Blanchisserie - nettoyage à sec
Tunnels 2
ZIP S.A. cherche

CHAUFFEUR - LIVREUR
Urgent.

Semaine de 5 jours.
Tél. 5 42 08 ou se présenter: rue des Tunnels 2 (face consulat d'Italie).

Nous cherchons un(e)
porteur(euse) de journaux
pour remplacement du 1er au 19 septembre. Secteur: Rosières, Parcs, Brévars, bas avenue des Alpes. S'adresser à la Feuille d'avis de Neuchâtel. Tél. 5 65 01.

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 163 + Bassin 8

Nos magasins seront
FERMÉS
le mardi après-midi 25 août, pour cause de deuil.

RESTAURANT RICHELIEU
ruelle du Port Neuchâtel

VACANCES ANNUELLES
Réouverture: mardi 8 septembre

LA BOUTIQUE EPOCA
rue Fleury 5 est
FERMÉE
cet après-midi pour cause de deuil.

IMPRIMERIE CENTRALE
de et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

dernière **SPORTS** dernière

Malgré le remplacement de Noverraz par Delfour La «France» perd la seconde régates contre l'australien «Gretel II»

Le remplacement de Louis Noverraz par «Poppie» Delfour à la barre de «France» n'a pas empêché le voilier français de perdre également la deuxième des sept régates éliminatoires qui doivent désigner le bateau qui affrontera le voilier américain, à partir du 15 septembre, pour la coupe de l'America. A Newport, le bateau australien «Gretel 2», barré par Jim Hardy, s'est en effet imposé pour la deuxième fois après une régates passionnante. Après avoir pris le meilleur départ et creusé un écart de plus d'une minute, le bateau australien se fit en effet rejoindre et même dépasser. Mais il parvint à reprendre l'avantage dans la deuxième partie de la régates, après avoir comploté un retard de 17 secondes à la mi-course.

Ce sont uniquement les trois bords face au vent qui ont permis à «Gretel 2» de faire la décision et de s'imposer avec 1'32 d'avance. Le premier des trois bords au vent rattacha l'1'47 au bateau australien, le deuxième 1'21. Au départ du troisième bord face au vent, «Gretel 2» comptait 53" d'avance. Il devait franchir la ligne d'arrivée avec 1'32", confirmant sa supériorité par bon vent.

Au moment où l'on pouvait envisager le report de la régates au lendemain, le vent se mit à souffler du sud-ouest de façon régulière. Le départ put être donné quinze minutes avant l'heure d'annulation. C'est finalement avec près de deux heures de retard que fut tiré le coup de canif libérant les deux voiliers contre le vent, une brise de 12 à 15 nœuds. Contrairement à ce qui s'était passé lors de la première régates, «Gretel 2» réussit le meilleur départ, franchissant la ligne avec trois secondes d'avance sur «France».

Cet avantage, le bateau australien devait l'augmenter progressivement pendant les 4,5 milles contre le vent. «Gretel 2» vira à la première marque avec 1'14" d'avance, alors que le vent était de huit nœuds. «France» faisait toutefois une remarquable remontée dans le premier bord de large (vent de travers), long de 3,1 milles. Non seulement il comblait son retard mais

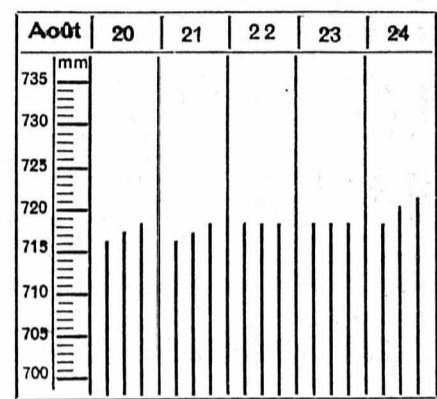
il virait à la deuxième bouée avec huit secondes d'avance sur «Gretel 2». Le deuxième bord de large était encore favorable au bateau français, qui augmentait encore son avance de neuf secondes et virait à la troisième bouée avec dix-sept secondes.

«Gretel 2» devait toutefois renverser la situation dans le deuxième bord au près, par une brise d'une dizaine de nœuds. Comme en début de régates, ce parcourt de louvoyage lui permettait de prendre plus d'une minute d'avance. Au deuxième passage de la première bouée, le bateau australien virait avec 1'04" d'avance sur «France». Dans le bord vent arrière, le bateau français se montrait à son avantage mais sans parvenir à combler la totalité de son retard. Il devait se contenter de reprendre onze secondes. «Gretel 2» entama ainsi le dernier bord de louvoyage avec 53 secondes d'avance sur le voilier français.

Le bateau australien confirmait sa supériorité dans la navigation au près. Il augmentait son avance de 39 secondes pour franchir la ligne d'arrivée avec 1'32". «Gretel 2» mena ainsi par deux victoires à zéro devant «France».

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 24 août 1970.
— Température: moyenne: 13,9; min.: 10,6; max.: 17,6. Baromètre: moyenne: 720,7. Eau tombée: 0,2 mm. Vent dominant: direction: nord, nord-ouest de 1 h à 7 h 15, puis sud-ouest jusqu'à 9 h, faible, ensuite sud, faible à modéré jusqu'à 17 h 30, puis nord-est, faible. Etat du ciel: très nuageux à couvert pendant la journée: dès 19 heures, légèrement nuageux à clair.



Niveau du lac, 24 août, à 6 h 30: 429,64.
Température de l'eau, 24 août: 20 degrés.

Prévisions du temps. — Est et Valais: la nébulosité diminuera durant la nuit et demain le temps sera ensoleillé. Température: 5 à 10 degrés en fin de nuit, 18 à 23 l'après-midi. Bise sur le bassin lémanique. Nord-ouest, centre et est de la Suisse, nord et centre des Grisons: au début, des précipitations locales se produiront encore, surtout en montagne. Demain après-midi, des éclaircies se développeront. Température: 7 à 12 en fin de nuit, 14 à 19 l'après-midi. Vents du nord.
Sud des Alpes, Engadine: en général beau temps. A proximité des Alpes, le ciel sera encore nuageux. Température: 9 à 14 tôt le matin, 20 à 25 l'après-midi. Vents faibles du nord-est.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 août. Valiani, Ivana, fille de Salvatore, ouvrier de fabrique à Boudry, et de Lucia-Maria-Giovanna, née Renza, 20. Métra, Jacques-Henri, fils de Henri-Joseph-Jules, médecin-dentiste à Neuchâtel, et d'Anne-Catherine-Isabelle, née Besson, 21. Kyburz, Magali, fille de Marcel-Daniel, employé de bureau à Neuchâtel, et d'Ariane-Françoise, née Pfäffli; Grizner, Jason-Montagne, fils de Jeffrey-Allman, étudiant à Wavre, et d'Yvonne, née Gsteineau, 22. Gloor, Alexandre, fils de John Louis, tapissier-décorateur à Colombier, et de Bernadette-Béatrice, née Doussé.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 août. Ryser, Jean-Pierre-François, électricien à Corgémont, et Vuilleumier, Suzanne-Madeleine, précédemment à Neuchâtel; Oppenheimer, Roger-William, employé de commerce à Oberengstringen, et Borel, Béatrice-Suzanne, à Wallisellen; Burn, Pierre-Alain, chauffeur à Vilars, et Béguin, Marguerite-Esther, à Rochefort.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 21 août. Chételat, Charles-Eloi-Louis, gendarme à Neuchâtel, et Walzer, Geneviève-Léa, à Bonfol.

DÉCÈS. — 14 août. Reiser, Raymond-Paul-Albert, né en 1924, fonctionnaire CFF à Neuchâtel, époux de Jeanne-Marie-Madeleine, née Parrat, 21. Troyon, Albert, né en 1888, retraité CFF à Neuchâtel, époux de Rose-Elise, née Zbinden; Perret, André, né en 1916, ouvrier de commune à Neuchâtel, époux de Louisa, née Demelais, 22. Jeanneret, Berthe, née en 1888, réguleuse à Neuchâtel, cèlibataire, 23. Wulschleger, née Forestier, Emélie, née en 1899, mî-nagère à Neuchâtel, veuve de Paul-Emile.

Avis mortuaires

Ne me retardez pas puisque l'Éternel a fait réussir mon voyage. Laissez-moi partir et que j'aille vers mon Seigneur.

Gen. 24 : 56

Monsieur et Madame Marcel Gauchat-Rollier, au Landeron;

Monsieur et Madame Jean Gauchat-Eichenberger et leurs filles Mariette et Heidi, à Lignières;

Madame Ruth Bonjour, à Lignières, et ses enfants au Louverain, Wald et Lausanne;

Les enfants et petits-enfants de feu Julien Jacot-Junod, à Courtelary, Lignières, Cormondrèche et Berne,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément affligées, mais consolées dans la douleur par la foi et l'espérance de la résurrection,

font part du retour à Dieu, dans sa 77^{me} année, de leur cher papa, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin,

Monsieur Henri GAUCHAT

Lignières, le 23 août 1970.

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11 : 25.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, mercredi 26 août, à 14 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'épave de la sœur visitante de Lignières (CCP 20 - 1755).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil communal de Lignières est le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri GAUCHAT

père de Monsieur Jean Gauchat, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Charles Perucchi-Wulschleger, à Yverdon;

Monsieur et Madame Jean Wulschleger-Tezza et leur fils Jean-Paul, à Neuchâtel;

Madame Rose Forestier, à Clarens;

Monsieur et Madame Roland Breitenstein-Marcacci et leurs enfants, à Yverdon;

Monsieur et Madame Robert Breitenstein-Magnin et leurs enfants, à Mathod;

les familles Forestier, Doxat, Marcacci, Perucchi, Guilloud, Tezza, Cucchi, Faccioli, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Emilie WULSCHLEGER

née FORESTIER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72^{me} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation. 2000 Neuchâtel, le 23 août 1970. (Fahys 57)

Vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil. La vie est un passage, le ciel c'est notre patrie; c'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que je vous attends.

L'incinération aura lieu mercredi 26 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Marc 4 : 35.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jacob FRITSCHI

remercie toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, ont pris part à son épreuve.

Un merci tout spécial à Sœur Suzanne pour son dévouement.

Hauterive, août 1970.

Vivement touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Albert MAITRE

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leur envoi de fleurs, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Neuchâtel, août 1970.

Avis mortuaires

Le personnel de la Maison Huguenin et Folletéte a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre HITZ

directeur

survenu à la suite d'un tragique accident.

Tous garderont de lui le meilleur souvenir.

L'incinération aura lieu mercredi 26 août, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

La Direction de la Maison Huguenin-Folletéte et Clairvue ont la profonde tristesse de faire part du décès, à la suite d'un tragique accident, de

Monsieur Jean-Pierre HITZ

directeur

et de

Monsieur Yves GASTON

gérant du magasin, Bassin 8.

Elles garderont de ses deux collaborateurs le meilleur souvenir.

Le personnel de la Maison Clairvue a le grand chagrin de faire part du décès de leur collègue et ami

Monsieur Yves GASTON

survenu à la suite d'un tragique accident; chacun gardera de lui un souvenir ému.

Monsieur et Madame Henri Jeanneret-Zing, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Madame veuve Elisa Jeanneret-Emery, à Lausanne;

Monsieur et Madame Paul Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Charles Jeanneret, à Lausanne;

Mademoiselle Luce Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Berthe JEANNERET

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82^{me} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 23 août 1970. (Côte 51)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

Matth. 25 : 13.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 25 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour. I Jean 4 : 8.

Monsieur et Madame Marcel Netuschill-Favre et leurs enfants, à Colombier;

Madame et Monsieur Jean-Claude Banderet-Netuschill et leurs enfants, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Pierre-Alain Dizerens-Netuschill et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur Pierre-Emile Netuschill, à Neuchâtel;

Madame Louisa Jornod-Fivaz, à Praz, ainsi que les familles Jornod, Fivaz, Dubied, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Madame Berthe JORNOD

leur chère maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante et amie, survenu lundi, dans sa 57^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 24 août 1970.

L'incinération aura lieu mercredi 26 août, à la Chaux-de-Fonds.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Tourelles 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive.

Marc 4 : 35.

Madame et Monsieur Paul Delacretaz-Beausire, à Neuchâtel;

Madame Odette Beausire, à Lausanne;

Madame et Monsieur Ernst Meinert et leurs enfants, à Seesterrière (Allemagne);

Monsieur et Madame Blaise Delacretaz et leur petite-fille, à Neuchâtel;

Monsieur Claude Delacretaz, à la Chaux-de-Fonds;

Madame Jeanne Bütikofer, à la Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles Beausire, Devenoges, Robert-Grandpierre, parentes, alliées et amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Fernand BEAUSIRE

facteur retraité

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans sa 86^{me} année, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 23 août 1970. (Rue de la Côte 64)

L'incinération aura lieu mardi 25 août.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Pierre-André Baillo et ses enfants Johnny, James et Myriam;

Monsieur et Madame Gaston Oesch-Baillo, à Yverdon;

Monsieur et Madame Emmanuel Marchand, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Irène Blanc, à Lausanne; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-André BAILLOD

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, neveu, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 28^{me} année, après une tragique accident.

2000 Neuchâtel, le 23 août 1970. (Champ-Coco 6)

1400 Yverdon (Place Pestalozzi 5 bis)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

Mat. 25 : 13.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 26 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise Claude BUGNON, couvreur, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-André BAILLOD

son dévoué employé.

Pour les obsèques, se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive. »

Madame et Monsieur Marcel Dubois-Simon à Bevaix;

Monsieur et Madame Bernard Dubois-Ansermier à Bevaix;

Madame Mathilde Vauthier-Amey-Droz à Dombresson;

Monsieur et Madame Numa Amey-Droz et famille à Moutier (J.B.);

Mademoiselle Ida Amey-Droz à Dombresson;

Monsieur Jules Amey-Droz à Dombresson;

Madame Robert Amey-Droz et famille à la Chaux-de-Fonds;

Madame Théophile Simon et famille à Cortaillod,

ainsi que les familles Descombes et Aquillon;

Madame Bernard Dubois-Balmer à Bevaix, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve

Alfred SIMON

née Hélène AMEY-DROZ

leur très cher maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 88^{me} année.

Bevaix, La Marwil, le 23 août 1970.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Matth. 11 : 28.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, le 25 août 1970 à 15 h à la chapelle du Crématoire à Neuchâtel.

Domicile mortuaire: hôpital cantonal de Perreux.

Culte pour la famille à 14 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'épave de la sœur visitante de Bevaix, CCP IV - 3045.

La Société des sentiers des gorges de l'Areuse a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Fritz MATTHEY

Impliquée dans une affaire de drogue, une jeune fille reconduite à la frontière

La gendarmerie cantonale et la police de sûreté de la Chaux-de-Fonds ont été sollicitées par la douane française pour rechercher et interroger une jeune fille de 19 ans, Sylvie M. de Besançon.

Le corps a été retrouvé dans un canal au début du mois de juillet. Elle devait mal finir. L'autre nuit, à l'aube, une descente de police a mis fin à une aventure «hippie» dans une ferme de Chézard-Saint-Martin.

DROGUE: COUP DE FILET DANS UNE FERME PAISIBLE DE CHÉZARD-SAINTE-MARTIN

L'affaire traînait depuis plusieurs mois. Elle devait mal finir. L'autre nuit, à l'aube, une descente de police a mis fin à une aventure «hippie» dans une ferme de Chézard-Saint-Martin.

— On y consommait de la drogue, affirmait les proches de la ferme. Les témoignages concordent: le haschisch ou la marijuana devaient avoir une place d'honneur dans les soirées des jeunes locataires.

— Je ne pouvais pas savoir ce qui se passait dans cette maison, avoue-t-il. C'était sale. Des paillasses dans tous les coins, un scandale!

En attendant, les gendarmes ont fermé l'appartement. Aujourd'hui, il n'y a plus personne, sinon les agriculteurs du rez-de-chaussée qui continuent de vaquer paisiblement à leurs occupations.

Dirigée par le juge d'instruction Bolle, l'enquête se poursuit. Il s'agit sans doute d'une filière qui permettra de remonter plus loin et d'éviter peut-être que la santé de jeunes gens ne soit détruite par des trafiquants qui ne pensent qu'à l'argent, méprisant la santé d'autres car, selon toute vraisemblance, il s'agit davantage de fumeurs-amateurs que de véritables trafiquants.

— Ils faisaient un vacarme, avec leur musique, dit un voisin. — Un soir, ils étaient deux, puis six, puis douze, renchérit un autre...

Il semble bien, en effet, que cette paisible habitation dont le propriétaire s'est fixé dans le canton de Vaud, soit devenue un lieu de rendez-vous pour jeunes désœuvrés.

Certes, il suffit souvent de porter les cheveux longs et d'aimer la musique «pop» pour être taxé de drogué, mais à Chézard pourtant, la police aurait pailé plus longtemps. Les gendarmes avaient même procédé à plusieurs descentes-surprises. Sans succès. La dernière en date s'est révélée infructueuse.

— Trouvèrent-ils de la drogue en fouillant l'appartement? Il nous a été impossible d'obtenir une confirmation officielle mais, selon plusieurs témoignages, c'était bel et bien le motif de la surveillance policière et de la visite des gendarmes.

Les habitants du voisinage qui voyaient d'un mauvais œil les allées et venues des jeunes chevelus ont tout d'abord averti le propriétaire de la ferme qui s'est rendu sur place il y a une dizaine de jours.



TOUR DE VILLE

L'ancien maire de Genève visite le Musée d'ethnographie

● SAMEDI après-midi, certains visiteurs de l'exposition «Art océanique» ont pu reconnaître Mme Lise Girardin, qui admirait, elle aussi, la très belle réalisation présentée actuellement par le Musée d'ethnographie.

La Fête des vendanges et la « Militaire » à Aix-les-Bains

● SOIXANTE musiciens de la Musique militaire de Neuchâtel, avec leur commandant Charles Robert et leur directeur Claude Delley en tête, se sont rendus, ce dernier week-end, à Aix-les-Bains.

Dimanche, la Militaire, dans son nouvel uniforme historique, inauguré officiellement au printemps dernier lors du concert de gala à la Salle des conférences, a ouvert le corso fleuri placé à l'enseigne des « Amours célèbres ».

La drogue dans le Haut-Doubs

Quatre adolescents de Morteau, travaillant en Suisse, ont été appréhendés par la police française ces jours derniers. Le délit d'usage et trafic de stupéfiants avait été retenu contre eux.

Présentés au Parquet, les cinq délinquants ont été laissés en liberté en attendant de passer devant une juridiction compétente.

La drogue, c'est toujours la déchéance et souvent la mort...

La presse ferait-elle de la publicité à la drogue en accordant une trop grande importance aux drames des partisans de cette dangereuse forme d'évasion de la société de consommation et aux péripéties des marchands de la mort lente?

Ce sont les drogués eux-mêmes, parvenus à un certain stade d'intoxication, qui se chargent, pour trouver les moyens de nourrir leur passion, de trouver de nouveaux adeptes. A New-York, en 1969, cette méthode a permis de «gagner» des centaines de drogués, dans un seul collège. Et il serait facile de trouver d'autres exemples aussi éloquentes sans aller aussi loin...

L'expérience a également prouvé que ni les mises en garde officielles ni les sermons moraux ne constituent un moyen efficace pour enrayer le mal.

La presse peut jouer un rôle important en s'efforçant de présenter la question sous son véritable visage. Fumer une pipe de kif ou «déguster» une ration de LSD c'est bien différent que de boire un verre ou deux d'alcool pour «essayer». Tout le monde n'a pas les qualités requises pour devenir alcoolique, mais chacun peut devenir rapidement un drogué difficile à guérir.

géré, permet souvent de raisonner, la drogue jamais.

C'était un jeune chirurgien, un intellectuel brillant, fortuné. Un jour il fut comoté par un accident de la route. Pour éviter la souffrance, il se fit quelques piqûres d'un produit dérivé de la morphine. Rapidement rétabli, à la recherche de nouvelles sensations physiques, il essaya, au début, d'utiliser la drogue comme un moyen d'évasion, facile à dominer, selon lui.

Cet homme, la morphine l'a tué. Aujourd'hui, le LSD en aurait fait autant, un peu plus lentement peut-être, mais aussi sûrement.

FUITE D'EAU À SAINT-BLAISE: LES TRAINS ONT DÛ PASSER AU RALENTI DANS LA TRANCHÉE

De notre correspondant: Hier matin, peu avant cinq heures, la conduite d'eau principale qui alimente tous les quartiers ouest du haut de Saint-Blaise s'est rompue, sur une distance d'un demi-mètre, rue Daniel-Dardel, non loin du carrefour de l'ancien tilleul.

traversé pour tomber, en cascade, par-dessus le mur de soutènement qui borde la tranchée de la ligne CFF Neuchâtel-Bienne, haut d'une dizaine de mètres.

Des forêts neuchâteloises sous la loupe du spécialiste

En 1968, l'ensemble des forêts suisses équivalait à 1.062.249 hectares (ha) dont 283.411 ha de forêts privées et 778.838 ha de forêts publiques.

pas de grosses difficultés, le sondage des arbres est plus délicat. A l'aide d'une tarière, il faut prélever une carotte d'environ 4 mm de diamètre et d'une longueur de 3 à 7 centimètres.

les forestiers tentait, il y a quelques lustres, d'atteindre l'objectif suivant: de jolies forêts, allier l'esthétique à la production, en un mot faire de la forêt un beau jardin.

Cornaux: le tir cessa faute de munitions...

De notre correspondant: Malgré un temps peu éminent, 29 tireurs se sont rendus au stand de Cornaux pour participer au tir-fête annuel et disputer les deux challenges mis en compétition. Durant toute la journée, on a «fermé» ferme en s'acharnant tout particulièrement à la cible la Tène et vers 17 heures, le combat cessa faute de munitions!

buc au meilleur coup profond de la cible la Tène, il est revenu à Louis Jordan avec un coup de 100 appuyé par 98, 97, 96. Détail piquant: le vainqueur effectif a été ledonateur lui-même qui a réalisé également un coup de 100 appuyé par 98, 97, 97. Très sportivement, J. Gaberell s'est désisté en faveur du suivant.

Centralisation des bourses et des prêts L'année dernière était cruciale

Cible la Tène. — Jean-Pierre Longhi, 584 points; Jean Gaberell, 583; Louis Jordan 580; puis Alfred Reinhard, Paul-André Ryser; Etienne Veluzat; Emile Amstutz; Walter Junger; Jean Simonet; Maurice Luder; André Wider; Jean-Daniel; Michel Quadri; Denis Simonet, etc...

L'année 1969 marque un tournant important en matière de bourses cantonales. Par ordonnance du 18 juillet 1969 concernant l'octroi de subsides de formation, bourses et prêts, les organes ci-après: Direction de l'instruction publique (bourses scolaires), Caisse de bourses et de prêts de l'université, Office de la formation professionnelle (bourses pour la formation professionnelle), Direction de l'hygiène publique (bourses pour le personnel soignant), Direction de l'agriculture (bourses agricoles), Direction des cultes (bourses supplémentaires pour théologiens), ont été réunis pour former la section des bourses de la Direction de l'instruction publique.

Entendre dénoncer la drogue c'est une chose, voir un de ses amis en mourir un peu plus chaque jour en est une autre.

La jeunesse est généreuse, il ne faut jamais l'accabler. Mais ceux qui abusent de sa générosité pour la conduire dans des voies sans issue ne méritent pas l'indulgence. Le dossier de la drogue doit rester ouvert et bien ouvert pour permettre un jour de la fermer avant que ne s'allonge la liste de ses nombreuses victimes.

Auvernier Atelier cambriolé. Aux environs de 21 heures, dimanche, des individus ont pénétré par effraction dans l'atelier de mécanique de M. Schindler. C'est en brisant, côté lac, une vitre par où ils purent manœuvrer l'espionnette qui leur livra passagers, que les malfaiteurs sont entrés. Il semble qu'ils ont fait chou blanc, gênés par l'absence d'éclairage, ce dernier n'ayant pas fonctionné. Ils battirent en retraite en passant par une fenêtre du bureau. Rappelés qu'il y a quelques années, la station d'essence desservie par M. Schindler avait été cambriolée.

Outre les demandes de bourses provenant des écoles moyennes, inférieures et supérieures, il convient de relever que celles émanant de l'université accusent une forte évolution. Il est à prévoir qu'en vertu de la nouvelle ordonnance, le nombre des boursiers ira en diminuant, mais qu'en revanche les sommes allouées seront en augmentation.

Une AUSCULTATION PRÉCISE Les deux étudiants français ont été parachutés dans les forêts de l'Etat et dans celles de la commune du Pâquier.

Mikron Haesler S.A., une entreprise dynamique. Samedi passé, le groupe Mikron de Bienne a invité tout le personnel de Boudry à sa course annuelle d'entreprise. Lors de son discours à Rapperswil, le président, M. Christian Gasser, a indiqué que le groupe Mikron a réalisé en 1969-70 un chiffre d'affaires de 31,3 millions (1968-69 27,0 millions), 49 % de ce chiffre a été payé au personnel en salaires et charges. Le capital de la caisse de pensions s'élevait au 31 décembre 69 à 6,8 millions. Le temps de présence moyen du personnel était de 36,8 heures par semaine (absences déduites pour maladie, vacances, militaire, etc.). Un dividende de 10 % aux actions (nominatif 500 fr.) représente un rendement de 2,5 % sur la valeur de bourse de 2000 francs. Le groupe Mikron compte 872 collaborateurs dont 704 en Suisse, et 170 à Boudry. L'augmentation des nouvelles commandes a été de 124 %, ce qui a incité le conseil d'administration à octroyer un crédit de 3,2 millions pour l'agrandissement de la fabrique de machines transfert de Boudry.

Les exportations horlogères. Durant le premier semestre de 1970, les exportations horlogères suisses se sont élevées à 1.212,3 millions de fr., soit une augmentation de 106,3 millions ou de 9,6 % comparativement à la période correspondante de 1969. En revanche, la part de l'horlogerie dans le total des exportations a diminué une nouvelle fois. Elle a été en effet de 11,4 % contre 11,8 % durant les six premiers mois de l'an passé.

«Terre des Hommes» lance un «S.O.S.». «Terre des hommes» ne se limite pas à «poser le problème» de la souffrance infantile. S'il y a un problème, les faits le posent depuis les millénaires que dure cette souffrance. Cette association travaille à imposer l'obsession de cette souffrance, afin que chacun de nous ait «mal aux autres», en homme que son âme empêche de dormir.

RÉGION DES LACS Domination allemande au championnat des «Korsar». Le championnat d'Europe des «Korsar» s'organise la semaine passée le Cercle de la voile d'Estavayer-le-Lac. C'est samedi soir dans la cour du château de Chenaux par la proclamation des résultats. Ces régates qui se déroulent dans des conditions relativement favorables furent suivies par 112 concurrents venus d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche et de Suisse.

IMMEUBLES

LES PRÉS D'ORVIN — SUR BIENNE
(1033 m alt.)

A vendre maintenant, dans la meilleure zone de construction 3, située au centre :

- 1 parcelle (24 m x 40 m = 973 m²)
- 1 parcelle (25 m x 40 m = 1026 m²)
- 1 parcelle (58 m x 80 m = 4637 m²)

ou le tout en bloc représentant un magnifique terrain (55,3 m x 120 m).

Ce terrain touche à des chalets de 1-2 étages. Il est sur une voie de communication directe, asphaltée, accessible toute l'année sans problème (pas de trafic au travers). Communication par autobus également. Proche du ski-lift. Grandes forêts de sapins dans les environs, donc air pur.

Les intéressés voudront bien s'annoncer sous chiffres X 22,371 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

agence 13

DOMBRESSON
Val-de-Ruz

Maison ancienne
mitoyenne, avec grange et dégagement, 4 pièces, jardin. Libre tout de suite.

Terrain
4000 m² pour locatifs.

Tél. (038) 5 13 13
NEUCHÂTEL
Epancheurs 4
offre à vendre

A vendre

TERRAIN INDUSTRIEL

à proximité de Neuchâtel, en bordure de la route RN 5; accès facile par échangeur.

Adresser offres écrites à N.L. 2074, au bureau du journal.

Immeuble à vendre

rue de la Chapelle 1, Corcelles. Magasin, 2 appartements; grand jardin et verger. Belle vue.

Etude Jean-Pierre MICHAUD, avocat et notaire, COLOMBIER.

A vendre, pour 460,000 fr.,

VILLA

magnifique, tout confort, 12 pièces, en 2 appartements. Quartier tranquille. Vue. Jardin.

Adresser offres sous chiffres P 900,173 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.



A vendre à

Dombresson
LOCATIF

de 8 appartements, complètement rénovés, atelier, garages;

à Bevaix
VILLA

construction 1970, libre tout de suite, 5 chambres dont une avec cheminée, tout confort, terrain de 800 m².

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

A LOUER

VERBIER

chalet Papajo libre dès le 25 août H. Favre, tél. 5 48 97.

RUE DES CHARMILLES 13 - YVERDON

A louer immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble moderne

un appartement de 6 pièces
sur deux étages

Location : 600 fr. + charges.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : gérance Charles Decker, Yverdon. Tél. (024) 2 49 41.

CHAUMONT
CHALET

A louer, du 1er novembre au 30 juin, beau chalet situé au sud de Chaumont, à 5 minutes d'auto du funiculaire. Vue magnifique, 5000 m² clôturés, eau, électricité, gaz, téléphone; chauffage au mazout, 7 pièces (8 lits), salle de bains, garage. Adresser offres écrites à EE 2087 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

Nous cherchons pour entrée immédiate, pour officier et ménage; congé le dimanche et le lundi; nourrie, logée. S'adresser à la confiserie PERRIRAZ, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 12 64.

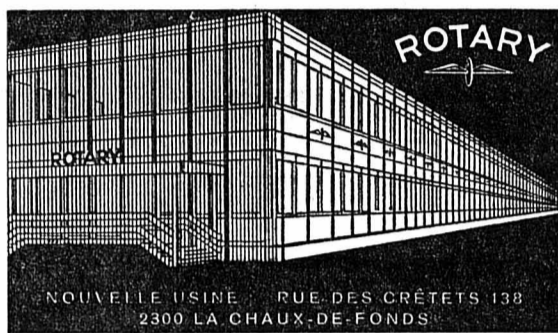
Restaurant cherche **sommelière**
Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.

Bagatelle Tél. (038) 5 82 52 cherche

GARÇON
D'OFFICE

Brasserie de la ville, cherche **sommelière**

Tél. (038) 5 17 95.



cherche, pour son département à Neuchâtel,

METTEUSES EN MARCHÉ
A DOMICILE

ainsi que

OUVRIÈRES POUR
REMONTAGE FINISSAGE
UNIQUEMENT EN FABRIQUE

Une formation par nos soins est envisagée.

Faire offres ou se présenter :

Fabrique de montres ROTARY S.A.
Rue de la Côte 106
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 98 01
Tél. (038) 3 89 83 (après les heures de travail)

ELECTRONA

Nous cherchons, pour date à convenir :

emballeur-chauffeur

avec permis D.

Horaire d'usine, semaine de 5 jours, caisse de retraite,

et, pour le département redresseurs

mécanicien-électricien

ou

installateur-électricien

pour travaux de contrôle et réparations. Activité variée au sein d'une petite équipe jeune. Nous offrons : situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de téléphoner à M. Tschander.

Electrona S. A., Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son service de préparation du travail

un employé d'exploitation

Nous demandons :

- si possible une formation technico-commerciale
 - bonne connaissance de la dactylographie
- Nous offrons une activité variée comprenant notamment :
- l'enregistrement des commandes
 - la préparation des ordres de fabrication
 - statistiques.

Place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel. Tél. (038) 5 72 31. Discretion assurée.

L'Institut Battelle, centre de recherche à Genève, cherche

CONSTRUCTEUR
DESSINATEUR

avec plusieurs années d'expériences dans la construction en petite mécanique de précision, éventuellement micromécanique.

Nous cherchons un collaborateur dynamique et créateur pour le développement d'instruments automatisés.

Expérience en automatisation désirée, mais pas indispensable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Sécurité sociale étendue.
Semaine de cinq jours.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au

CHEF DU PERSONNEL, Institut Battelle, 7, route de Drize, 1227 Carouge (GE).

Restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel cherche, pour le 1er septembre ou date à convenir :

garçon ou fille d'office
sommelière
fille de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51

Entreprise du Val-de-Ruz engagerait, pour octobre ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour emploi stable; travail varié.

Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à CC 2085 au bureau du journal.

TANNER

APPAREILS MENAGERS
cherche

mécanicien

pour réparation d'appareils ménagers, avec permis de conduire. Semaine de cinq jours.

Faire offres écrites : avenue des Portes-Rouges 149, NEUCHÂTEL.

Je cherche

CHAUFFEURS

de train routier.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Bons salaires.

Tél. (021) 75 14 33.

Quel

EMPLOYÉ
DE COMMERCE

serait intéressé par le travail très vivant et intéressant d'un

SERVICE
DE VENTE?

Pour l'une de nos divisions de vente, nous cherchons un collaborateur désirant, après mise au courant, endosser des responsabilités et obtenir un emploi où il faudra travailler de manière très indépendante et faire preuve d'initiative.

Nous désirons engager un employé de commerce qualifié, de langue maternelle française avec de très bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.

Nous offrons un emploi stable, les avantages sociaux d'une entreprise moderne, une très bonne ambiance de travail et un horaire individuel et variable journalièrement.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 710, à

SODECO

70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.



L'IMPRIMERIE
PAUL ATTINGER S.A.
NEUCHÂTEL

cherche à engager

DAMES ou
DEMOISELLES

pouvant être formées à différents travaux dans ses ateliers d'impression.

S'adresser au service du personnel, 7, avenue Rousseau, Neuchâtel.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le département des travaux publics cherche, pour le secrétariat général et les directions de la police des constructions, de l'aménagement, du génie civil et des bâtiments, des

- secrétaires-sténodactylos

- employés(ées) de bureau

avec ou sans formation comptable

- dessinateurs(trices)

ayant travaillé chez un architecte et montrant de l'intérêt pour l'urbanisme

- dessinateurs(trices)

en génie civil ou béton armé

- ingénieurs-techniciens
en génie civil- dessinateurs projeteurs
en génie civil

— Nationalité suisse.

Ecrire ou téléphoner au secrétariat général des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 1211 Genève 3. Tél. (022) 27 26 87, qui donnera une description détaillée du poste.

Suchard

Nous engageons des

mécaniciens de précision

pour l'entretien de notre parc de machines modernes.

Nous offrons :

- Travail intéressant
- Salaire correspondant aux capacités
- Possibilités de perfectionnement
- Assurances sociales élargies.

Prière de téléphoner ou de se présenter au service du personnel de CHOCOLAT SUCHARD S.A., 5 64 32.

Nous cherchons pour notre bureau d'architecture pour entrée immédiate ou à convenir,

architectes ETS

et

dessinateurs
en bâtiment

Places stables et d'avenir, travail intéressant.

Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, au bureau d'architecture PIZZERA S.A., rue du Pommier 3, Neuchâtel. Tél. (038) 5 33 44.

Pour date à convenir, nous cherchons

VENDEUSE

Nous offrons une activité très intéressante et variée dans une maison moderne, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres écrites à la direction, place de la Poste, Neuchâtel. Tél. 5 80 86.



JOUETS WEBER

JEUX ET LOISIRS

nos bureaux
dans le bâtiment de la

«Winterthur»

Saint-Honoré 2, Neuchâtel

seront libres pour le 1er octobre.

Les intéressés sont priés de s'adresser à MILUPA S.A., Neuchâtel (038) 5 97 17 ou directement à l'Assurance « Winterthur », (038) 5 78 21.

Par suite de transfert de notre direction de vente et du service scientifique à Berne dans notre fabrique,

1 0 0 0 0	1 3 2 6 0 0	2 6 0 1 0 0	3 9 2 7 0 0	5 3 0 6 0 0
2 0 0 3 5	1 4 3 0 4 0	2 7 0 9 6 5	4 0 4 0 1 0	5 4 2 3 7 0
3 0 1 0 0	1 5 3 5 1 5	2 8 1 8 6 5	4 1 5 3 5 0	5 5 4 1 7 0
4 0 2 0 0	1 6 4 0 2 5	2 9 2 8 0 0	4 2 6 7 2 5	5 6 6 0 0 5
5 0 3 3 5	1 7 4 5 6 5	3 0 3 7 6 5	4 3 8 1 3 5	5 7 7 8 7 5
6 0 5 0 0	1 8 5 1 4 0	3 1 4 7 6 5	4 4 9 5 7 5	5 8 9 7 7 5
7 0 7 0 0	1 9 5 7 5 0	3 2 5 8 0 0	4 6 1 0 5 0	6 0 1 7 1 0
8 0 9 3 5	2 0 6 3 9 0	3 3 6 8 6 5	4 7 2 5 6 0	6 1 3 6 8 0
9 1 2 0 0	2 1 7 0 6 5	3 4 7 9 6 5	4 8 4 1 0 0	6 2 5 6 8 0
1 0 1 5 0 0	2 2 7 7 7 5	3 5 9 1 0 0	4 9 5 6 7 5	6 3 7 7 1 5
1 1 1 8 3 5	2 3 8 5 1 5	3 7 0 2 6 5	5 0 7 2 8 5	6 4 9 7 8 5
1 2 2 2 0 0	2 4 9 2 9 0	3 8 1 4 6 5	5 1 8 9 2 5	6 6 1 8 8 5

Voici un exemple. Dans cette annonce, nous vous démontrons comment votre capital augmente lorsque vous épargnez fr. 100.- par mois, pendant 5 ans, à 4% d'intérêt: Vous gagnez environ fr. 619.- d'intérêt et disposez d'un capital final de plus de fr. 6600.-

Nous vous offrons des livrets d'épargne, de dépôt et de versement. Dans quelques cantons, nous avons introduit des livrets d'épargne spéciaux pour la jeunesse, avec des taux d'intérêt intéressants. Peut-être désirez-vous apprendre à épargner automatiquement? Le compte privé ou le système d'épargne banque-poste vous le permettent.

Je vous prie de m'adresser sans engagement une offre pour des versements d'épargne avantageux.

Nom _____

Adresse _____

Veuillez s'il vous plaît envoyer le coupon à: BANQUE POPULAIRE SUISSE Direction générale 3001 Berne Boîte postale

Vous recevrez des renseignements et la documentation directement auprès de chacune de nos 87 succursales.

épargner ^V 6000.-

et gagner plus de 600.-

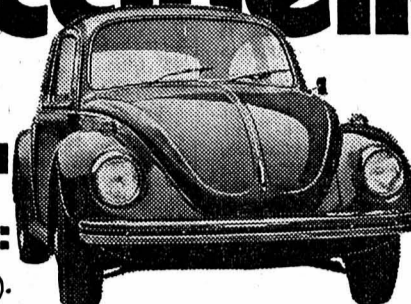
La grande banque efficiente au service du commerçant et du client privé

Banque Populaire Suisse

VW 1302 fr. 7995.- + fr. 40.- pour frais de transport.



La supercoccinelle est là.



Toute nouvelle: VW 1302 - maintenant 52 CV (SAE).

Châssis exemplaire de conception Porsche: suspension à roues indépendantes par jambes de poussée, axe arrière à double articulation. Voie élargie. Il s'agit du type d'axes le plus moderne du monde. Il garantit une tenue de route parfaite, en virages comme sur trajets rectilignes. Plus mobile, avec un diamètre de braquage réduit, 9,6 m seulement, soit 1,4 m de moins.

Nouveau coffre avant spacieux offrant un supplément de charge de 85% de l'espace à profusion pour les bagages encombrants.

Nouveau système d'aération: sans courant, atmosphère climatique équilibrée. A quoi s'ajoutent 26 autres séduisantes innovations. Une supercoccinelle!



Il y a en Suisse plus de 400 agences VW, offrant toutes le service technique systématique le plus moderne: le diagnostic VW.

Voici la preuve:



OMO détache la saleté même au travers de ce nœud.

Faites un nœud dans votre linge de cuisine le plus sale! Mettez-le dans la machine et lavez-le avec le nouvel OMO: puis ouvrez le nœud... et admirez!

Pas la moindre trace de saleté et pas la moindre tache. Même là où était le nœud, le linge est propre de part en part.

propre de part en part

Le nouvel OMO à paillettes bleues est maintenant bio-actif: il lave d'une façon naturelle, en douceur - mais encore plus à fond!

PIERRE KELLER

PRÉSENTE: COLLECTION COUTURE HIVER 70-77



Défilés
mardi, 25 août
mercredi, 26 août
jeudi, 27 août
à 20.30h.
mardi et jeudi à 15.00h.



Marché 16, Bienne
Tél. 032 23772

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BAS PRIX pour cause de déménagement, petit piano à queue. Tél. 8 26 17.

BLOC CUISINE INOX frigo, bouteille, cuisinière comme neuf. Tél. 6 48 04.

FOURNEAUX, citerne 1000 litres, chaise sécurité pour enfant, 2 banquettes bus VW. Bas prix. Tél. 6 48 04.

URGENT: PETIT BUFFET de service; petite commode. Tél. (038) 5 73 13.

POUSSETTE DÉMONTABLE, parc en bois, baby-sitter, le tout en parfait état. Tél. 6 22 79.

PIANO Hugo Jacobi. Bas prix. Tél. 7 03 04, dès 18 h 30.

MAGNIFIQUES CHATONS, persans bleus, avec pedigree, et angoras demi-persan. Pension de chats. Tél. (038) 6 46 91, Boudry.

CISAILLE EN FER; raccords de robinets; outillage pour montage de chauffage sanitaire; lot de contrevents. Tél. 5 25 96.

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT, chambre à coucher utilisée 2 ans; banque vitrée 60 cm x 2 mètres, hauteur 1 mètre; quelques mètres cubes de bois fendu, pour cheminée. Tél. (038) 3 35 77, le soir.

1 CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE, 5 litres. AEG, 60 fr.; 1 transistor auto Blaupunkt, 90 fr. Tél. 5 42 81, entre 12 et 13 h 30.

Offres d'emplois

MONSIEUR D'UN CERTAIN AGE cherche personne soignée pour tenir son ménage. Site agréable. Tél. (038) 6 71 57.

QUELLE DAME conduirait fillette de 5 ans au jardin d'enfants et la garderait entre les heures? Centre de la ville. Tél. 6 64 28.

JEUNE FILLE est recherchée pour garder 2 jeunes enfants. Tél. 3 22 28.

FEMME DE MÉNAGE cherche travail le matin et ferait repas de midi, en ville. Adresser offres écrites à 258-390 au bureau du journal.

Demands d'acheter

VELO POUR GARÇON de 10 ans. Téléphone 6 93 85.

TABLE D'OCCASION, éventuellement avec chaises. Tél. 3 25 39.

A louer

SAINT-BLAISE, jolie chambre indépendante, avec bains. Tél. 3 14 12.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à Bevaix, avec lavabo, douche et W.-C., pour date à convenir, à l'usage de chambre ou bureau. Tél. 8 44 74.

PRÈS DU CENTRE, chambre à jeune homme sérieux. Tél. 5 52 09.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits, libre immédiatement. Tél. 5 51 34.

CHAMBRE MEUBLÉE tout confort à monsieur sérieux (Suisse). Tél. 5 90 26.

CHAMBRE CONFORTABLE. Tél. 5 92 46.

CHAMBRE INDÉPENDANTE pour jeune fille sérieuse, quartier université. Tél. 5 18 10.

CHAMBRE MEUBLÉE rénovée, part à la salle de bains, tout confort, à monsieur, 168 fr., au centre. Tél. 4 38 78.

CHAMBRE pour jeune homme propre et sérieux, libre le 1er septembre. Demander l'adresse du No 2084 au bureau du journal.

A CERNIER, cases de congélation. Tél. 7 06 48.

CHAMBRES à 1 et 2 lits, confort. Téléphone 4 00 34, Serrières, Tivoli 10.

LOCAUX SECS, propres, chauffés pour garde-meuble, ou petites voitures ne circulant pas, ou autres usages. Tél. 5 47 63, le matin.

CHAMBRES INDÉPENDANTES à 2 lits; eau chaude et froide dans toutes les chambres. Part à la douche, etc., confort, à Champion (10 minutes du centre). Tél. (032) 83 16 22.

Demands à louer

APPARTEMENT DE 2 1/2 OU 3 PIÈCES éventuellement 2 grandes chambres (région Saint-Blaise à Colombier) est cherché, pour date à convenir par couple tranquille sans enfants. Faire offres écrites sous chiffres DY 2028 au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche chambre non meublée ou studio. Tél. 9 32 65.

JEUNE COUPLE (médecin) sans enfants cherche appartement de 2 à 3 pièces, pour le 24 septembre. Tél. 4 64 85.

Demands à acheter

VELO POUR GARÇON de 10 ans. Téléphone 6 93 85.

TABLE D'OCCASION, éventuellement avec chaises. Tél. 3 25 39.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Le médecin doit procéder (ou assister) à une prise de sang

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers sous la présidence de M. Jean-François Béguin, juge suppléant, assisté de Mlle Jeanne Richard, commis-greffier, et de M. Gaston Sancey, greffier. Il a liquidé d'abord deux affaires évoquées une première fois au début d'août.

J.-P. M., de Môtiers, rentrait le 15 juin, vers 23 h 15, de l'abbaye de Buttes en auto. Au virage du Crêt-de-la-Cize, à Fleurier, il perdit le contrôle de son véhicule. Ce dernier fit deux tonneaux avant de se retourner sur le flanc. La voiture fut démolie. Blessé, J.-P. M. fut hospitalisé à Fleurier. Comme il sentait le vin, une prise de sang fut ordonnée. Le résultat de l'analyse révéla une alcoolémie variant entre 1,49 et 1,69‰.

J.-P. M. ne contesta pas une infraction au code de la route, mais l'ivresse au volant. Selon lui, la prise de sang n'aurait pas été faite avec toutes les précautions voulues par un infirmier de l'hôpital de Fleurier. D'après le prévenu, contre lequel le ministère public avait requis sept jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende, il aurait consommé trois quarts de litre de vin à Buttes. Cette déclaration n'a été ni confirmée, ni infirmée par des témoins.

Le juge a relevé les dispositions prises par le Conseil fédéral en matière d'ivresse au volant. La prise de sang doit être faite par un médecin ou sous son contrôle. Ce ne fut pas le cas en l'occurrence. D'autre part, un rapport médical doit être établi séance tenante. Il n'en a rien été.

Si, en roulant à 80 km à l'heure, J.-P. M. a commis une faute de circulation, en revanche un léger doute subsiste quant à une éventuelle ivresse au volant. Tenant compte du dossier et des preuves administrées, le tribunal, pour excès de vitesse, a infligé 80 fr. d'amende et 47 fr. 40 de frais à J.-P. M., le solde des frais étant mis à charge de l'Etat.

POUR L'AMOUR DE LA MUSIQUE...

A. A., actuellement dans le canton de Vaud, avait formé le projet de constituer un orchestre avec deux amis. Il commanda divers instruments pour une valeur de plus de 3000 francs à une maison de Bière. Celle-ci fit l'envoi au nom de J.-Cl. G. de Saint-Sulpice, lequel était au courant des transactions. A. A. écrivit plusieurs lettres à Bière pour demander des renvois dans le paiement de la facture en signant du nom de J.-Cl. G. Celui-ci, se voyant menacé d'être traduit en justice, porta plainte.

A. A. a payé cette année la facture et versé une indemnité au mandataire de J.-Cl. G. Celui-ci rentra alors sa plainte. Le procureur général proposait d'infliger trois mois d'emprisonnement à A. A. Mais le défenseur de ce dernier, sans contester la matérialité des faits, niait leur qualification juridique, plaçant l'acquiescement. Si les lettres signées du nom de J.-Cl. G. laissent apparaître un faux dans les titres, du point de vue de la jurisprudence, A. A. n'a pas agi dans l'intention de porter atteinte aux intérêts matériels d'autrui.

Du point de vue de l'escroquerie, la maison de Bière a pris des risques. Elle n'a toutefois pas subi de préjudice, ayant été réglée intégralement. Par un jugement solennel motivé, A. A. a été libéré de ces préventions et la totalité des frais sera supportée par l'Etat.

la rue du Temple, à Fleurier, signala à la police cantonale un automobiliste de Couvet, T. S.

— Je l'ai vu, avait dit le dénonciateur, passer au moins quatre fois devant chez moi...

T. S. s'était rendu dans un bar fleurissant. Ayant mal à la tête, selon son dire, il partit pour Couvet, son lieu de domicile, pour prendre un cachet, puis revint au bar. Il contestait avoir troublé la tranquillité des habitants de la rue du Temple. La police cantonale fut saisie de cette affaire mais l'agent chargé de l'enquête ne constata rien de suspect.

Comme l'accusation repose uniquement sur la déposition d'un seul témoin en contradiction avec le propriétaire du bar, le tribunal n'a pas acquis l'intime conviction de la culpabilité de T. S. Celui-ci, bénéficiant du doute, a été libéré de la prévention dirigée contre lui. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Les gymnastes du Vallon à Sainte-Croix

(c) Une trentaine de gymnastes du Vallon ont participé d'abord à l'Auberson, à la fête de l'Union montagnarde de gymnastique de Sainte-Croix. Nous y reviendrons.



Michel Vaucher s'est distingué au lancer du javelot (47 m).

TRAVERS

Du château à l'église

(sp) Nous avons publié récemment un article sur le château de Travers. Précisons que cet édifice n'a pas de cadran solaire et que celui que nous avons reproduit se trouve au temple.

LES VERRIÈRES

Concours hippique

(c) Samedi et dimanche prochains, le cheval sera à l'honneur aux Verrières. Ces journées équestres se dérouleront avec un faste particulier, 160 chevaux, dont certains viendront d'Aarau, Soleure, Genève, Berne et Bienne, étant inscrits. Pas moins de 350 départs auront lieu au cours des dix épreuves, dont certaines sont très difficiles. Le terrain, bien aménagé cette année, verra se dérouler des épreuves civiles et militaires. Dimanche après-midi, aura lieu le championnat des dragons jurassiens et neuchâtois. Une vaste cantine accueillera les visiteurs, et, samedi soir, un bal se déroulera sous le signe du « fer à cheval ».

COUJET

Francis Bandi expose à Couvet

(sp) Actuellement se tient, à la grande salle des spectacles de Couvet, une exposition de l'artiste Francis Bandi, de la Chaux-du-Milieu. Celui-ci présente une série de dessins exécutés pendant les dix dernières années, des gouaches, des aquarelles, de la céramique et de la sculpture.

On remarque spécialement deux œuvres plastiques : « L'homme soutenant une barre de fer » et « L'homme sous la forme du cercle ».

Chez Francis Bandi, l'évolution changeante de ses créations, tantôt figuratives, tantôt abstraites, est inspirée tout à tour par l'imagination, la musique, la nature et surtout le contact humain. Ce jeune artiste, modeste, mais talentueux, est peintre en bâtiment de profession. Attré par l'art vers 1960, il lui a consacré dès lors, en autodidacte, tous ses loisirs. G.D.

ST-SULPICE

Course des aînés 1970

(c) Samedi après-midi, les 29 personnes âgées de 70 ans et plus qui étaient inscrites à leur traditionnelle course annuelle se sont rendues, avec l'aide de dix automobilistes bénévoles, à Couvet, Mauborget, Villars-Burquin, Bonvillars, Saint-Aubin. De là, ils ont été invités à prendre le bateau qui les a conduits jusqu'à Yverdon. Les automobilistes ont repris leurs passagers pour visiter le col de l'Aigullon, l'Auberson, la Chaux, la Côte-aux-Fées, les Verrières, pour arriver enfin, dans la soirée, au Chapeau de Napoléon où chacun fut invité à prendre un repas. Au nom des autorités communales, M. Richard Jornd adressa à tous la bienvenue ; le message de l'Eglise fut apporté par le pasteur Emile Nègre et au nom des personnes âgées, MM. Max Tuller et Gilbert Thiébaud adressèrent de chaleureux remerciements aux organisateurs et aux automobilistes.

FAUTE VÉNÉLLE

Le 31 mars, E. E., de Couvet, au moment de déboucher en voiture sur la « Pénière », à Fleurier, stoppa, mais son véhicule mordit un peu sur la route. Il fut tamponné par celui de R. J., arrivant des Verrières. Des dégâts furent enregistrés et E. E. agit avec une parfaite bonne foi en acceptant immédiatement de prendre les frais à sa charge.

Pour une question d'assurance, R. J. porta néanmoins plainte. Le mandataire du plaignant renonça à plaider et E. E. demande une forte réduction de l'amende requise par le procureur général. La faute a été commise par négligence, dira le président, mais il faut reconnaître l'attitude correcte de E. E. L'infraction au code de la route n'a pas été estimée grave et E. E. paiera une amende de 50 fr., augmentée de 30 fr. de frais.

DANS LE DOUTE...

Le dimanche 12 juillet, un habitant de

VAL-DE-RUZ

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE COFFRANE

L'état des routes à l'ordre du jour

De notre correspondant :

Convocqué en séance extraordinaire, le Conseil général de Coffrane s'est réuni le 21 août, sous la présidence de M. Bertrand Perrenoud, pour examiner quatre demandes de crédit. La part de la commune pour la réfection et le goudronnage du tronçon du chemin forestier desservant aussi le Centre de jeunesse du Louverain entre le chemin Montmollin - la Prise, et celui des Geneveys-sur-Coffrane - le Liège, qui sont déjà goudronnés, s'éleva à 12.000 francs. Cette réfection est évaluée à 35.000 fr., somme dont le centre de jeunesse assumerait un septième. Le solde, réduit de 10 % de subvention de l'Etat, se répartit entre les trois communes de la paroisse qui sont chargées de l'entretien des chemins de forêts. La somme nécessaire pourrait être prélevée au fonds des excédents forestiers.

L'installation de l'électricité dans les résidences trois logements de l'immeuble du Lion d'or, coûtera 5000 francs. Une légère augmentation du loyer est prévue. L'installation de l'électricité dans le réservoir d'eau, mesure de précaution pour

éviter un accident éventuel pouvant être imputé au manque d'éclairage, s'éleva à 1400 francs. Enfin, 5000 fr. sont prévus pour l'élaboration de plans en vue de l'épuration des eaux. Ces quatre demandes de crédit ont été accordées sans opposition.

Le Conseil général était en outre appelé à se prononcer sur une demande de dézonage dans la région de Pailière, l'entreprise qui y est établie désirant développer ses installations. La zone en question étant déjà nettement industrielle, ce dézonage ne ferait que normaliser une situation existante, aussi le Conseil général a-t-il accordé cette demande. Toutefois, l'entreprise intéressée devra faire le nécessaire pour ne plus nuire aux cultures avoisinantes comme c'est le cas actuellement.

Dans les divers, citons quelques réclamations concernant le curage des bouches d'égouts, l'entretien des collecteurs de drainage ainsi que la destruction des mauvaises plantes sur les chantiers industriels et sur certaines parcelles communales.

SAVAGNIER

Une sortie réussie

(c) Le chœur mixte paroissial a bénéficié, samedi, de la clémence du ciel, pour sa sortie, du côté de Schwyz. Si le funiculaire menant de Schlättli à Stoos n'a rien d'étriqué, la montée, en télésiège, au Fronalpstock manqua de chaleur, mais le paysage découvert, après le départ du brouillard, du haut de ces 1919 m, valait bien quelques frissons !

MONTMOLLIN

Année de la nature ?

(c) Pour la population de Montmollin aussi, 1970 devrait être l'année de la nature. Si l'on peut constater un peu partout les efforts conséquents pour nettoyer la nature des immondices divers qui la souillent, il faut constater que le problème des déchets reste entier. En effet, la commune de Corcelles dépose ses gadgets au sud du village et leur présence incommode fortement les habitants de Montmollin, Serroue et Corcelles même. De plus, il a été signalé qu'une décharge analogue incommode les habitants de la paroisse à Coffrane. Il est clair que la société de consommation actuelle, avec tous ses produits divers, matières plastiques, papiers, etc., pose un problème sérieux aux communes au point de vue de leur destination.

Cependant, il est évident que la population de la région aimerait voir les autorités se pencher sur ce problème pour donner des solutions moins provisoires que celles qui existent actuellement.

Rentrée scolaire

(c) Lundi matin, les élèves des deux classes de Montmollin ont repris leur activité scolaire sous la direction de Mme Favre et de M. Anker.

CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS. — Boudevillers : Louis Farny.
Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Médecin habituel.

VAUD - VAUD - VAUD

Les éclaireurs du Gros-de-Vaud travaillent pour le tiers monde



Sous l'impulsion du Dr Bugnon, de Thierrens, les éclaireurs et éclaireuses du Gros-de-Vaud ont décidé de venir en aide aux populations du tiers monde, en utilisant des moyens tout à fait originaux. Du 22 au 30 août, garçons et filles vivront dans la ville d'Iquitos, construite dans un bois de leurs mains

Moudon a fêté son Abbaye et ses roys



Samedi et dimanche, par un temps maussade, la ville de Moudon a eu sa fête d'abbaye, organisée cette année par la Société des fusilliers de la bourgeoisie, présidée par M. Jacques Brailard. La manifestation a débuté samedi, à 14 heures, par le rassemblement des membres sur la place de la Grenette. Puis les tireurs se sont rendus au stand afin d'exécuter leur tir de société, qui s'est poursuivi le dimanche matin.

La traditionnelle cérémonie du couronnement des « roys » s'est déroulée par un temps pluvieux, dimanche à midi, devant le collège. Puis l'Union instrumentale, dirigée par M. Groba, a conduit les tireurs en cortège à la cantine, où a été servi le banquet, agrémenté d'un beau concert de la fanfare moudonnaise. A l'issue du repas, plusieurs discours ont été prononcés, tandis que M. Charles Delaloye, président du Conseil communal, portait le toast à la patrie. R.P.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Cible société « Fusilliers de la bourgeoisie » : Philippe Kaehr, roy du tir, 422 points ; Louis Brailard, vice-roy, 416, etc. ● Cible société « Cordon blanc et vert » : André Nicod, roy du tir, 439-95 ; Frank Forestier, vice-roy, 439-92, etc. ● Cible « Bonheur » : 1. Ulysse Jaton 98-95 ; 2. Pierre-Alain Décotterd 98-94, etc.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfraht
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

LAUSANNE

Mort de l'éditeur J.-J. Hort

M. Jean-Jacques Hort, éditeur et publiciste très connu en Suisse, vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans. Natif de Bâle, il avait dirigé les succursales de Lausanne et de Neuchâtel de l'agence de publicité « Orell Fuessli S.A. », avant de fonder, à Lausanne, « Annonces suisses S.A. ».

M. Hort présida aux destinées de l'hebdomadaire agricole « Le Sillon romand » et de l'hebdomadaire illustré « La Patrie suisse », et fonda « Le Dragon romand ». Il fut aussi administrateur à la « Tribune de Lausanne ». Passionné des problèmes de la chasse, il créa « Feld, Wald und Wasser » (Berne) et « Le pêcheur et le chasseur suisses » (Lausanne). Il dirigea cette dernière publication pendant trente ans, jusqu'en février dernier.

Disparition sur le Léman

(c) Des pêcheurs ont découvert, peu après midi, à 400 mètres, au large du pavillon Blum à Vidé, un bateau de pêche à rames, inoccupé, qui dérivait et qui contenait des vêtements d'homme. Les recherches permirent d'établir l'identité du disparu : il s'agit de M. Jean-Paul Utin, 35 ans, marié, compositeur-typographe, domicilié à Lausanne. Des plongeurs de la police firent des recherches durant tout l'après-midi, mais sans succès.

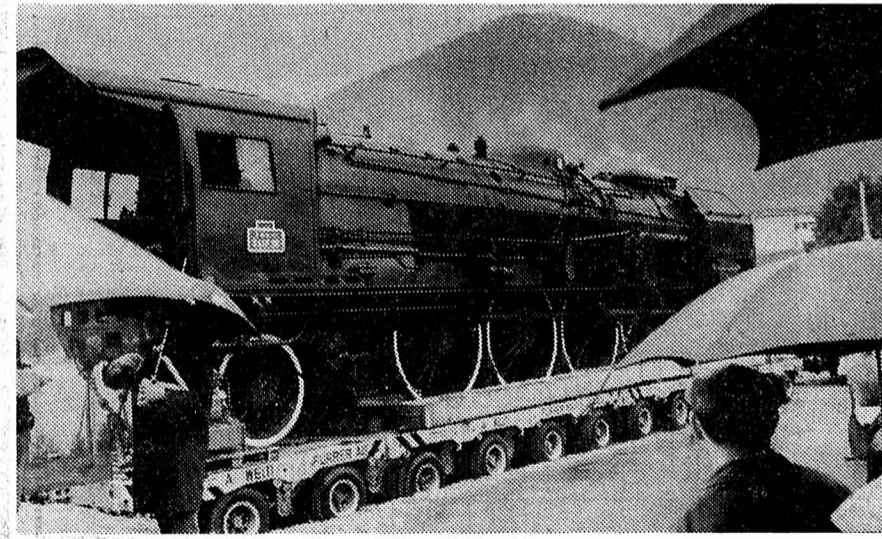
PAYERNE

La foire d'août

(c) C'est par un temps pluvieux qu'a eu lieu, hier, la foire d'août, qui a été de moyenne importance. Les marchands forains n'étaient pas très nombreux et firent de petites affaires. Le marché aux fruits et légumes, lapins au volaille, était abondant et reçut la visite de nombreux acheteurs. Les œufs du pays se vendaient 3 francs la douzaine et les premiers fruits d'automne (pommes, poires, prunes) ont fait leur apparition.

Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire. Sur la place de la Concorde, le marché au petit bétail était en revanche bruyant et abondant. On a dénombré 483 porcs, dont les prix ont quelque peu fléchi, le marché étant lourd et les transactions peu nombreuses. Les jeunes sujets de six à huit semaines coûtaient de 160 à 190 fr., la paire de ceux de neuf à dix semaines valaient de 190 à 210 fr. la paire. Les jeunes porcs de trois mois se payaient de 115 à 130 fr. la pièce et ceux de quatre mois, de 130 à 145 fr. la pièce. Le porc gras était coté de 3 fr. 30 à 3 fr. 60 le kilo, poids vif, suivant la qualité.

La locomotive dans la rue



Le train : du Decaווille... (Avipress - Pache)

Un transport peu banal s'est déroulé à Vallorbe. La locomotive offerte par les chemins de fer français à l'occasion du centenaire de la ligne Lausanne - Vallorbe - Paris a traversé la ville sur un puissant chariot. Un socle de béton avait été préparé pour recevoir aux

Prés-sous-Villes la locomotive qui y sera exposée.

Cette opération spectaculaire était un véritable prélude aux fêtes qui du 12 au 21 septembre doivent marquer le centenaire de l'ouverture de cette ligne.

L'Etat de Vaud et l'aide aux pays en voie de développement

De notre correspondant :

En automne 1966, le député Ogay déposait au Grand conseil une motion demandant que le canton intensifie sa participation à l'aide aux pays en voie de développement. Cette motion fut prise en considération en 1967 et la commission qui l'avait étudiée affirma notamment à cette occasion qu'il convenait de cristalliser l'effort sur une intervention localisée en un programme concret et dans un pays de petite dimension, de sorte que l'on puisse en apprécier les résultats. Un pays non engagé correspondrait aussi mieux à la position politique de la Suisse.

Le Conseil d'Etat vient de publier son rapport sur cette motion. Il estime, d'entrée de cause, que le canton doit intensifier son effort en faveur de l'aide aux pays en voie de développement. Cet effort se traduira d'abord par la continuation de la politique souple de congé adoptée à l'égard des collaborateurs de l'Etat appelés à participer à une campagne à l'étranger

et par une politique facilitant l'accueil dans nos écoles et administrations, mais aussi dans l'industrie privée, de stagiaires étrangers venus se perfectionner en Suisse.

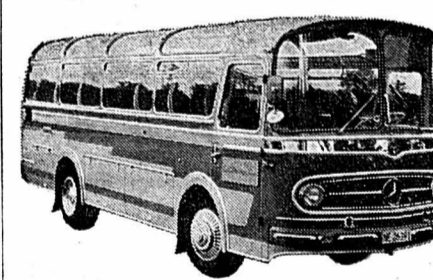
Le Conseil d'Etat appuie aussi l'idée d'une participation financière directe à la réalisation de projets concrets et limités où nombre de nos jeunes concitoyens pourraient jouer un rôle utile et appréciable dans des pays d'une importance semblable à notre. Cette participation financière serait inscrite au budget ordinaire. Précisant sa pensée, le Conseil d'Etat évoque le projet de construction d'une école de dessinateurs-projeteurs (génie civil et béton armé, électricité et mécanique) à Tunis.

L'opération est prévue pour quatre ans. Les frais seraient ensuite pris en charge par les autorités locales. Compte tenu des frais de personnel et de matériel, la dépense atteindrait un montant de 519.500 fr. et la Confédération en financerait la moitié.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collisée (Couvet), 20 h 30 : « Pendez-les haut et court ».
Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS



SAMEDI ET DIMANCHE 19 ET 20 SEPTEMBRE 1970

COURSE DU JEÛNE

VISITE DE L'ALSACE ET DE STRASBOURG

Prix : Fr. 115.— AVS Fr. 100.—

Inscriptions jusqu'au 5 septembre 1970.

Renseignements : Auto-Transports S.A., 2117 la Côte-aux-Fées. Tél.(038) 9 51 24.

Fleurier

ATTENTION !

De nouveau chaque jeudi matin de 9 h à 12 h, nouveau local des viandes, voltre

poisson frais

(lac et mer) SARDINES, CALAMARES

Se recommande : J.-J. Michoud, Yvonand.

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

CRIDOR: une pétition lancée par le comité d'action apolitique

En son temps, le comité d'action apolitique contre l'implantation de Cridor dans une zone d'habitations avait fait opposition, lors de la mise à l'enquête, au projet d'usine d'incinération des ordures. Une septantaine de signatures appuyaient cette opposition. On sait que par la suite la commune leva l'opposition et que le comité d'action adressa alors un recours au Conseil d'Etat, autorité qui ne s'est pas encore prononcée. L'autorité fédérale fut également saisie de l'affaire et une expertise fut ordonnée, expertise dont le comité d'action attend toujours les résultats.

Aujourd'hui, alors que la construction de l'usine régionale d'incinération avance bon train, le comité d'action a demandé à la commune, le 20 juillet dernier, de quel droit elle prenait une telle liberté. Le Conseil communal a répondu, quatre

jours plus tard, que le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, elle s'était vue autorisée de passer au stade de la construction. N'approuvant pas cette décision de la commune, le comité d'action vient de lancer une pétition qui a recueilli 119 signatures. Dans l'avenir, le comité se propose même de recourir au Tribunal fédéral.

La pétition s'en prend également à la décharge publique des Bulles qui a gravement incommodé un grand nombre d'habitants par ses fumées irritantes, ces derniers temps notamment. Le comité d'action pense qu'il serait grand temps que l'exécutive intervienne d'une façon plus efficace contre ce fléau. Il propose au Conseil communal de la Chaux-de-Fonds de prendre conseil auprès des communes d'Auvergnier et du Locle qui, elles, ont pris de judicieuses mesures en la matière.

LE BARRAGE DU SAUT-DU-DOUBS SERA PROCHAINEMENT REFAIT

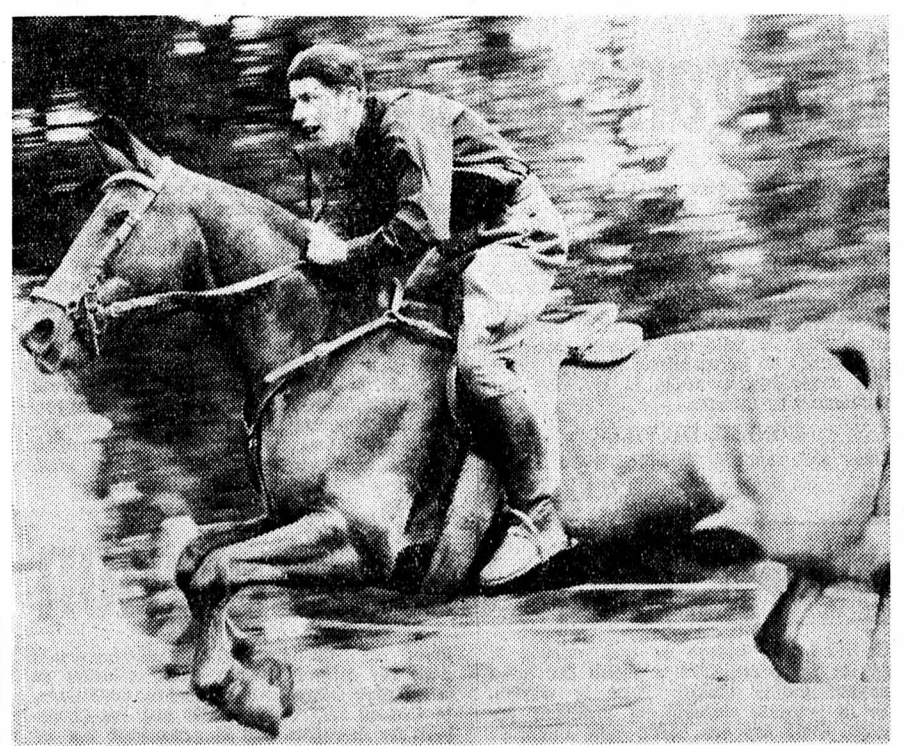
Au Saut-du-Doubs, entre les deux restaurants, le barrage tendu à travers la rivière, est en mauvais état, principalement du côté français, où il ne tient plus en terre que par un fil. Composé d'une trentaine de tonneaux métalliques peints en jaune et reliés entre eux par un câble d'acier, le barrage avait été remis à neuf en 1964. Son entretien et sa pose sont payés conjointement par les deux communes riveraines des Brenets et de Villers-le-Lac. Le barrage signale aux bateaux le seuil à ne jamais franchir avant les premiers rapides et, comme beaucoup de bateaux de Villers-le-Lac n'ont pas d'ancre, il peut éventuellement servir de garde-fou.

Du côté suisse, on confirme que de nouveaux tonneaux ont été commandés et qu'un câble neuf sera posé dès que les eaux seront plus basses. Parfait! Mais, pour des raisons de sécurité évidente, il faut espérer que l'attache du câble,

du côté français, sera complètement refaite. En effet, le grand « clou » fiché en terre, près d'un dépôt d'ordures, est déraciné sur plus des deux tiers de sa longueur, et on se demande si, en cas d'accident, il servirait encore à grand chose...

Etat civil du Locle du 24 août

Mariages. — Hirschy, Fritz-Armand, ouvrier d'usine, et Billod, Danièle-Juliette-Emilie; Delacour, Claude-Bernard, commerçant, et Boss, Mariette-Andrée.
Promesses de mariage. — Andrey, Frédéric, chauffeur, et Kull, Sonja; Andri, Mario, horloger-rhabilleur, et Weiss, Erika-Hedwig; Ceregoli Gianni, manoeuvre du bâtiment, et Di Nuzzio, Luisa; Poffiet, Gilles-Marie-Marc, horloger, et Gibellini, Angela-Lucia.



Succès du concours hippique du Crétet sur la Brévine

Favorisé par un temps relativement clémente, le traditionnel concours hippique du Crétet, qui clôture la saison équestre dans la région, a connu son succès habituel. Dans un cadre magnifique au milieu de vastes forêts de sapins, les cavaliers ont disputé sept épreuves. Dans le courant de l'après-midi, un nombreux public a encore assisté à la traditionnelle montée à l'alpage des magnifiques troupeaux, et à une présentation de « poneys ». Cet intermède folklorique a été très apprécié et applaudi. Malgré quelques chutes spectaculaires, fort heureusement sans gravité, toutes les épreuves se sont déroulées normalement sur des parcours d'obstacles bien préparés. Il faut remercier toute la famille Jeanneret qui permet l'organisation de cette manifestation qui a acquis maintenant droit de cité. Le succès de ce dernier concours constituera sans aucun doute un précieux encouragement pour tous ces amis du cheval, et le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

«Obmacht»; 3. André Robert sur «Valanza». Epreuve de puissance, classement après 4me barrage: 1. Dominique Denner sur «Cibor»; 2. Roger Jeanneret sur «Obmacht»; 3. Jean-Jacques Rosset sur «Capricio».

Décès d'une personnalité

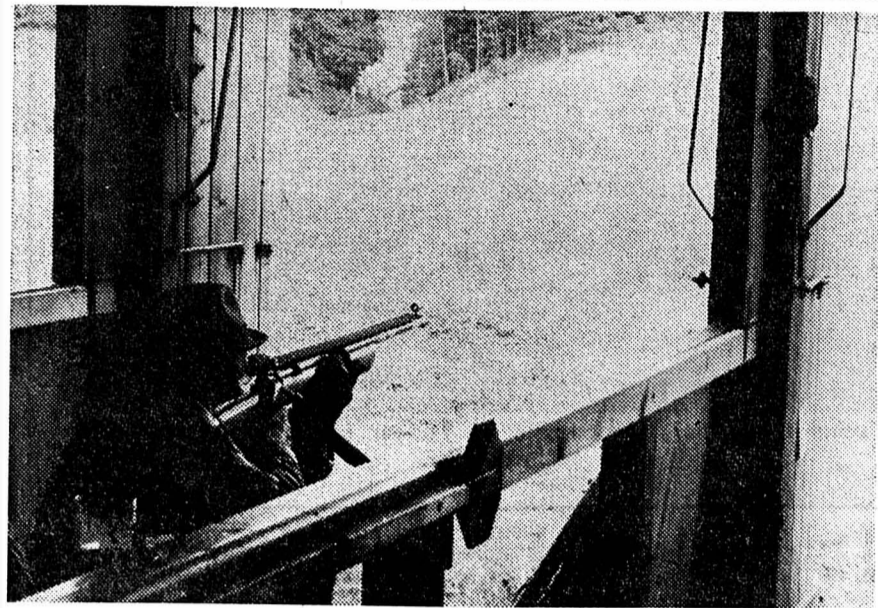
(c) C'est avec beaucoup de tristesse que les Loclois ont appris samedi la mort de M. Fritz Matthey, décédé à l'âge de 65 ans. Ce dernier était fort connu et apprécié de tous. Notaire depuis 1920, date à laquelle il obtint son brevet, il entra dans le bureau de son père qui s'occupait de grâces et d'assurances, et en 1935, à sa mort, il reprit la direction du bureau avec l'assentiment de son père. Très dévoué à sa ville, M. Matthey consacra beaucoup de temps à l'administration de l'hôpital du Locle. Depuis 1937, il était substitut du préfet des Montagnes pour le district du Locle. Il a eu aussi une très grande activité politique, assumant, 28 années durant, le poste de conseiller général, et il siégea pendant trois législatures au Grand conseil. Très écouté, il était particulièrement compétent dans les affaires financières. Sur le plan des sociétés locales, il était président d'honneur de la Chorale du Locle, et était vétérinaire chanteur fédéral. M. Matthey joua également un rôle en vue dans les organisations industrielles locloises.

RESULTATS

Prix des roches - 1er parcours: 1. Francis Maire sur «Mamoula»; 2. Eric Robert sur «Flika»; 3. Josiane Chatelain sur «Souverain». Prix des roches - 2me parcours: 1. Jean-Claude Girard sur «Lancia»; 2. Francis Maire sur «Mamoula»; 3. Francis Robert sur «Coquette».
Prix de la musique de la Brévine: 1. Eddy Schaeffer sur «Leggy»; 2. Eric Nicolet sur «Bouchalter»; 3. Claudy Sandoz sur «Bruno». Prix des restaurateurs: 1. Eddy Schaeffer sur «Leggy»; 2. Louis Opplinger sur «Guipure»; 3. Aug. Charriat sur «Faberies».
Prix de la Société de cavalerie: 1. Roger Jeanneret sur «Obmacht»; 2. J.-J. Rosset sur «Capricio»; 3. Dominique Denner sur «Cibor».
Prix des Monts-Perreux: 1. Gabriel Buchs sur «Grom»; 2. Roger Jeanneret sur

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



La société de tir «Les Armes Réunies» fête son 150^{me} anniversaire

Pour une société de tir, comment fêter plus dignement un anniversaire aussi important qu'un 150^{me} sinon en organisant avec tout le panache désirable, des tirs commémoratifs. Samedi et dimanche (de même que le week-end prochain), la société «Les Armes-Réunies» a mis sur pied des joutes sportives qui avaient attiré plus de 1000 participants (250 au pistolet et 800 pour le tir à 300 m) venus de toute la Suisse. Près de 40 sections s'étaient inscrites, non compris tous les tireurs individuels. C'est ainsi que l'on a pu voir, outre les fortes délégations du canton, des groupes de Zurich, Berne, Bâle, Lausanne notamment.

Du programme-souvenir, on peut extraire ces quelques phrases dues à la plume de M. Bernard Ledermann, vice-président. «1820-1970!» Cent cinquante années! Voilà un anniversaire qu'il n'est pas donné de fêter souvent. (...) La société de tir des «Armes-Réunies» de la Chaux-de-Fonds, fière d'une histoire liée étroitement à de nombreux événements historiques, tient à le célébrer. En effet, elle a été fondée en 1820 — période difficile voire troublée du Pays de Neuchâtel — par une cohorte de partisans d'un régime libéral et démocratique. Leur union a permis non seulement de pratiquer le tir, mais aussi de hâter la transformation des anciennes institutions monarchiques et l'avènement de la République, proclamée en 1848.

Il est évident que ce rôle politique a bien vite disparu pour conserver la partie sportive. Un comité d'honneur a été mis sur pied, en tête duquel figure le conseiller d'Etat Jeanneret qui n'a pu participer à ces journées; de M. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat et qui s'est à nouveau distingué dans les différentes disciplines; du conseiller communal Ramseyer, remplacé par son collègue, M. Moser, pour ce week-end; du colonel commandant de corps Hirschy, chef de l'instruction, qui a assisté samedi aux tirs; de M. Georges Jaggi, président d'honneur de la société de musique militaire «Les Armes-Réunies» et de M. Charles Juillard, président d'honneur de la société de tir organisatrice.

Décès du président d'«Air-Jura»

(c) A Vichy est décédé subitement, samedi, M. Pierre Maillardet, membre fondateur d'«Air-Jura», et actuel président du conseil d'administration. Le défunt, qui était âgé de 54 ans, était industriel à Morteau.

LA SAGNE

Agriculteur malchanceux

Après avoir dû liquider tout un troupeau ce printemps pour des raisons sanitaires, M. F. Meyer, qui avait racheté quelques génisses à eu la désagréable surprise d'en trouver une, lundi matin, morte au pâturage.

Institutrice blessée

La maîtresse des 2^{me} et 3^{me} primaire du collège de la Sagne, Mme Bettex, s'étant fracturé un pied, les élèves ont été renvoyés à la maison et une remplaçante est attendue aujourd'hui.

CAMBRIOLAGE: PLUS DE 10,000 FR. DÉROBÉS

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un ou des individus ont pénétré dans un magasin «discount» appartenant aux Coopératives-Réunies, rue de la Serre 90. Après avoir cassé une fenêtre, ils sont entrés à l'intérieur; là, après avoir également fracturé des portes, ils ont tenté de trouver de l'argent dans la caisse d'épargne des Coopératives, mais en vain.

En revanche, ils ont été plus heureux dans le «discount» et dans un autre magasin des Coopératives donnant sur la rue des Armes-Réunies. Ils ont pu s'emparer d'un coffre et l'ouvrir. C'est une somme évaluée, semble-t-il, à plus de dix mille francs qui a disparu. Il faudra attendre la suite de l'enquête ouverte par la police de sûreté pour connaître les détails exacts de ce cambriolage.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Publicitas S.A. Neuchâtel

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

AIDE DE BUREAU

Connaissance de la dactylo et de l'orthographe française.

Travail intéressant et varié.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la direction de Publicitas S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet - Tél. (038) 8 52 52

Nous cherchons pour travail en atelier

contrôleuses

rapides et adroites, connaissant le visage;

dames

pour petits travaux de reprise.

Faire offres ou se présenter.

FAVAG

cherche

régleuses de relais

pour la téléphonie automatique; formation par nos soins;

personnel masculin

dès 16 ans, pour divers travaux dans notre production;

personnel féminin

pour divers travaux d'atelier.

Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à:

FAVAG SA
2000 NEUCHÂTEL Rue de Monruz 34
Tél. (038) 5 66 01

LOOPING

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

METTEUSES EN MARCHÉ

CHASSEUSES DE PIERRES

REMONTEUSES DE FINISSAGE

OUVRIÈRES D'ÉBAUCHES

Débutantes seraient mises au courant. Places stables et bien rémunérées. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

S'adresser chez

Looping S.A.
Manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5A, 2035 CORCELLES (NE).
Tél. (038) 8 16 03.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche:

- mécanicien
- mécanicien de précision

faiseur d'étampes

pour son atelier de fabrication d'outillages.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31.

Discrétion assurée.

MOVOMATIC

désire engager:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

RECTIFIEURS QUALIFIÉS

OUVRIERS DE FABRICATION

M. Bercher attend votre appel téléphonique et vous donnera avec plaisir tous les renseignements désirés. Tél. (038) 8 44 33. MOVOMATIC, case postale, 2034 Peseux.

Electronique - PRÉCISION - Mécanique

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

Entreprise d'horlogerie de format international

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, un jeune

MICROMÉCANICIEN

pour participer au montage de pré-séries et à la mise au point de nouveaux modèles de réveils et pendulettes électroniques.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 3 37 69, MARIN.

ELECTRONA

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir,

personnes intéressées

dames et messieurs

à être formées par nos soins pour reprendre activités spécialisées dans un de nos départements

accumulateurs, matière plastique ou appareillage de télécommunication

Horaires de travail normal ou en équipe selon convenance.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA S.A., BOUDRY (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

JURA - JURA - JURA

Réorganisation communale à Delémont

Les partis politiques de Delémont viennent de recevoir un rapport de six pages élaboré par la Commission d'étude du règlement d'organisation et d'administration de la commune...

étude d'abord les inconvénients de l'assemblée communale dans une localité qui a actuellement 6300 votants...

disons que ce seraient celles de l'assemblée communale actuelle et du Conseil scolaire. Les décisions importantes, telles qu'adoptions et révisions des règlements communaux, budgets, taxes des impôts...

MAIRE PERMANENT

Autre problème important, celui de la création d'un poste de maire permanent. Dans le système actuel, vu le développement de la ville, le maire ne peut pas facilement mener à bien son travail professionnel et son activité de maire.

On pourrait aussi augmenter de six à huit le nombre des conseillers ou, ce qui paraît souhaitable, créer un poste de conseiller permanent.

ÉTUDE

Enfin, le rapport propose encore la réorganisation de l'administration communale par une maison spécialisée et il constate que, dans l'état actuel des choses, ni les conseillers, ni le maire ne disposent du temps nécessaire à résoudre les problèmes présents et à penser ceux de l'avenir.

La commission Jardin, dont les membres avaient été désignés par les partis et nommés par le conseil, a fourni un travail remarquable. Les partis, comme nous l'avons dit, sont depuis la fin de la semaine dernière en possession du rapport. Ils ont un mois pour l'étudier et se prononcer à son sujet.

FRIBOURG - FRIBOURG

Comme à Neuchâtel, l'épuration des eaux de Fribourg empeste l'atmosphère

Lutte contre la pollution, et vous serez en retour accusé d'être responsable d'une nouvelle pollution! Les autorités communales de Fribourg font actuellement cette fâcheuse expérience.

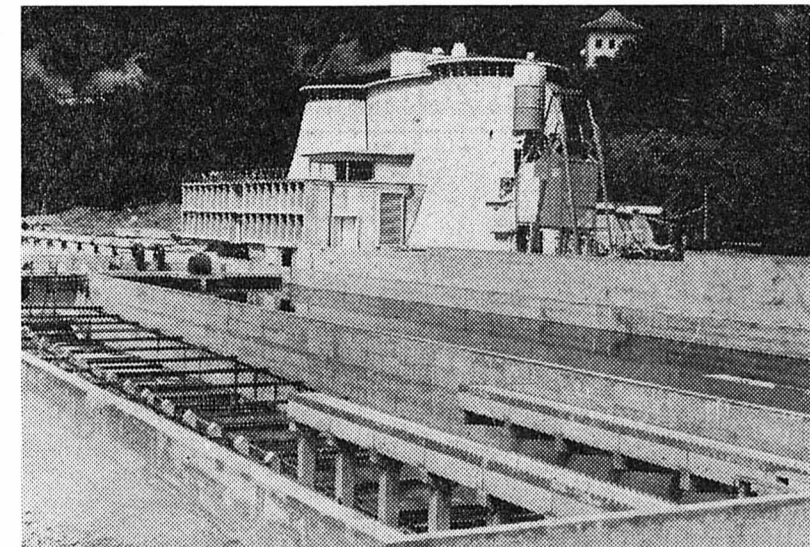
C'est épouvantable! disait hier une hôtelière de Fribourg. Les odeurs montent certains jours de l'usine des Neiges, jusqu'au boulevard de Pérolles. Cela se produit par temps orageux.

Les autorités communales ne peuvent pas ignorer les faits. Il y a eu des réclamations. Récemment, le quotidien de langue allemande «Freiburger Nachrichten» a parlé de «scandale».

Au cours des études préliminaires, selon le quotidien alémanique de Fribourg, on aurait calculé que les vents emporteraient les odeurs vers le lac de Schiffenau, au nord-est. Hélas, ces

vents ne se sont guère manifestés cette année. Au point de vue technique, le problème ne paraît pas être insoluble. Il s'agirait de couvrir les bassins et de construire une conduite afin que les gaz nauséabonds puissent être brûlés dans l'usine d'incinération toute proche.

tement l'avis de l'autorité. Les personnes compétentes étaient encore en vacances ou venaient d'en rentrer. C'est le cas de M. Nussbaumer, syndic. Par son secrétaire, M. Dubey, il nous a fait savoir qu'il devait encore prendre différents avis avant de répondre à nos questions, aujourd'hui. Nous avons toutefois appris que les services de la commune se sont déjà occupés de trouver une solution au problème, sans succès pour l'instant.



L'usine d'épuration, responsable de l'odeur atroce qui règne dans le quartier. (Avipress - Gremaud)

SUITE Pas de médiation

Ce n'est pas encore le cas, puisque le vote du 1er mars 1970 a établi les bases constitutionnelles claires, dans le canton, pour la solution durable du problème jurassien. C'est sur ces bases qu'il s'agit de travailler, avec le concours de la commission des bons offices, ou M. André Sandoz, conseiller national neuchâtelois, a remplacé M. Pierre Graber, entré au Conseil fédéral, et qui a été compléte par la nomination du professeur Bezola.

jouer un rôle particulièrement important dans ses efforts en vue d'une solution de la question jurassienne. Dans ces conditions, le Conseil fédéral est d'avis que les Chambres ne devraient pas se prononcer sur les ni «prendre des mesures de nature à exécuter et les problèmes qu'elles posent, car une influence sur la procédure de la commission des bons offices, voire à la compliquer».

LE TRAVAIL SE POURSUIT Il recommande donc que la commission des pétitions propose au Conseil national de transmettre les quatre pétitions au Conseil fédéral «qui demanderait alors à la commission confédérée des bons offices pour le Jura de les examiner dans la mesure où les questions qui en font l'objet n'ont pas été résolues entre-temps».

En d'autres termes, pas de médiation fédérale directe aussi longtemps que la commission des bons offices, ayant aussi pouvoir de médiation, est à l'œuvre et qu'elle est associée à l'élaboration d'un «statut du Jura», qui est l'une des solutions envisagées, la possibilité d'un plébiscite sur la séparation étant toujours réservée.

ROGGENBOURG Issue fatale

(c) Nous avons relaté, hier, l'accident survenu au jeune Otto Portmann, de Roggenbourg, âgé de 15 ans, qui, circulant à bicyclette, s'était jeté contre une auto arrivant en sens inverse alors qu'il faisait un dépassement dans un virage. Le jeune garçon, qui avait été transporté à l'hôpital de Laufen, puis transféré dans une clinique de Bâle, est décédé hier des suites de ses graves blessures.

SAINT-IMIER Au Conseil général

(c) La prochaine séance est convoquée pour jeudi 27 courant. A l'ordre du jour figurent, entre autres, deux demandes de 25.000 francs pour l'achat d'une œuvre d'art pour le collège secondaire de Saint-Imier et 40.000 fr. pour l'étude d'un projet de remplacement de la conduite d'adduction d'eau Cormoret-Saint-Imier. Un rapport au sujet de la question du village de vacances au Marais-des-Pontins (66 maisons de vacances), un autre concernant l'agrandissement de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier, enfin une demande de préavis au corps électoral concernant la façon dont doit se dérouler la fête des promotions de Saint-Imier à l'avenir.

DELÉMONT Rencontre amicale

(c) L'Amicale des anciens du bataillon 22, qui était aux frontières jurassiennes durant la guerre 1914-18, s'est rencontrée à Delémont. Après un culte et une visite du Musée jurassien, les anciens soldats ont participé à un banquet. Le plus jeune d'entre eux est âgé de... 75 ans et plusieurs sont octogénaires, voire nonagénaires.

MOUTIER Le sociologue G. Friedmann à la «Quinzaine culturelle»

Une brochette de conférenciers viendra apporter son concours à la «Quinzaine culturelle» de Moutier qui se déroulera cette année du 3 au 18 octobre. Parmi ceux-ci, citons le sociologue Georges Friedmann, directeur du centre d'études de communications de masse, à Paris, le journaliste Fernand Gigon (né à Fontenais près de Porrentruy) qui parlera du «monde chinois», et M. Edgar Faure, député UDR du Jura, deux fois président du conseil sous la IVe République.

PORRENTRUJ Cynologie

(c) C'est dans les bois du Fahy et de Vendincourt, que s'est déroulée l'épreuve dite «pour chiens de rouge», organisée par la Société de chasse «Diana», de Porrentruy. Les chiens, dressés spécialement pour le repérage du gibier blessé, avaient à parcourir une piste de 400 m préalablement marquée de sang de gibier, et à retrouver un lapin tué en suivant également une piste ensanglantée. Sur trente concurrents mis à l'épreuve, vingt-cinq ont obtenu le certificat qui en fait des chiens de chasse spécialisés.

Informations horlogères

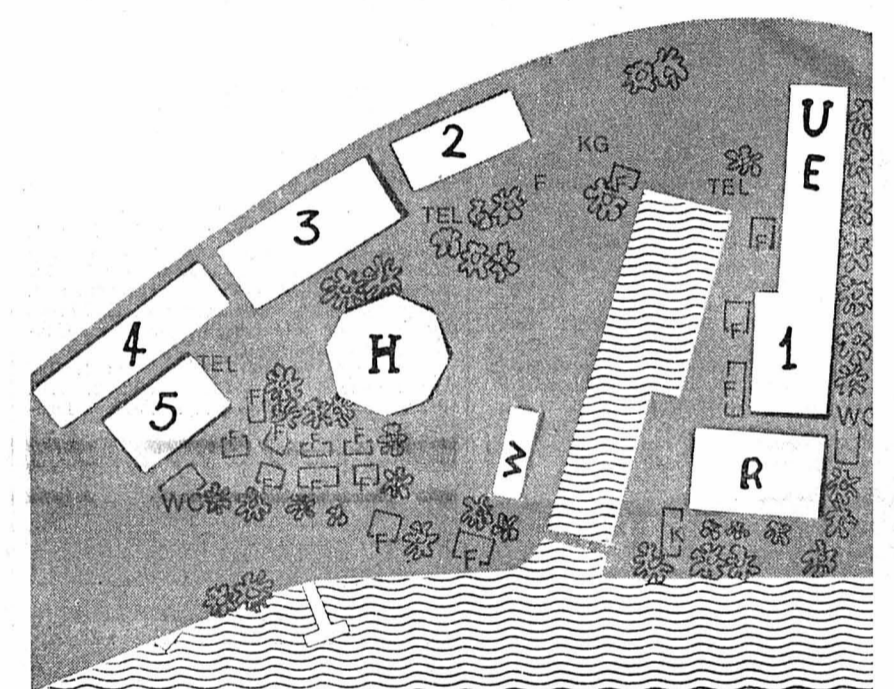
La formation professionnelle horlogère à la Foire de Bienne

Au-delà de l'aspect purement récréatif d'un stand d'information qui sera installé à la Foire de Bienne, les jeunes — ainsi que leurs parents — sont invités à découvrir les réalisations modernes de l'industrie horlogère et, à travers elles, les professions de ce secteur économique telles qu'elles se présentent aujourd'hui. La plupart des jeux électroniques, équipant le laboratoire fantastique sont dus à l'imagination et à la compétence des élèves et des maîtres de l'Ecole d'horlogerie et de la division microtechnique du Technicum de Bienne. La conception générale du stand est l'œuvre de Rémy Pellaton, alors que l'équipement électrique est assuré par les maisons Electro-Tableaux, Bienne, et Witschy Electronic Co, Peseux. Réalisé par la Chambre suisse de l'horlogerie, ce stand a pu être mis sur pied grâce à la collaboration étroite de toutes les associations horlogères intéressées ainsi que d'un certain nombre d'entreprises.

Le corps enseignant des régions intéressées du canton de Berne et de Soleure a été informé de cette réalisation, et les maîtres ont été invités à rendre leurs élèves attentifs à cette possibilité de s'informer sur les professions horlogères. De plus, des cartes d'entrée gratuite à la foire ont été diffusées dans les classes terminales. Enfin, les frais de transport seront remboursés aux classes de diverses régions qui se rendront à Bienne, tandis que pour d'autres, un service de car est prévu. Rappelons enfin que ce stand, qui sera présenté en grande première à la Foire de Bienne, sera en octobre l'une des vedettes de l'exposition Mode et habitation (Modhac) à la Chaux-de-Fonds.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Ouverture de la Foire de Bienne



- Plan de situation: 5 Dégustation, R Restaurant, H Pavillon de bois avec petit restaurant, F Exposants en plein air, W Jeux d'eau, KG Jardin d'enfants, K Kiosque, E Pavillon d'entrée, U Pavillon de l'horlogerie, 1 Ameublement, 2 Commerce/Industrie/Artisanat, 3 Articles ménagers, 4 Articles ménagers

La 7me foire de Bienne ouvrira ses portes demain, pour les fermer le 6 septembre. Pour les nombreux visiteurs de cette manifestation, voici le plan de situation des divers pavillons et halles.

LA MORT D'UN PARACHUTISTE : LA POIGNÉE DU «DORSAL» ÉTAIT-ELLE TROP DURE A TIRER ?

De notre rédaction biennoise : En attendant le rapport de l'Office fédéral de l'air sur les causes qui ont provoqué l'accident survenu dimanche à 16 h sur la place d'aviation de Bienne-Kappelen, accident qui a causé la mort du jeune parachutiste lausannois Gérard Zbinden, 19 ans, voici quelques renseignements que nous avons pu obtenir. Il semble que, du côté matériel, le parachute dorsal de Gérard Zbinden présentait certaines particularités et quelques petits défauts de fabrication, en particulier une poignée dure. Cependant, ce seul fait ne peut être pris en considération pour déterminer les causes de l'accident. En effet, le jeune parachutiste connaissait ce défaut de fabrication puisqu'il avait déjà eu avoir recours au parachute de secours lors de son école à Yverdon.

La chute ventrale. Les camarades de Gérard qui, au sol, observaient son saut n'ont aperçu, à aucun moment, les mouvements d'essais d'ouverture du parachute. Ce n'est qu'à une altitude de 100 m du sol qu'il fit fonctionner le parachute de secours, mais à cette altitude et à une vitesse de chute de 200 km à l'heure, c'était trop tard. Au cours de sa 59me descente en parachute, Gérard Zbinden avait pour mission de réaliser certaines figures qu'il devait stopper à un moment précis. Les observateurs précisent qu'ils ont remarqué que le parachutiste essaya bien de stopper ses tours à plusieurs reprises, ce qui lui fit perdre du temps et la notion exacte de l'altitude. Il ressort donc des premières constatations que l'accident ne peut être dû à des questions de déficiences matérielles mais plutôt à des causes opérationnelles. L'enquête de l'Office fédéral n'est pas encore terminée, mais, d'après M. Maeder, l'accident serait dû uniquement à une ouverture tardive du parachute dorsal.

Pour les triplés de Bienne : les 6000 francs doivent être dépassés

C'est une somme de 5631 francs qui figure désormais au compte de chèques postaux de l'Express (20-373), compte ouvert en faveur des triplés de Bienne. Au nombre des donateurs, on trouve de nombreux habitants de notre zone de diffusion : le Landron ; «Bons vœux aux triplés de Bienne et à leurs parents»; de Peseux : «Bravo pour votre initiative!»; de Saint-Blaise : «Avec nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour les trois nouveaux-nés, leur grand frère et leurs chers parents»; de Saint-Imier enfin : «Et que vive l'esprit suisse-romand!».

Au dos des coupons figurent toujours quelques messages de sympathie. En voici quelques-uns : de Corcelles : «Bons vœux pour toute la famille!»; des Hauts-Geneveys : «Bravo à l'anti-Schwarzenbach!»; le Landron : «Bons vœux aux triplés de Bienne et à leurs parents»; de Peseux : «Bravo pour votre initiative!»; de Saint-Blaise : «Avec nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour les trois nouveaux-nés, leur grand frère et leurs chers parents»; de Saint-Imier enfin : «Et que vive l'esprit suisse-romand!».

CAMBRIOLAGES : Vingt-cinq mille francs (et des pièces d'or) volés

Désagréable surprise, dimanche soir, en pour M. Claude Berni, maître gypseur qui, rentrant à son domicile au No 1 du chemin de la Mine-d'Or, après avoir passé la fin de la semaine dans son chalet à Soubey, a constaté que sa villa avait été cambriolée. Les cambrioleurs se sont introduits par effraction. Ils ont descendu le coffre-fort dans la cave, après l'avoir ouvert ils l'ont délesté de son contenu, soit environ vingt-cinq mille francs. La même constatation a été faite par M. V. Ferretti, entrepreneur, domicilié au No 1 du chemin de Mauchamp. Là, les voleurs se sont emparés, dans le coffre-fort également, de onze pièces d'or de vingt francs. Cette information mérite confirmation puisqu'elle n'imane pas des organes de la police.

Inspection militaire

(c) Dès aujourd'hui, et jusqu'au 1er septembre, aura lieu à Bienne l'inspection de l'équipement pour les troupes romandes. Ces opérations n'auront plus lieu comme précédemment devant le Seefels, mais sur la place de gymnastique du collège des Tilleuls. Sont soumis à l'inspection tous les soldats, appointés, caporaux et sergents des classes 1938 et postérieures qui, dans l'année, ne font pas de service militaire.

Il s'évade de l'hôpital cantonal : un gendarme lui tire dans le dos

Hier, le nommé André Demeus, 26 ans, dangereux cambrioleur en détention à la prison centrale de Fribourg, où il se trouvait depuis peu, a tenté de mettre fin à

ses jours en s'ouvrant une artère du bras gauche. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital cantonal pour y recevoir les soins que nécessitait son état.

Malaises mortels

(c) M. Michel Demierre, âgé de 39 ans, employé à Fribourg, a succombé, victime d'un infarctus du myocarde. Caporal à la compagnie de fusiliers 1/165, qui vient d'être mobilisé avec le régiment d'infanterie 88, il s'est affaibli vers 19 heures, alors qu'il était au repos.

Sa blessure n'étant pas jugée grave par les médecins, Demeus devait être reconduit à Bellechasse d'où il s'était évadé le 7 août dernier. Alors qu'il quittait l'hôpital cantonal, en fin d'après-midi, l'individu tenta de s'évader. Après une brève poursuite et après les sommations d'usage, l'agent commis à sa garde tira sur le fuyard. Atteint d'une balle dans le dos, Demeus a été admis à l'hôpital d'où il venait de s'échapper.

CHEVRILLES une blessée

(c) Hier, vers 16 heures, une voiture occupée par trois membres d'une famille de Saint-Ours circulait de Saint-Sylvestre en direction de Chevrières. Entre ces localités, le conducteur perdit la maîtrise du véhicule dans un virage. Déportée à gauche, l'automobile passa par-dessus une glissière de sécurité et fit un tonneau avant de s'immobiliser. Un passager, Mlle Rita Andrey, 16 ans, fut grièvement blessée. Souffrant notamment d'une fracture du crâne, elle fut transportée à l'hôpital cantonal. Son père, qui conduisait, et son frère ne sont pas blessés.

CHATEL-SAINT-DENIS Collision

Hier, vers 17 heures, un fourgon conduit par un habitant de Châtel-Saint-Denis circulait route de Montreux. Il bifurqua à gauche et alors qu'une voiture vaudoise le dépassait, la collision qui s'ensuivit fit pour 4000 fr. de dégâts.

Advertisement for WYSS Tapisom carpet. Features a large image of a circular carpet with a decorative pattern. Text includes 'Le tapis à succès', 'solutionne «en couleur» vos problèmes de sols', 'TAPISOM testé en plein air par plus de 15 millions de passants.', 'avec lui, créer un intérieur est un plaisir', 'depuis 1961 s'est affirmé dans le monde entier. Plus de 1 500 000 m² posés en Suisse.', 'Maintenant dans 14 couleurs nouvelles d'un effet décoratif unique.', 'au reste: laissez-nous vous faire la preuve que Tapisom est le meilleur.', 'J. WYSS S. A. 6, Place-d'Armes, 2000 Neuchâtel Téléphone (038) 5 21 21', 'recette éprouvée', 'roûtir 3 min. de chaque côté', 'pour tous, à toute heure', 'partout', 'toujours chez Bell', 'L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal'.

L'automne le plus long



A gauche: Robe-chasuble en jersey courtelle bonded, en camel, noir, marine
Tailles 36 à 42: 89.-
Pullover en lambswool à côtes, avec grand col roule, manches longues, en blanc, noir, marron ou rouge, tailles 36 à 44: 59.-
A droite: Robe en jersey courtelle, col haut, boutonnage asymétrique, en noir ou marron. Tailles 36 à 42: 98.-

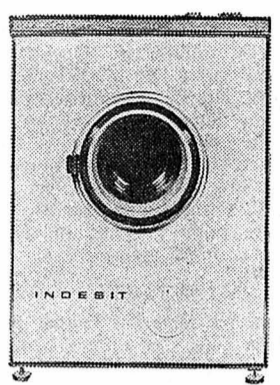
Des manteaux maxi, des femmes au «long-court», des robes midi: des robes qui peuvent se porter ouvertes dévoilant ainsi des jambes «en collants» ou bottées...

armourins
neuchâtel
au Printemps
La Chaux-de-Fonds

Nous reprenons votre ancienne machine à laver

Fr. 400.-

à l'achat du modèle



Superluxe
5 kg - 220/380 V
Fr. 1590.-
reprise > 400.-
reste net Fr. 1190.-

Garantie totale d'usine: une année sur pièces et main d'œuvre

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL
Fbg du Lac 43 ☎ 5 69 21

On cherche
SCIAGES SECS DE CERISIER-POIRIER-ORMEAU
Indiquer les épaisseurs et prix.
Tél. (027) 2 22 73.

Nettoyages Molliet
Bevaix - Tél. (038) 6 65 80

Débarras de caves - Devis sans engagement - Escaliers, vitrines, bâtiments neufs

aux p'tits soins
chez votre opticien
Fahys
RABUS NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélo-moteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

FORTIS
SEUL AGENT OFFICIEL SPÉCIALISÉ
WILLY STEINER & FILS
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
SEYON 5A (Immeuble Boucherie MARGOT)

RÖÖSLI
Plâtrerie-peinture
Papiers peints
Tél. 6 16 50 Décoration

AUTO-ELECTRO-SERVICE des Fahys
Spécialiste de la partie électrique
J. Jacot-Guillarmod
Tél. 4 07 07

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____

Banque Rohner + Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



Groupes électrogènes

de 3 à 100 kilowatts.
Entièrement automatiques.
Etat de neuf, vendus avec garantie.
PRIX SANS CONCURRENCE.
Tél. (022) 43 67 73.

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-
● Pas de caution: Votre signature suffit
● Discrétion totale
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038/6 44 04
X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer

NOTRE FEUILLETON

L'Eclatante revanche

par MICHELLE CAMBARDS

Demeurée seule, Renata jeta un coup d'œil autour d'elle. La vieille baronne parlait avec le commodore et les jeunes mariés roucoulaient dans l'embrasure d'une fenêtre. Quant à Laborde, il se tenait, impassible, près de la table roulante qui servait de bar.
Sans hésitation, elle fonça vers lui.
— Servez-moi un whisky, s'il vous plaît.
S'étant assurée que personne ne faisait attention à eux, Renata enchaîna à mi-voix:
— Qui êtes-vous, Jean-Marie? Et que faites-vous ici en soi-disant diplomate de retour de l'Inde?
— Je pourrais, moi aussi, vous poser une foule de questions, rétorqua-t-il sur le même ton. Vous n'avez ouvert la bouche que pour proférer des mensonges. Heureusement pour moi, d'ailleurs. Comme nous jouons tous deux une étrange comédie, nous risquons, tôt ou tard, de gaffer. Ne serait-il pas préférable de nous expliquer franchement?
Renata but une gorgée de whisky pour se donner le temps de réfléchir.
Que risquait-elle en racontant la vérité à Jean-Marie? Peut-être s'en ferait-elle un allié? Et puis, ce serait

passionnant de savoir pourquoi Laborde avait adopté cette fausse étiquette de diplomate.
— D'accord, prononça-t-elle.
Elle s'interrompit, car Antoine et Lennox revenaient dans le salon.
Vivement, Jean-Marie lui murmura:
— Venez déjeuner demain, vers une heure, à l'auberge de Rilly, sur la route de Blois à Amboise. Nous y serons tranquilles pour parler. Bien entendu, pas un mot à qui que ce soit.
Laborde acquiesça d'un clin d'œil et prononça en élevant le ton:
— Figurez-vous, chère amie, que j'ai eu la chance de dénicher un ravissant pied-à-terre avenue Kléber...
X X X
Pendant le dîner aux chandelles, Renata resta sagement au diapason des autres, c'est-à-dire en plein lieux communs.
Au dessert, cependant, Favras devint agressif. Pour atteindre la jeune fille, il avait un sujet en or: la Bourgnanière.
— Vous avez sans doute l'intention d'effectuer un pèlerinage à votre ancienne propriété? demanda-t-il avec une perfidie dont elle fut la seule à avoir conscience. Pierre et Augustine seront si heureux de vous revoir!
— J'irai dès demain matin, répondit-elle nettement. Je les considère comme faisant partie de ma famille et je serais la dernière des ingrates si je n'allais pas les embrasser.
— En effet, ces domestiques vous étaient très dévoués, répliqua Antoine d'un air narquois. Ils veillaient sur vous comme des chiens.
— Dites plutôt qu'ils m'ont élevée comme si j'avais été leur propre fille, précisa Renata sans perdre son calme.
— C'est juste. Ils vous avaient transformée en une véritable sauvage, à laquelle vous ne ressemblez plus guère aujourd'hui.
— Peut-être. Mais je regrette de ne pas être demeu-

rée ce que vous appelez: une sauvage. Toutes les déceptions que j'ai eues m'ont été infligées par des gens civilisés et distingués.
Après le dîner, le commodore se fit l'organisateur des distractions de la soirée.
— Voulez-vous jouer au bridge ou regarder le programme de la télévision dans le petit salon voisin? demanda-t-il à chacun.
Renata, Jim Lennox et la jeune mariée choisirent la télévision. La vieille baronne déclara préférer son lit de «pourpre maudite» et se retira aussitôt. Le jeune marié, Laborde, Antoine et Mac Pherson optèrent pour le bridge.
Un peu avant minuit, au moment de la dernière diffusion du journal télévisé, Renata murmura un rapide bonsoir à l'intention de ses deux compagnons, avec lesquels elle n'avait d'ailleurs pas échangé un mot depuis qu'ils s'étaient installés devant le petit écran, et quitta la pièce dans un état de complet abrutissement.
Dans le grand salon, les quatre bridgeurs se levèrent avec un ensemble parfait pour lui souhaiter une bonne nuit.
— Je ne vais pas tarder à vous imiter. Notre partie est presque finie, dit Laborde en jetant un coup d'œil sur sa montre. Demain, je dois me lever tôt. J'ai rendez-vous pour déjeuner avec des amis, assez loin d'ici...
La jeune fille ne broncha pas. Elle avait compris que Jean-Marie lui rappelait discrètement qu'il l'attendait à l'auberge de Rilly.
Elle refusa le dernier whisky que lui proposait Antoine et gagna sa chambre, n'aspirant qu'à dormir.
X X X
Maintenant, il y avait plus d'une heure que Renata était couchée et le sommeil ne venait toujours pas. Agacée, elle fit un nouvel effort pour s'intéresser au roman policier dont elle avait entamé la lecture. Malheureusement, l'auteur n'avait pas le talent de Melvina Eden.

Les meurtres s'y succédaient à une cadence accélérée et Renata en était au huitième cadavre lorsqu'elle entendit le ronflement d'un moteur. D'abord assez lointain, le bruit s'amplifia et s'arrêta net.
Il était une heure et demie du matin. La voiture qui venait de s'arrêter dans la cour du château amenait sans doute des clients? Cependant, Antoine n'avait-il pas affirmé qu'il avait refusé toute réservation pour ce soir?
«A moins d'être un ami intime, on ne débarque pas au milieu de la nuit sans être attendu», songea-t-elle.
Pensant qu'il s'agissait d'un chasseur qui, pour une raison quelconque, se rendait à Marchenoir avec douze heures d'avance, elle se demanda si ce n'était pas une relation de la famille Favras qu'elle aurait connue autrefois.
Poussée par le démon de la curiosité, Renata éteignit sa lampe de chevet, sauta à bas du lit et s'approcha de la fenêtre dont elle écarta un des lourds rideaux.
Dans la pénombre, elle distingua la masse sombre d'une voiture, stationnant sous deux étaux au pied de la tour d'angle où elle savait qu'Antoine avait ses appartements.
Ce qui intriguait la jeune fille au plus haut point, c'était que toute la maison semblait dormir. Aucune lumière, aucun bruit ne permettait de déceler la moindre présence humaine. Pourtant, plusieurs minutes s'étaient écoulées depuis que la voiture avait pénétré dans la cour du château.
«Ce client tardif doit avoir une clé personnelle. Il serait donc un habitué de la maison. Mais qui cela peut-il être?» s'interrogea la jeune fille en se recouchant.
Elle ralluma sa lampe et se remémora les gens qui fréquentaient Marchenoir quelques années auparavant, ce qui la plongea dans un passé infiniment douloureux.

natation

Enfin, ce sont treize records du monde qui ont été battus à Los-Angeles

John Kinsella (1500 m) et Marc Spitz (100 m) les vedettes des championnats des Etats-Unis

John Kinsella et Marc Spitz (malgré sa défaite), auteurs de deux records « historiques »...

proché d'un dixième en 52"3 le temps de Wenden.

Les craintes de Spitz étaient fondées. Pour un petit millimètre, Heckl, étudiant à l'Université de Californie du Sud...

TRIOMPHE MODESTE

Spitz, un Californien de 20 ans, peu après avoir gagné sa série en 51"9 — le record du monde appartenait à l'Australien Michael Wenden...

AU SPRINT

Le 1500 mètres libre fut l'autre grand moment de la soirée et donna lieu, entre le nouveau champion John Kinsella et son prédécesseur Mike Burton...

BURTON: TROIS FOIS BATTU

C'est à une technique de virage fortement améliorée que Kinsella, qui a réussi le doublé (titre et record) à la fois sur 400 mètres et sur 1500 mètres...

des efforts pour le rejoindre. Maintenant, je ne perds plus de terrain. A-t-il expliqué, Burton, trois fois battu d'un rien, d'abord par Kinsella sur 400 mètres...

DEBBIE MEYER SANS ADVERSAIRE

En comparaison, les autres épreuves furent fades, même le 200 mètres quatre nages, qui amena pourtant la chute d'un record du monde (2'09"5 contre 2'09"6) et un troisième titre pour Gary Hall...

DERNIER RECORD

La dernière course, le relais quatre fois 100 mètres libre, amena la chute du dernier record du monde, l'équipe du « Los-Angeles Aquatic Club », composée de Don Havens, Mike Weston, Don Frawley et Frank Heckl...

1968. Heckl, qui étreignait son titre du 100 mètres, mit à son actif le parcours le plus rapide, en 51"3, ce qui, compte tenu de l'avantage du départ en relais, équivalait à 52 secondes dans une course normale.

CONCLUSIONS

Les championnats des Etats-Unis se sont ainsi clos sur la chute de 13 records du monde (14 si l'on compte celui du 4 x 200 mètres libre qui a toutefois peu de chances d'être homologué en raison de la présence de l'Allemand de l'Ouest Hans Fassnacht avec trois Américains) et sur un match nul entre les deux entraîneurs Don Gamble et George Haines...



GARY HALL. — Le nageur de Santa Clara a marqué, lui aussi, ces championnats des Etats-Unis (Téléphoto AP)

hippisme

Les meilleurs trotteurs suisses présents

Yverdon ouvre son hippodrome pour deux nocturnes

Après le magnifique succès des courses yverdonnoises de juillet et l'engouement du public, la Société pour l'amélioration de la race chevaline va organiser à nouveau deux nocturnes dans la capitale du Nord vaudois.

sur un public fidèle, sur des partisans et des collaborateurs, au sein de son comité d'organisation, sur lesquels il pouvait s'appuyer.

L'hippodrome d'Yverdon — le plus ancien et le plus moderne de Suisse — a réuni les suffrages des propriétaires de trotteurs qui tous seront présents vendredi et samedi prochains.

Ils vont prouver à cette occasion leur intérêt d'une manière tangible puisqu'ils acceptent de ne toucher leurs prix qu'au prorata des bénéfices de la manifestation; un 50 % leur est pourtant garanti. Le programme se présente ainsi: vendredi en ouverture, une course libre (14 participants), puis cinq courses au trot, dont une réservée aux dames! Il y aura ce soir-là 65 chevaux inscrits; samedi, le nouveau champion suisse de dressage présentera son programme suivi du vice-champion. Ensuite, nous aurons cinq courses au trot, dont une réservée aux anciens drivers. On comptera 62 chevaux au départ.

Tous les favoris de Suisse seront présents avec leurs meilleurs chevaux. On pense aux Besson, Devaux, Hotz, Martin, Monnier, Pittet (en tête du championnat), Schmalz, Sourlier, Stehnerberger, etc. Les paris sont ouverts. C'est le cas de le dire, puisque le pari mutuel est organisé sur chaque course. Voilà une belle récompense pour Yverdon qui présente des programmes alléchants et qui entretient son hippodrome d'une façon exemplaire. Deux belles soirées en perspective.

Trois records suisses battus

A l'occasion de l'inauguration de la piscine du Letzibad, à Zurich, deux nouveaux records suisses ont été établis. Le relais du SV Zuercher, avec Iris Kohler - Yvonne Huesser - Marianne Kuhweg Suzanne Niesner, a amélioré de deux dixièmes de seconde le record du championnat suisse interclubs (4 fois 100 m libre, 4 fois 100 m dos, 4 fois 100 m papillon et 4 fois 100 m brasse), qui était détenu depuis 1968 par Genève natation en 21'16"7. Le SV Zuercher a été crédité de 21'16"5. D'autre part, l'équipe du SV Limmat Zurich, avec Susi Tarnutzer, Rita Vœlmin, Erika Rugg et Irena Debrunner, a battu de trois sixièmes de seconde le record du 4 fois 50 m nage libre, le portant à 2'01"7.

Quant à l'équipe du relais 4 fois 50 m quatre nages du SV Limmat Zurich, avec Barbara Luescher, Erika Rugg, Irena Debrunner et Rita Vœlmin, elle a amélioré un quatrième record suisse, dans la piscine du Letzibad, à Zurich, de quatre dixièmes de seconde. Elle a été créditée de 214"0 (ancien record par la même équipe 214"4).

athlétisme

Pentathlon national

Vingtième titre pour Meta Antenen

Pour la sixième fois consécutive, la Schaffhouseuse Meta Antenen (21 ans) a remporté, à Riehen, le titre de championne suisse de pentathlon, titre qui est le vingtième de sa carrière. Elle l'a obtenu en réussissant deux meilleures performances suisses de la saison: 6 m 61 au saut en longueur

et 4.780 points au classement final, total qui lui a permis de distancer nettement Beatrix Rechner, qui détenait la précédente meilleure performance de la saison.

C'est avant tout le saut en longueur qui a permis à Meta Antenen de creuser l'écart. Outre ses 6 m 41, elle y a réussi un autre saut de 6 m 40, le troisième étant de 6 m 33.

Voici le classement final:

- 1. Meta Antenen (Schaffhouse) 4.780 p. (100 m haies en 14"1 - 11 m 33 au poids - 1 m 60 en hauteur - 6 m 41 en longueur - 25"2 au 200 m); 2. Beatrix Rechner (Berne) 4.605 p. (15"2 - 10 m 83 - 1 m 74 - 5 m 85 - 25"4); 3. Nanette Furgine (Zurich) 4.237 p. (15"5 - 11 m 64 - 1 m 63 - 5 m 40 - 27"5).

Meilleures performances par disciplines. — 100 m haies: M. Antenen en 14"1. Poids: Edith Anderes (Saint-Gall) avec 13 m 18. Hauteur: B. Rechner avec 1 m 74. Longueur: M. Antenen avec 6 m 41. 200 m: M. Antenen en 25"2.

cyclisme

Le Lucernois Nyffeler champion suisse juniors

La finale suisse des juniors, à Langenthal, s'est terminée par une victoire en solitaire du Lucernois Fredy Nyffeler.

Classement de cette finale, qui a réuni 76 coureurs: 1. Nyffeler (Hochdorf) les 115 km en 2 h 53'13" (moyenne 39,834); 2. Grau (Zurich-Affoltern) à 43"; 3. Badertscher (Kreuzlingen) à 2'06"; 4. Rossi (Pieterlen); 5. Huser (Malters); 6. Hofer (Brugg); 7. Stiz (Emmenbrucke); 8. Lafranchi (Langenthal), puis le peloton, fort de 25 autres coureurs, dans le même temps que Badertscher.

Le Vandois Henri Regamey a pris la deuxième place du circuit du golf, qui s'est couru sur la distance de 102 km, à Evian. Regamey, échappé en compagnie du Français Fioridalisi, a été battu au sprint après une épreuve très animée qui réunissait 44 concurrents.

yachting

Des Australiens champions du monde des 420

Les Australiens John Gilder et Douglas Giles ont remporté le championnat du monde des 420, qui s'est déroulé au large de Tel-Aviv.

Les Suisses Jacques Schrag - Françoise Schrag et Claude Isaac - André Maag ont eu un bon comportement et ils terminent respectivement au 16ème et au 19ème rang.

Classement final: 1. Gilder - Giles (Aus) 30,4 p.; 2. Choquet - Arbona (Fr) 36; 3. Campbell - Scalle (EU) 55,4; 4. Demartial - Aubron (Fr) 59,7; 5. Carmel - Lazarov (Isr) 65,4. Puis: 16. Schrag - Schrag (S) 117,7; 19. Isaac - Maag (S) 125; 35. Baudraz - Fiaux (S) 183; 47. Furrer - Hunziker (S) 224.

automobilisme

« Bombe » sur le marché: l'arrivée d'un nouveau petit bolide Citroën lance sur les routes sa dernière née, la « GS - 5 CV »

Pendant plus d'un mois, les routes étroites et tortueuses d'Irlande du Sud, dans la région proche de Londonderry, ont été parcourues par des voitures dont la forme était inconnue jusqu'ici. Ces petits bolides bondissaient sur les cassis, se faufilaient dans les virages serrés, et le souci principal des conducteurs était d'éviter les montons dormant sur la route, et de ne pas perdre la gauche de la chaussée...

Citroën faisait essayer à tous les journalistes européens, spécialistes de l'automobile, le dernier produit de ses usines: une intéressante petite voiture de 1015 centimètres cubes dont la puissance atteint 61 CV SAE. Son moteur 4 cylindres à plat refroidis par air, à deux arbres à cames en tête, l'entraîne à près de 150 km à l'heure.

La qualité essentielle de ce nouveau petit bolide est d'être équipé de la suspension hydro-pneumatique monté, jusqu'ici, sur les modèles DS et ID. La suspension est à quatre roues indépendantes et le freinage est assuré par 4 freins à disques à double circuit. Cette « Citroën GS », comme l'appellent les constructeurs, est dotée d'un équipement complet, que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer sur des véhicules de cette catégorie.

EN IRLANDE. Le manque d'habitude dans la conduite à gauche et le mauvais état des routes irlandaises ne nous ont malheureusement pas autorisé de tirer le maximum de ce petit moteur, mais l'essai nous a permis de découvrir une nervosité inattendue et des performances dignes de voitures beaucoup plus puissantes. La GS possède une tenue de route extraordinaire « jamais atteinte sur un modèle Citroën », comme nous le disait un des ingénieurs de la marque. Le freinage lui aussi est sans reproche, et la suspension hydro-pneumatique permet une conduite agréable, dans un confort réservé autrefois aux voitures prestigieuses de la marque.

Nous aurons l'occasion, prochainement, de procéder à un essai complet de ce véhicule et d'en donner les résultats à nos lecteurs.

J.-P. NIKLÈS



TRONQUÉ. — Un arrière parfaitement adapté au goût du jour et fonctionnel

Toujours le même scénario à la « Can-Am »

Encore une McLaren d'usine vainqueur

Le scénario des dix-sept dernières courses de la série « Can-Am » s'est répété, alors que pour la 18ème fois d'affilée, une McLaren d'usine a remporté la palme. C'est ainsi que le Néo-Zélandais de 33 ans Denis Hulme, au volant d'une McLaren M 8 D a mené de bout en bout pour gagner sa troisième victoire consécutive cette année dans la cinquième épreuve de cette série, qui s'est courue à Lexington (Ohio).

Hulme — il avait obtenu la corde au départ grâce à un temps de 1'27"6 aux essais (157 km 810) — n'a fait qu'une bouchée de ses 25 adversaires et ainsi devancé le New-Yorkais Peter Revons de plus d'une minute.

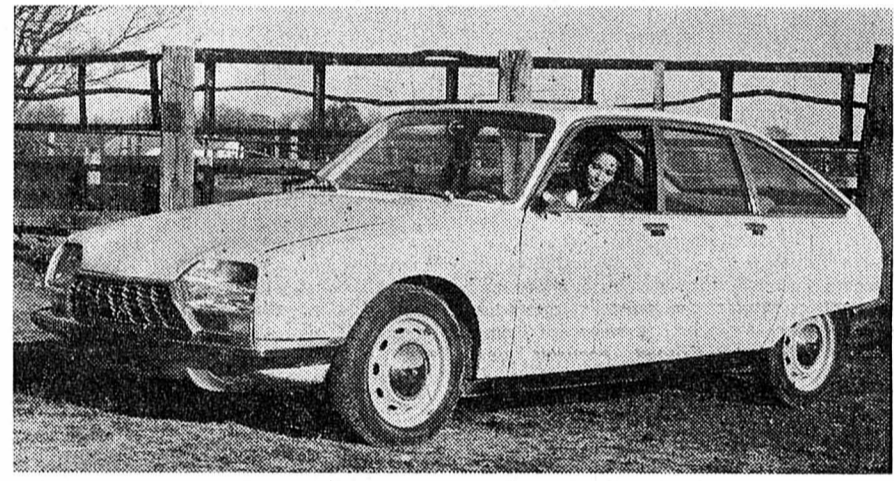
Le classement: 1. Denis Hulme (NZ) McLaren M 8 D, 80 tours, soit 308 km; 2. Peter Revons (EU), Lola T-220-80, à 1'17"4; 3. Lothar Motschenbacher (EU), McLaren M 8 B, à un tour; 4. Chuck Parsons (EU), Lola T-163, à trois tours; 5. Garry Wilson (EU), Lola T-163, à quatre tours; 6. Roger McCay (EU), McLaren M 8 C, à cinq tours.

Classement de la « Can-Am » après cinq épreuves: 1. Hulme 72 p.; 2. Dan Gurney (EU) 42; 3. Motschenbacher 39; 4. McCay 25; 5. Bob Brown (EU) 23; 6. Peter Gethin (EU) 16. Puis: Jo Siffert 15.

Succès de Surtees à Oulton Park

La traditionnelle « gold-cup » réservée aux voitures de formule 1 et de formule 5000, sur le circuit très sélectif de Oulton Park, s'est terminée par la victoire du Britannique John Surtees, sur Surtees TS 7, qui a battu l'Autrichien Jochen Rindt, sur « Lotus-Ford ». Au cours de la première manche — l'épreuve en comptait deux — l'Ecosais Jackie Stewart, au volant de sa nouvelle voiture, une « Tyrrell-Ford », avait battu son propre record du circuit, en 1'26" (ancien record 1'28").

CLASSEMENT. 1. Surtees (GB), « Surtees TS 7 », deux fois 20 tours, soit 177 km 720 en 59'48" 2 (moyenne 178 km 310); 2. Rindt (Aut), « Lotus-Ford », 59'51"; 3. Oliver (GB), « BRM 153 », 1 h 00'08"; 4. Ganley (NZ), « McLaren MTB »; 5. Taylor (GB), Lola T 190; 6. Saunders (GB), « Crossle 15 F ».



« GOUTTE D'EAU ». — La forme traditionnelle à la marque, la plus efficace en aérodynamique

Nouveautés dans la gamme Renault

Pour ne pas rester en arrière, la maison Renault annonce également deux nouveautés et quelques modifications sur ses modèles existants. Première des deux nouvelles venues, la « R 6 » de 1100 cm3 peut atteindre la vitesse de 135 kmh grâce à son moteur de 1108 cm3, vilbrequin à cinq paliers doté d'une culasse en aluminium et de soupapes parallèles inclinées en tête. Ce modèle est équipé d'un système de refroidissement par liquide avec circuit hermétique comme la « R 6 » de 850 cm3, mais comportant en outre un ventilateur électrique à fonctionnement intermittent commandé par thermocontact. La puissance maximum passe de 38 à 48 CV SAE.

La puissance fiscale est portée à 6 CV contre 5 CV pour la R 6 normale.

La R 6 1100 est munie de freins à disques sur 1 s roues avant, à tambours sur les roues arrière à commande hydraulique.

La R6 « 850 cm3, quant à elle,

bénéficie de quelques modifications et de quelques aménagements intérieurs.

La R 12 Gordini — deuxième nouveauté de la gamme 1971 — est dotée d'un moteur de 1565 cm3 de cylindrée à deux carburateurs développant une puissance maximum de 125 CV SAE à 6.250 tours-minute. La boîte de vitesse à cinq rapports, les freins à disques sur les quatre roues à commande hydraulique assistée, la vitesse de pointe de 185 kmh attireront sans nul doute les fanatiques de la conduite sportive qui constituait la clientèle de la « R 8 Gordini ».

Autre innovation apportée par la série à sa gamme de voitures, les R 16 modèle normal ou « TS » sont offerts avec boîte de vitesse automatique en option.

Les « R 8 » et « R 10 » restent inchangées. Les « R 4 » présentent quelques modifications de carrosserie et leur équipement électrique passe de 6 à 12 volts.

La Française Lefèvre championne du monde

A Copenhague, la Française Janou Lefèvre, montant « Rocket », a remporté la troisième et dernière épreuve du championnat du monde des cavalières, s'adjugeant ainsi le titre. Déjà gagnante de la première épreuve et seconde lors de la seconde, l'amazone française devance les deux favorites britanniques, Marion Mould et Anneli Drummond-Hay.

Classement final du championnat du monde des cavalières: 1. Janou Lefèvre (Fr) 5; 2. Marion Mould (GB) 8; 3. Anneli Drummond-Hay (GB) 8; 4. Elisa Perez de Las Heras (Mex) 15; 5. Lucia Faria (Bre) 19; 6. Marianne Leffler (Su) 21. Puis: 9. Monica Bachmann (S) 28.

motocross

GP d'Allemagne de l'Est Domination belge

Le Grand prix d'Allemagne de l'Est des 250 cmc, qui s'est couru sous la pluie à Gumpelstadt en présence de 10.000 spectateurs a été remporté par le Belge Sylvain Geboers devant son compatriote Joël Robert. Par cette victoire, Geboers a encore accentué son avantage sur Robert et il est pratiquement assuré du titre mondial.

RÉSULTATS: 1. Sylvain Geboers (Be), Suzuki, 2 points; 2. Robert (Be) Suzuki 5; 3. de Coster (Be) CZ 6; 4. Kavinov (URSS) CZ 8; 5. Petersson (Su) Suzuki 12; 6. Stodulka (Tch) 15. — Classement provisoire du championnat du monde: 1. Geboers 100; 2. Robert 96; 3. M. Halm (Tch) 76; 4. de Coster 67; 5. A. Mikkola (Fin) 44.

tennis

Défaite helvétique en Bavière

En match représentatif qui s'est déroulé à Bad Reichenhall, la Suisse a subi une défaite très nette face à la Bavière, qui s'est imposée par 11-4. Dans le match au sommet de cette confrontation, le Municois Karl Meier a battu le Suisse Matthias Werren par 6-1 6-0.

RESULTATS

Messieurs: Meier (All) bat Werren 6-1 6-0; Manta (S) bat Wuensching 6-2 3-6 6-4; Mattern (All) bat Holenstein 6-3 2-6 6-4; Meier bat Manta 6-3 3-6 6-1; Werren bat Wuensching 7-5 3-6 6-1; Egerer (All) bat Spitzer 6-3 6-4; Mattern bat Spitzer 6-1 6-3; Egerer bat Holenstein 6-4 5-7 6-3; Meier - Wuensching battent Werren Manta 6-1 7-5; Egerer - Mattern battent Holenstein - Spitzer 6-4 7-5.

Dames: Ameli Ring (All) bat Marianne Kindler 6-2 6-3; Rita Felix (S) bat Baerbel Wuessel 9-7 6-4; Marianne Kindler bat Baerbel Wuessel 6-3 6-2; Ring-Wuessel battent Felix - Kindler 9-7 6-4.

Quatre Romands aux championnats internationaux d'Allemagne juniors

Pour la première fois, quatre juniors suisses participeront aux championnats internationaux d'Allemagne à Hambourg du 25 au 30 août.

Il faut signaler que ces quatre joueurs sont tous Romands. Il s'agit de Franky Grau (Montreux), Kurt Gerne (Lausanne), Andréas Hütschmid (Genève) et Patrice Curiani (Neuchâtel). Ces quatre joueurs suivent un entraînement intensif depuis plusieurs mois et tout particulièrement en cette fin de semaine, à Lausanne, sous la direction de l'entraîneur fédéral, Stogian.

Ces thèmes sont contenus dans notre brochure «Ce qu'il faut savoir en matière financière» qui vient de paraître en deuxième édition et qui vous est offerte gratuitement

à tous nos guichets. Même si vous n'êtes pas notre client. Parce que nous estimons que chacun devrait pouvoir s'orienter facilement dans un domaine qui le concerne aussi directement.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE Schweizerischer Bankverein BVR-21f

SPORTS dernière

BOXE Les Britanniques Ken Buchanan et Alan Rudkin ont été officiellement désignés comme challengers aux titres européens des poids légers et des poids coq, respectivement détenus par l'Espagnol Miguel Velasquez et l'Italien Franco Zurlò. Ken Buchanan, champion de Grande-Bretagne des poids légers, doit aussi rencontrer le Panaméen Ismaël Laguna, champion du monde de la catégorie, titre mondial en jeu, le 29 septembre à San Juan de Porto Rico.

football

La deuxième journée n'a que partiellement confirmé les résultats de la première

Ligue A: Lausanne a tout pour se distinguer
Ligue B: Neuchâtel Xamax et Saint-Gall à nouveau sur rail

Ca grouille d'équipes romandes aux premières places du classement: Lausanne avec ses quatre points et ses neuf buts; Sion, Servette et La Chaux-de-Fonds qui sont sans défaite après avoir pourtant rencontré Bâle et Grasshoppers (Servette) Lugano et Zurich (La Chaux-de-Fonds). On ne peut pas prétendre qu'on s'y attendait.

placés donne à penser que cette situation n'est que provisoire. Au mois d'octobre, lorsque toutes les équipes auront retrouvé leur assiette, le classement se présentera certainement de manière tout à fait différente. Chez Lucerne et Sion, c'est l'enthousiasme qui agit. Mais, il y a aussi des qualités, à ne pas sous-estimer.

NEUCHATELOIS REMARQUABLES

Par sa victoire, Servette a démontéré Grasshoppers, que l'on voyait déjà réapparaître dans sa grandeur passée à la suite de son succès initial, aux dépens de Bellinzona. La Chaux-de-Fonds n'a pas encore quitté le Jura, de sorte qu'on lui demande logiquement de fournir des preuves complémentaires à l'extérieur. Son début est tout de même remarquable étant donné que le calendrier lui a déjà offert deux équipes qui mènent un train de vie presque semblable à celui des clubs professionnels. Quant à Lausanne, c'est une véritable splendeur puisqu'il possède absolument tout ce que l'on peut souhaiter à une équipe de football: la beauté du stade, la facilité, l'efficacité. Le succès, S'il continue de cette manière, il sera champion national au terme du premier tour.

Young Boys a corrigé sa fortune du premier soir en battant Fribourg. Zurich n'est pas parvenu à se convaincre pleinement à La Chaux-de-Fonds: il reste donc partiellement sur la mauvaise impression qu'il a retirée du match d'ouverture où, Lausanne l'a déclassé.

BALE PRUDENT

Bâle y va au compte-gouttes: un but et un point par match. Ce n'est pas très glorieux, mais ça peut suffire à équilibrer le budget. Pendant qu'il ne perd pas en déplacement (à Genève et à Lugano), il est en accord avec sa philosophie. On le sent moins sûr qu'à la fin de la saison dernière: l'absence de Benthaus et de Michaud lui a enlevé un peu de sa confiance. Il est encore plus prudent qu'autrefois: il se refuse sur lui-même dès qu'il a marqué un but. Samedi, il sera tenu de montrer ce dont il est capable: à Saint-Jacques, contre Grasshoppers.

UN RÉCONFORT

En ligue B, c'est Mendrisiostar qui a permis à Neuchâtel Xamax de se refaire une beauté après la rencontre un peu froissante de Vevey. Il est vrai qu'une victoire au Tessin est un réconfort. Saint-Gall a également remis les choses en place en infligeant une défaite par 5-0 à Chiasso qui

ne paraît plus avoir les mêmes dispositions que la saison passée. Saint-Gall et Neuchâtel Xamax sont donc à nouveau sur rail. Plus de peur que de mal, lors de ce petit déraillement. Mais, il ne faudra pas qu'ils commencent d'autres erreurs d'aiguillage, car Bruhl et Granges vont bon train. Bruhl s'est considérablement renforcé et il semble avoir rapidement parfait sa synthèse. Granges poursuit sur les données de la saison passée. Il n'a pas connu plus de difficultés avec la défense en ligne de Martigny qu'il n'en avait eu auparavant avec l'équipe de Saint-Gall en plein désarroi.

Et puis, il y a Wettingen, qui a enseigné la modestie à Vevey. Il y a aussi Young Fellows, qui a toujours une vitesse de croisière fort raisonnable. Mais, pour tout le monde, ce n'est qu'un début. Victoire ou défaite ne devient dangereuse que si elle se répète avec insistance: car elle attaque le moral.

Guy CURDY



BUTS D'ARRIÈRES. — Bâle n'a marqué que deux buts jusqu'ici, chaque fois par un arrière. Ici, Mundschein ouvre la marque contre Lugano.

En première ligue il est encore trop tôt pour parler de surprises

Baden et Soleure mal partis

groupe central

A l'exception d'Audax qui bénéficiait d'une journée supplémentaire de repos — mise d'ailleurs à profit pour rencontrer Malley en match amical — toutes les formations du groupe central ont fait leur entrée en lice dimanche. Des six rencontres, toutes ne se sont pas terminées sur des résultats conformes aux prévisions, mais peu d'ores et déjà parler de surprises?

ÉTONNEMENT

C'est, sans doute, le cas en ce qui concerne l'issue de la confrontation entre les Bâlois de Breite et les Argoviens de Baden. L'ex-pensionnaire de ligue B, finalis-

te l'an passé, est rentré dans ses pénates l'oreille basse. Est-ce à dire qu'il faudra craindre sérieusement les Rhénans à l'avenir? Nous serions plutôt enclin à croire à un faux pas de leur visiteur qui ne tardera pas à redresser la situation.

Le second étonnement nous vient de Turgi où, pour sa première apparition dans la catégorie, le néo-promu a fait entendre raison à Soleure dont on attendait mieux. Ce premier succès devrait donner confiance au benjamin par la suite des opérations. Breitenbach a connu les affres de la relégation durant la saison passée et, pour éviter les mêmes soucis, il a tenu à ne pas rater son entrée en scène. Emmenbrücke, qui était son hôte, a vu son dernier rempart s'incliner à trois reprises sans que son vis-à-vis ne lui rende une seule fois la politesse.

DU BON PIED

Parmi les équipes romandes, deux étaient opposées au stade du tirage de Porrentruy. Un seul petit but les a finalement séparées. La différence a été profitable aux visiteurs locaux, qui sont ainsi partis du bon pied.

Ce succès demande confirmation, mais il n'en demeure pas moins qu'une victoire dans L'Ajoie n'est pas à la portée du premier venu et si les Neuchâtelois de la Mère commune ne pechent pas par excès de confiance, ils risquent fort de ne pas regretter trop amèrement leur attribution au groupe central où ils peuvent tenir un rôle en vue. Comme leur antagoniste d'ailleurs, car le résultat prouve, s'il est encore besoin, que la différence n'est que minime.

Moutier n'est pas coutumier des départs en fanfare. On ne considérera donc pas comme une surprise sa défaite à Zofingue. On attendait pourtant le résultat des Prévoitots avec une certaine curiosité car les Argoviens seront les adversaires d'Audax durant le prochain week-end. Une formation n'a laissé planer aucun doute quant à ses futures intentions. Delémont puisque c'est de lui qu'il s'agit, a d'emblée prouvé, aux dépens de Nordstern battu 5-0, qu'il entend bien tenir le même rôle que celui qu'il a joué la saison passée. Avis à ses prochains adversaires!

Y. I.

Récapitulation

GRUPE OCCIDENTAL

Résultats. — Chénois - Salguenen 2-0; Langenthal - Berne 2-0; Nyon - Durrenast 2-2; Rarogne - Berthoud 1-2; Thoune - Minerva 2-2; Yverdon - Meyrin 2-1.

Dimanche prochain. — Malley - Thoune; Berne - Yverdon; Berthoud - Nyon; Durrenast - Chénois; Minerva - Rarogne; Salguenen - Langenthal.

GRUPE CENTRAL

Résultats. — Breite - Baden 2-0; Breitenbach - Emmenbrücke 3-0; Delémont - Nordstern 5-0; Porrentruy - Le Locle 0-1; Turgi - Soleure 3-2; Zofingue - Moutier 1-0.

Dimanche prochain. — Baden - Breitenbach; Audax - Zofingue; Le Locle - Breite; Moutier - Delémont; Nordstern - Turgi; Soleure - Porrentruy.

M. Sbardella arbitra

le match aller de la finale intercontinentale

Feyenoord de Rotterdam, champion d'Europe des clubs champions, s'est entraîné pour la première fois depuis son arrivée à Buenos-Aires en vue du match aller de la finale internationale contre Estudiantes de la Plata. Le joueur le plus en vue fut incontestablement van Hanegen. D'autre part, M. Antonio Sbardella, l'arbitre italien qui dirigera le match, a déclaré qu'il ne supporterait pas le moindre incident. Il sera assisté par deux juges de touches allemands, Kurt Tschencher et Rudi Glockner.

Seeler plébiscité

Le capitaine de l'équipe ouest-allemande, Uwe Seeler, a été élu à une forte majorité « footbuteur de l'année 1970 » par les journalistes sportifs de la R.F.A. Sur 687 voix, Seeler en a reçu 356. Il est suivi par le « roi des buteurs » Gerd Müller, qui a remporté 123 suffrages. C'est la troisième fois que Uwe Seeler reçoit cette distinction.

boxe

Kobayashi conserve le titre mondial des légers juniors

Le Japonais Hiroshi Kobayashi, a conservé à Tokio, son titre de champion du monde des poids légers juniors (version W.B.A.), en battant, aux points en quinze reprises, le Panaméen Antonio Amaya. Le combat s'est déroulé devant 3000 spectateurs. La victoire de Kobayashi, qui fête ses 26 ans, fut difficilement acquise, devant un adversaire agile et surtout rapide. Bien que saignant du nez dès le second round et profondément coupé à l'œil gauche au cours du neuvième, à la suite d'une série de gauches d'Amaya, Kobayashi ne se départit en rien de son calme et, grâce à une grande expérience, il conserva son titre pour la cinquième fois consécutive.

L'ENTHOUSIASME

Lausanne, on l'accepte. Mais, le fait que Lucerne (4 points) et Sion soient si bien

Championnat interrégional des juniors A 1

Groupe 1: Etoile Carouge - Servette 2-2; Fribourg - Bienna 1-2; La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax 2-5; Le Locle - Lausanne 0-3; Sion - Martigny 0-2. Groupe 2: Aarau - Young Boys 0-3; Bâle - Binningen 2-2; Berne - Concordia Bâle 4-6; Emmenbrücke - Koenig 3-3; Granges - Lucerne 1-3. Groupe 3: Bellinzona - Mendrisiostar 0-0; Blue Star - Grasshoppers 0-3; Bruhl - Saint-Gall 0-0.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 32, des 22/23 août 1970: Onze gagnants avec 13 points, 8605 fr. 05; 285 gagnants avec 12 points, 332 fr. 15; 3742 gagnants avec 11 points, 25 fr. 30; 23,319 gagnants avec 10 points, 4 fr. 05.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Neuchâtel Xamax II «se cherche» encore

La deuxième journée n'a pas confirmé les bonnes dispositions de certains. Neuchâtel Xamax II, alignant encore une formation de fortune, s'est incliné devant Fontainemelon qui n'a pas convaincu. Les hommes de la Maladière ont encore des joueurs qui n'ont pas obtenu leur qualification, alors que d'autres titulaires sont en vacances. Fontainemelon, pour sa part, n'a pas encore réussi à présenter un tout homogène, ce qui est compréhensible puisque cinq ou six nouveaux joueurs sont venus renforcer l'effectif.

Les Chaux-de-Fonnières sont, avec trois points, sur la même ligne, si bien que leur saison doit être honorable. Couvet a mal joué et a profité de l'opportunisme de Camozzi pour battre deux fois Paltenghi. Les Sagnards, un peu timorés, se sont contents de jouer la prudence et n'ont pas tenté de franchir les barrières. Comme Couvet accusait une baisse de régime, il n'est pas impossible de penser que les Sagnards auraient pu réussir un meilleur résultat. Fleurier a surpris à Boudry en gagnant de justesse. Après la défaite face au Parc, les Fleurisants se sont repris, et l'ont peut-être réussi à se trouver parmi les meilleurs.

Corcelles a prouvé qu'il demeurait redoutable sur son terrain. Saint-Imier est pourtant un contradictoire sérieux. Mais Schweizer, en verve, a obtenu trois buts. Le match fut passionnant à suivre et le résultat subit des renversements étonnants. Il s'en fallut de peu que les hommes de Colland ne parviennent à gagner, mais deux fois un de leurs attaquants échoua d'un rien face au gardien Hirschi. Ainsi, les positions ne sont pas encore établies, car deux des favoris, Couvet et Fontainemelon, n'ont joué qu'un seul match. Il faut attendre quelque temps pour y voir un peu plus clair.

E. R.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Wins, Draws, Losses, Goals For, Goals Against, Points. Lists teams like Saint-Imier, Le Parc, Colombier, etc.

groupe occidental

Yverdon a causé la seule sensation de cette première journée en remportant, devant Meyrin, l'unique derby romand au programme. Ce bon début va donner du courage à la jeune équipe de Morgenggen. Berthoud a également créé une petite surprise en allant s'imposer à Rarogne. Mais, comme on en sait pas ce que vaut l'équipe valaisanne sans Burgener, il est bon d'attendre avant de porter un jugement sur Berthoud.

Les deux ex-pensionnaires de la ligue B ont connu des sorts divers. Langenthal a bien débuté en s'imposant devant Berne, alors que Thoune, qui recevait Minerva, n'a pu obtenir qu'un point. Entre Bernois, on ne se fera pas de cadeaux, ces prochains mois!

DURRENAST EFFICACE

Durrenast, qui fut toujours une des équipes les plus coriaces du groupe central, a fait une entrée positive dans le groupe occidental: réussir le match nul à Nyon n'est pas à la portée de tout le monde, du moins si l'on se base sur les résultats de la saison écoulée. Chénois, qui se rendra dimanche dans la banlieue de Thoune, risque de découvrir à ses dépens la valeur de la formation oberlandaise, cela d'autant plus qu'il ne paraît pas encore avoir lui-

cyclisme

Les difficultés du SRB

Le comité central du SRB, réuni en assemblée, s'est occupé principalement de la situation relative aux championnats du monde cyclistes 1971. Il n'a toutefois pris aucune décision.

Dans une lettre adressée au Conseil d'Etat de Zurich, il a informé ce dernier du fait que, ni le SRB ni aucune initiative privée n'étaient en mesure d'apporter les rénovations nécessaires au vélodrome de Zurich-Oerlikon. D'autre part, le comité central a pris contact avec M. Josef Voegeli, directeur du Tour de Suisse, afin d'obtenir son concours pour l'organisation des championnats du monde. M. Voegeli a demandé un temps de réflexion.

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Hauterive débute très fort

Peu de surprises se sont produites dans les deux groupes, encore qu'au stade de la saison, il est difficile de parler de confirmations ou de surprises.

SERRIÈRES PART BIEN

Dans le groupe I, Hauterive annonce qu'il sera un candidat très sérieux au titre de champions. Après avoir battu Bôle, les Altaripiens viennent de gagner par un résultat net à Saint-Imier, face à la deuxième garniture locale. Comme Hauterive évolue encore tout le premier tour à l'extérieur, ces résultats seront précieux pour la suite. Serrières ne demeure pas inactif et préoccupe aussi le premier rang avec le maximum de points. Cela signifie-t-il qu'il faille considérer les hommes du bord du lac comme favoris? Nous attendrons des confirmations contre des adversaires plus réputés.

tre Auvernier, qui ne demande qu'à se classer dans le milieu de l'échelle. Sonviller a connu des difficultés face à Neuchâtel Xamax III, qui s'est bien défendu. Après leur qualification en coupe, les hommes du Vallon de Saint-Imier s'approprient à fournir une bonne saison.

WE

natation

Les résultats des championnats suisses sont confirmés

Les championnats de jeunesse 1970 n'ont rien apporté de nouveau à la natation romande, si ce n'est quelques très jeunes nageurs dont il est encore impossible de prédire l'avenir. Ces deux jours ont permis, une fois de plus, de constater la faiblesse de certaines disciplines et l'absence totale de juniors de valeur en dehors des grands noms, tels que Charmey ou Jacqueline Fendt. D'ailleurs, la catégorie sera supprimée l'an prochain. Une mention, toutefois, pour Laurent Baillif, nouveau venu dans le sprint et dont les temps, après moins d'une année d'entraînement sérieux, laissent présager une belle carrière.

Les championnats de jeunesse confirment toutefois, l'impression de Renens: la natation féminine suisse prend nettement le dessus. A cet égard, les courses ouvertes (toutes catégories) permettent quelques pointages intéressants. Tout d'abord, le retour en forme de Jacqueline Fendt, qui a remporté le 400 m libre devant une Christiane Flammant souffrante, ensuite le 200 m papillon de la Veveysanne Henry, qui, en 2'51", a retrouvé ses moyens de l'an dernier. A noter, bien sûr, le 400 m de Françoise Monod, qui, par ailleurs, largement (et sans peine) dominé sa catégorie. Chez les garçons, Alain Charmey, facile vainqueur du 400 m libre, a lui aussi montré sa forme en approchant de 3" son record, ce qui est prometteur à quinze jours des championnats d'Europe. L'autre sélectionné présent, Jean-Pierre Dubey, a quelque peu déçu dans

ses parcours de brasse, réunissant toutefois un très beau 100 m libre (59"75).

UTILITÉ

Il faut, hélas! relever la médiocrité dans les catégories supérieures du dos masculin et de la brasse féminine, la championne romande terminant son 200 m avec près de 15" d'avance sur la deuxième! Mais ces championnats ont tout de même leur utilité, et elle n'est pas des moindres: ils permettent à grand nombre de jeunes éléments de faire leurs premières armes. Pour finir, signalons que les meilleurs nageurs romands de chaque catégorie se retrouvent le week-end prochain à Ston pour affronter, en match interrégional, les meilleurs Suisses allemands et Tessinois.

J.-M. HENRY

Première journée

Garçons. — Catégorie ouverte, 400 m libre: Charmey (Genève) 4'31"76, 200 m brasse: 1. Dubey (Genève) 2'46"67, 4 x 50 m quatre nages: 1. Genève Natation I 2'04"39. Juniors 100 m dos: 1. Henri (Genève) 1'08"85, 100 m papillon: 1. Charmey 1'04"77; 2. Henri 1'05"93, eunesses 1. 100 m dos: Monod (Genève) 1'13"14, 100 m papillon: 1. Ebner (Genève) 1'07"87, Jeunesse II, 100 m dos: Carter (Genève) 1'18"77, 100 m papillon: Carter 1'17"79.

Filles. — Catégorie ouverte, 400 m libre: 1. Fendt (Vevey) 5'09"63, 200 m brasse: 1. Henry (Vevey) 3'09"34, 4 x 50 m quatre nages: 1. Genève Natation I. Juniors, 100 m dos: 1. Scherrer (Genève) 1'23"84, 100 m papillon: 1. Fendt 1'20"71, Jeunesse I, 100 m dos: Henry 1'19"06, 100 m papillon: Jenni (Genève) 1'15"73, Jeunesse II, 100 m dos: Fuchs (Vevey) 1'18"44, 100 m papillon: A. Laederer (Genève) 1'25"35.

Seconde journée

Garçons, catégorie ouverte. — 200 m dos: 1. Henri 2'33"24, 200 m papillon: 1. Charmey 2'24"83, 100 m brasse: 1. Dubey 1'15"13, 400 m libre: 1. Charmey 58"75, 5 x 50 m libre: 1. Genève I 2'17"53, Jeunesse I, 100 m dos: 1. Monod 1'13"14, 100 m brasse: 1. Jaccard (Genève) 1'21"79, 100 m libre: 1. Ebner 1'01"30, Jeunesse II, 100 m brasse: 1. Mermoud (Genève) 1'29"77, 100 m libre: 1. Studenmann (Genève) 1'06"28.



Le nageur Hans Schmid est un magnifique exemple de foi, d'optimisme et de volonté

C'est aussi ça le sport. A force d'avoir l'œil braqué sur la haute compétition on finit par oublier. Heureusement que certains événements viennent nous le rappeler de temps en temps. Dans la pile de journaux qui s'est accumulée durant mon absence, la photo du vainqueur de la traversée du lac de Zurich à la nage, Rapperswil - Zurich 26 km 300.

Ce vainqueur: Hans Schmid, 32 ans, de Rotkreuz, dans le canton de Zoug. Jusque-là, rien de bien sensationnel, encore qu'il faille être passablement résistant — au froid et à la fatigue — pour réussir une performance se traduisant par plus de huit heures d'efforts dans un milieu qui n'est pas précisément celui de l'homme: 26 km à la nage; quelqu'un a-t-il l'intention de voir comme ça fait?

INCROYABLE

Mais, on entre dans le domaine de l'extraordinaire lorsqu'on apprend que Hans Schmid est invalide: un jambeiste par suite d'accident. Il a donc nagé le crawl à la seule force de ses bras, pendant huit heures, à la vitesse de croisière de plus de trois kilomètres à l'heure. Et il a gagné avec une heure et demie d'avance sur le deuxième et près de trois heures sur le huitième. C'est une performance pour laquelle il n'y a pas de podium: pas de médaille d'or. Pas de tapage. Et c'est pourtant un exploit. Ils étaient 13 au départ, 9 à l'arrivée dont une femme venue de Madrid et qui perdit plus de 4 heures sur le vainqueur.

Hans Schmid, qui fut déjà deuxième l'an dernier, avait comme adversaires des nageurs ayant pratiqué en compétition et ayant même été champions nationaux: Walter Schneider, Werner Hoffmann, Jacques Trachslar, René Friedli, Andreas Blum. Pas n'im-

porte qui. Des champions d'une époque révolue, certes, mais des athlètes qui s'entraînent encore pour se maintenir et qui ont une très grande expérience.

ENSEIGNEMENT

Hans Schmid fournit ainsi un merveilleux exemple de volonté, d'optimisme. De foi en la vie. Il ne s'est pas laissé abattre: il a su s'adapter à sa nouvelle situation et il a vraisemblablement trouvé dans la natation réconfort, bien-être physique, source de joie, raison de continuer. Il sait ce que signifie le mot sport. Il nous l'enseigne. On devrait retenir sa leçon. On devrait aussi retenir celle de ces 450 invalides réunis récemment à Macolin pour des championnats dont ils sont presque les seuls, avec ceux qui les accompagnent, à saisir la profonde signification. On devrait enfin retenir celle d'Abbe Bikkla, un des plus prodigieux coureurs à pied de l'histoire de l'athlétisme et qui, rivié à sa chaise roulante, paralysé pour le reste de ses jours, essaie de revenir à la vie, lentement, péniblement, désespérément, en s'adonnant à quelques exercices physiques dérisoires mais essentiels. Le monde du sport n'est pas seulement fait de grandes compétitions qui remplissent les pages des journaux et les écrans de télévision. Il est, plus authentique peut-être, dans les efforts de ceux qui doivent réapprendre à bouger un bras, une main, une jambe et qui le font avec optimisme. Je suis sûr que je me souviendrai de Hans Schmid et je suis

Guy CURDY

L'annonce

reflet vivant du marché



L'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Wins, Draws, Losses, Goals For, Goals Against, Points. Lists teams like Hauterive, Serrières, Le Locle II, etc.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Vevey cherche

JEUNE EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Travaux variés et intéressants. Faire offres à LUXAR S.A., case postale, 1800 Vevey.

BIENNE ... 8 étages
Pl. du Marché-Neuf d'exposition

Le plus grand choix international de beaux meubles et tapis vous attend!

Choix Pfister aussi à NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Pfister ameublements sa

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon cherche un collaborateur, pour entrée immédiate ou à convenir,

SPÉCIALISTE en ÉLECTROÉROSION
(débutant serait formé.)

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 7 22 22.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

SR

Aimeriez-vous travailler à Zurich?

Réassureur d'importance mondiale, nous entretenons des relations avec plus d'une centaine de pays. Nous cherchons, pour l'un de nos services,

une secrétaire

de langue maternelle française, ayant une bonne formation commerciale et si possible des connaissances d'allemand.

Nous offrons de bonnes conditions de travail (entre autres horaire mobile, piscine). N'hésitez pas à nous écrire.

COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES
Service du personnel, Mythenquai 60, 8022 Zurich.
Tél. 25 88 00.

FOYER DES ÉTUDIANTS
Fbg de l'Hôpital 41 NEUCHÂTEL

Nous engageons

FILLE DE CUISINE
ainsi que

EMPLOYÉ (E) DE MAISON

Libre le samedi après-midi et le dimanche.
Prestations sociales intéressantes.

Adresser offres à M. R. STRAUTMANN, restaurateur, Treille 4, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 00 44.

Rentenanstalt

Notre société, offrant d'importants avantages sociaux, cherche pour son siège social à Zurich un

jeune employé commercial

possédant quelques notions d'allemand, en qualité de collaborateur chargé du contrôle des entrées et sorties de nos

comptes en banques et de chèques postaux

Nous lui offrons une activité agréable et intéressante présentant de bonnes

possibilités de développement

Les postulants, ayant du goût pour les chiffres et le sens des responsabilités, sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à la

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
8022 Zurich, case postale. Tél. (051) 36 03 03.

Restaurant dans petite ville de la Broye, cherche, pour le 1er septembre,

1 jeune sommelière

Débutante acceptée, peu de restauration. Gros gain, nourrie, logée.
Tél. (037) 75 11 14.

Dame seule cherche

GOUVERNANTE-ménagère

date d'entrée à convenir. Travail indépendant. S'adresser au Dr Mad. Schläfli, rue du Tempé 22, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 7 91 15, le soir, dès 19 heures.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

jeune fille

de maison. Bon salaire. Nourrie, logée, blanchie. Libre samedi et dimanche. S'adresser : Foyer Dubied DSR, Marin. Tél. 3 23 39.

Atelier mécanique à Corcelles cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrière

habile et consciencieuse, pour travaux faciles. Bon salaire. Caisse de retraite.
Tél. 8 13 05.

Ogival S.A.

cherche

personnel féminin

pour travaux divers en atelier.

Faire offres à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

Vitrierie Schleppey engage

OUVRIERS

qui seraient formés par nos soins.

Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres à : Vitrierie Schleppey, Charmettes 16. Tél. 5 21 68 ou 5 47 63.

Nous cherchons une jeune fille désirant acquérir une formation

d'écuyère-palefrenière

En cas d'aptitudes suffisantes, formation pour l'examen d'obtention de la licence. Participation à des concours. Vie de famille.
Tél. (030) 4 24 60.

Pour remplacer un de nos collaborateurs appelé à d'autres fonctions, nous engageons un

REPRÉSENTANT

Nous offrons une place stable avec beaucoup de possibilités. Portefeuille clients commerciaux existant.

Ecrire sous chiffres AS 64,237 N, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

METEAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour ses services administratifs et comptables :

une employée de bureau

qualifiée et

une aide de bureau

connaissant la dactylographie, pour travail à la demi-journée.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.
Tél. 5 72 31.

On demande FEMME DE CHAMBRE

directrice de maison

de toute confiance, dans la cinquantaine, pour janvier. Pas d'enfants, excellentes conditions, chambre grand confort, quartier résidentiel à Genève. De préférence Suisse ou Allemande.

Faire offres écrites sous chiffres G-62,088-18 à PUBLICITAS S.A., 1211 Genève 3.

Fabrique d'horlogerie, région neuchâteloise,

cherche

une décalqueuse

de première force pour travailler en atelier.

Adresser offres écrites à B. B. 2083 au bureau du journal.

FIDUCIAIRE des arts et métiers S.A., engagerait

jeune comptable

Activité dans le domaine comptable et fiscal. Possibilité pour candidat capable de trouver, dans une ambiance de travail jeune et agréable, un poste intéressant et très varié; excellente préparation en vue des examens de comptable ou d'expert comptable.

Semaine de 5 jours, caisse de retraite; entrée à convenir.

Faire offres à la Direction, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne.

METAL DUR UNIVERSO OUTILS

Tuilerie 42 (près du Parc des sports)

engage

un manoeuvre

pour être formé dans la fabrication des outils en métal dur.

Faire offres ou se présenter à UNIVERSO S.A., dépt. métal dur, Tuilerie 42, 2300 la Chaux-de-Fonds

FAV

Pour fin août, nous cherchons un (e)

porteur (se) de journaux

Quartier Grise-Pierre - Port-Roulant - Trois-Portes - Main.

Horaire : 5 h 30 à 7 heures.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel Tél. 5 65 01

Le département d'outillage et de mécanique de précision d'une importante fabrique des branches annexes de l'horlogerie cherche

DESSINATEUR INDUSTRIEL

pour travaux variés de dessin et éventuellement de construction.

Prière d'adresser offres sous chiffres P 11-950,110, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds. Une discrétion absolue est garantie.

METEAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

METEAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel cherche pour son service d'entretien

CONTREMAÎTRE

qui sera chargé de diriger l'atelier de mécanique d'entretien. Il sera notamment responsable de travaux d'installation et d'entretien du parc de machines.

Nous demandons :

- une personne dynamique ayant une formation de mécanicien qualifié, avec maîtrise ou connaissances de préparation du travail, capable de diriger du personnel.

Nous offrons :

- une activité variée et intéressante
- un salaire correspondant aux exigences de la fonction
- une place stable avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au 5 72 31, interne 58. Discrétion assurée.

Nous cherchons, pour début septembre ou date à convenir, une

employée de bureau
(secrétaire)

de langue maternelle française.

- Situation intéressante et variée.
- Ambiance de travail agréable dans petite équipe.
- Semaine de 5 jours.

Prière de nous soumettre offres écrites ou de téléphoner, pour prendre rendez-vous avec Monsieur Meier.

RENGGLI, INSTALLATIONS DE LABORATOIRES S.A., 19, avenue Villamont - 1005 Lausanne. Tél. (021) 23 43 87.

Hôtel Central - Neuchâtel

cherche :

femme de chambre
portier de nuit
portier de nuit remplaçant
dame pour faire des nettoiyages

Faire offres à la direction, tél. (038) 4 12 12.

Nous cherchons, pour différents travaux de gravure,

OUVRIERS (ÈRES)

Places stables, ambiance agréable, avantages sociaux; bonne rétribution; semaine de 5 jours.

S'adresser à Gravure Moderne S.A., rue de la Côte 66, 2000 Neuchâtel, tél. 5 20 83.

S. Chatenay S.A. Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

manoeuvre caviste

Nous offrons : atmosphère agréable bon salaire caisse de retraite semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter : Evole 27, Neuchâtel.

L'hôtel de Commune, à Cortaillod cherche, pour entrée immédiate, une

sommelière

Etrangère acceptée. Bons gains. Vie de famille. Semaine de 5 jours + 2 dimanches libres par mois.

Se présenter ou téléphoner au (038) 6 41 17.

Je cherche quelques personnes pour la

cueillette des fruits

Bruno Roethlisberger, Wavre. Tél. 3 19 69.

AVIS DIVERS

GODET VINS
Auvier

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

La Carrosserie d'Auvier
L. GROSJEAN
cherche :

peintre en carrosserie

manoeuvre peintre

commissionnaire

avec permis auto.

Bon salaire à personne capable, avantages sociaux.
Tél. 8 45 66.

USINE DECKER S.A.

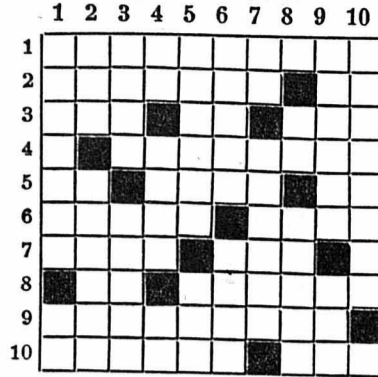
cherche, pour son département de tôlerie et serrurerie industrielle, à Neuchâtel et à Cornaux :

SERRURIERS AIDES-SERRURIERS MANŒUVRES

Faire offres ou se présenter à l'USINE DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7. Tél. (038) 5 14 42.

MOTS CROISES

Problème No 184



HORIZONTELEMENT

1. Elle établit un courant d'air à l'entrée d'une ruche. 2. Oreilles d'une bête noire. — Le temps de faire un tour. 3. Détruit. — Chef-lieu de canton. — Au pied du Luberon. 4. L'ail en est une. 5. Sigle national. — Ville de Belgique. — Note. 6. Celui de Noël est vert. — Un éteignoir. — le fait disparaître. 7. Non reconnue. — Se fait, dit-on, lentement. 8. Possessif. — Signalent parfois des écueils. 9. Faire correspondre. 10. Veut dire. — On le récolte et on le sème.

VERTICALEMENT

1. N'est plus un bleu. — Démonstratif. 2. Arme défensive. — Boucle sur la tête. 3. On y prend des bûches. — Largement ouvert. 4. So dit à un ami. — Victime de certain excès. — Symbole. 5. Grande botte. — Propice. 6. Enoncé considéré indépendamment de sa vérité ou de sa fausseté. — A ne pas perdre. 7. Préposition. — Les malades y sont placés dans un climat favorable. 8. Préfixe. — Manquent aux plagiaires. 9. Peut être mineur ou pompier. — Age. 10. Qui ne démordent pas.

Solution du No 183

1	P	R	E	T	E	N	D	A	N	T
2	I	M	A	N	I	E	R	E	S	
3	C	H	A	S	E	S	F	A		
4	O	U	I	P	R	I	S	R		
5	T	I	L	D	E	R	E	G	I	
6	E	S	E	U	H	V	A	N		
7	S	E	R	R	E	F	I	L	E	
8	A	I	M	A	T	I	R	E		
9	R	E	S	P	I	R	E	R	E	
10	E	R	E	N	E	R	V	E	S	

HOROSCOPE

Bonnes influences permettant la bonne conclusion de démarches ou entrevues importantes dans le domaine professionnel. En soirée, risques de discussions entre générations. Naissances: Les enfants de ce jour auront une nature paisible et bienveillante; ils seront très émotifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Adoptez un régime végétarien et ne buvez pas. Amour: N'oubliez pas de tenir vos engagements. Affaires: En progression, persévérez.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Bonne dans l'ensemble, maintenez cette condition. Amour: Essayez d'oublier les mauvais souvenirs. Affaires: Poursuivez activement vos efforts.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Supprimez les pâtisseries et les sucres. Amour: Ne faites pas de confidences à n'importe qui. Affaires: Assurez-vous d'appuis importants.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Vous menez une vie trop sédentaire. Amour: Multipliez les preuves d'affection envers l'être aimé. Affaires: Exprimez nettement ce que vous souhaitez.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Prenez vos repas à des heures régulières. Amour: N'attachez pas d'importance aux « ragots ». Affaires: Mettez de l'ordre dans vos affaires.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Ne vous surmenez pas ainsi. Amour: Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure. Affaires: Soyez ponctuel dans votre travail.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Vous fumez beaucoup trop. Amour: Agréables moments en compagnie d'amis sincères. Affaires: Evitez d'exprimer ouvertement vos opinions.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Tributaire de votre moral. Amour: Votre indifférence peine beaucoup l'être aimé. Affaires: Ne faites aucune dépense inconsidérée.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Faites fonctionner vos reins en buvant plus. Amour: Ne vous créez pas de problèmes imaginaires. Affaires: Ne laissez pas passer les erreurs.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Consommez plus souvent du poisson. Amour: Ne cherchez pas à imposer votre volonté. Affaires: Soyez prudent dans la façon de gérer vos biens.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Malaises passagers. Amour: Réfléchissez avant de vous engager. Affaires: Ne prenez pas au tragique un petit retard.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Evitez l'entourage de personnes contagieuses. Amour: Ne vous tourmentez pas inutilement. Affaires: Nouvelle relation fort utile pour votre avancement.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Exposition rétrospective du peintre Lermite.
Musée d'éthnographie: Exposition Art océanien.
Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou): Exposition.

TPN, centre de culture: Exposition Posters Now.

CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Dracula et les femmes. 18 ans.
Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Mash. 18 ans.
Apollo: 14 h 30 et 20 h, Exodos. 12 ans.
Palace: 20 h 30, L'Angléterre nue. 18 ans.
Arcades: 20 h 30, Le Gendarme se marie. 12 ans.
Rex: 20 h 45, Excited. 18 ans.

Danse et attractions
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): Coopérative, Grand-Rue.

Service d'urgence des pharmacies. — Régions Boudry - la Côte: Pharmacie J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 6 48 12.

AUVERNIER
Galerie Numera: Augsburg, Evrad, L'Épée, Huser, peintures, gravures, dessins.
Caveau des Abbesses: bar-dancing.

COLOMBIER
Cinéma Lux: relâche.

LE LANDERON
Cinéma du Château: relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Coplan ouvre le feu à Mexico.

ville de Buffalo. Il semblerait donc, d'après Irvin D. Bross et Robert Gibson, que cette relation montre bien que certains cas de leucémie sont provoqués par un virus. Les études effectuées par les chercheurs portaient sur de nombreuses autres causes possibles de la leucémie, mais seuls les chats ont pu être incriminés.

Vers un nouveau contraceptif ?
Des études effectuées en laboratoire par des chercheurs médicaux de l'Université britannique de Trathclyde vont peut-être déboucher sur la mise au point d'un nouveau contraceptif. Au lieu d'empêcher l'ovulation, comme c'est le cas avec les contraceptifs actuellement utilisés, celui-ci agirait sur l'ovule déjà fécondé en empêchant son implantation dans l'utérus. Les recherches de l'Université de Trathclyde, dirigées par le professeur P.-J. Heald, ont montré que des modifications biochimiques se produisaient dans l'utérus avant même que l'ovule vienne s'y fixer. Il devrait être possible d'agir à ce stade-là et d'empêcher la fixation de l'ovule fécondé.

De tout pour faire un monde

Le biberon dès avant la naissance ?

S'il est prouvé qu'un bébé boit avant sa naissance, alors qu'il se trouve encore dans le sein de sa mère, comme il le fait après sa naissance, il devrait être possible de lui fournir certains éléments nutritifs dont il manque. Cette possibilité vient d'être envisagée par un gynécologue britannique, le professeur Jefferson. En même temps que l'on se préoccupe des problèmes de surpopulation, c'est-à-dire de la quantité, il serait peut-être bon de s'intéresser aussi à la qualité. Et la « nourriture » du bébé en cours de formation serait peut-être un moyen de pallier certaines déficiences, une fois qu'on les aurait détectées.

Chats malades et leucémie

Un septième environ des cas de leucémie constatés chez des enfants de 1 à quatorze ans est dû à un contact avec des chats malades. Ce résultat statistique a été obtenu par des chercheurs médicaux américains du « Roswell Park Memorial Institute », de la

La COUPE HARDY est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 518 73

RESTAURANT REBSTOCK, TSCHUGG
Famille R. Dupont, près de Cerlier

CONCERT OPEN-AIR
chaque soir, dès 20 heures, excepté le lundi, avec l'excellent

ORCHESTRE KITZECKER
(ensemble austro-yougoslave)
bien connu à la radio et par ses disques.

LES **PERROQUETS**
sont arrivés - Prix intéressants

LE TROPIC 5 32 73
Sevon 23
NEUCHÂTEL

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
Transports de pianos
Garde-meubles
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Pesoux
ou 8 13 63

BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE, BÂLE
(Institut hypothécaire de la Société de Banque Suisse)
Bank für Hypothekarkredite, Basel

6 1/4 % Emprunt 1970 de fr. 20 000 000

afin de se procurer de nouveaux fonds en vue de répondre aux buts de la banque.

Modalités de l'emprunt
Durée: 10 ans maximum
Coupons: Coupons annuels au 1^{er} octobre
Titres: Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation: aux bourses de Bâle, Genève et Zurich
Libération: du 1^{er} au 15 octobre 1970

Prix d'émission
99,40 % + 0,60% timbre fédéral sur titres = 100%

Délai de souscription du 25 au 31 août 1970, à midi

Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences de la

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
qui tiennent à disposition des prospectus et bulletins de souscription.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel				ZURICH			
ACTIONS	21 août	24 août		OBLIGATIONS	21 août	24 août	
Banque Nationale	535	d 535	d	3 % Fédéral 1949	91	d 92	d
Crédit Fonc. Neuchâtel	730	d 730	d	2 1/4 % Féd. 1954, mars	95.75	d 95.50	d
La Neuchâteloise a.s.g.	1550	d 1550	d	3 % Féd. 1955, juil.	89.25	d 89.75	d
Appareillage Gardy	170	d 170	d	4 1/4 % Fédéral 1965	91.50	d 92	d
Cabl. élect. Cortalloid	4500	d 4500	d	4 1/2 % Fédéral 1966	88.50	d 89	d
Cabl. et tréf. Cossonay	2250	d 2400	d	5 % Fédéral 1967	92	d 92.50	d
Chaux et cim. Suis. r.	590	d 555	d				
Ed. Dubled & Cie S.A.	1525	d 1525	d	ACTIONS			
Ginter Portland	3150	d 3175	d	Swissair nom.	598	d 602	d
Interfood S.A. « A »	1150	d 1150	d	Union Bques Suisses	3880	d 3930	d
Interfood S.A. « B »	6050	d 6050	d	Société Bque Suisse	3005	d 3035	d
Tramways Neuchâtel	300	d 300	d	Crédit Suisse	3010	d 3040	d
Navigation Ntel priv.	65	d 65	d	Eque Pop. Suisse	340	d 340	d
Girard-Perregaux	750	d 750	d	Bally	995	d 1010	d
				Electro Watt	2160	d 2190	d
				Motor Columbus	1515	d 1530	d
				Italo-Suisse	238	d 238	d
				Réassurances Zurich	2010	d 2090	d
				Winterthur Accid.	925	d 950	d
				Zurich Assurances	5050	d 5300	d
				Alu. Suisse nom.	1570	d 1595	d
				Brown Boveri	1620	d 1640	d
				Saurer	1735	d 1750	d
				Fischer	1400	d 1415	d
				Landis & Gyr	1510	d 1530	d
				Lonza	2200	d 2240	d
				Nestlé porteur	3235	d 3290	d
				Nestlé nom.	2075	d 2100	d
				Sulzer	3750	d 3850	d
				Oursina	1530	d 1600	d
				Alcan-Aluminium	87 1/2	d 90	d
				American Tel & Tel	193 1/2	d 196	d
				Canadian Pacific	236	d 238	d
				Du Pont de Nemours	530	d 543	d
				Eastman Kodak	264 1/2	d 272 1/2	d
				Ford Motor	202	d 210 1/2	d
				General Electric	330	d 342	d
				General Motors	295 1/2	d 308	d
				IBM	1061	d 1086	d
				International Nickel	172	d 172	d
				Kennecott	170	d 172	d
				Litton	72	d 72 1/2	d
				Marcor	104	d 106	d
				Std Oil New-Jersey	280	d 285	d
				Union Carbide	160 1/2	d 161 1/2	d
				U. States Steel	129	d 136	d
				Machines Bull	68	d 69	d
				Italo-Argentina Cla	30 1/2	d 30 1/2	d
				Philips	78 1/2	d 79 1/2	d
				Royal Dutch Cy	176	d 180	d
				Sodec	142 1/2	d 144	d
				A. E. G.	209 1/2	d 209 1/2	d
				Farbenfabr Bayer AG	179 1/2	d 181	d
				Farbw. Hoechst AG	214	d 215	d
				Mannesmann	184 1/2	d 184	d
				Siemens	227 1/2	d 227 1/2	d

Cours des billets de banque étrangers
du 24 août 1970

	Achat	Vente
France	76.25	79.25
Italie	117	120
Allemagne	117	120
Espagne	6.05	6.30
Etats-Unis	4.27	4.32
Angleterre	10.10	10.40
Belgique	8.40	8.70
Hollande	118	121
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

	Achat	Vente
Pièces suisses	45	49
Pièces françaises	42	46
Pièces angl.	39	43
Pièces angl. Elizabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	220	250
Lingots	4850	4930

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 1
Le crédit au comptant est toujours plus avantageux que l'achat à tempérament. Pourquoi? Paiement comptant au lieu de paiement par acomptes — crédit au comptant au lieu d'achat par mensualité!

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5 1/4% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9 1/4% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle 8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 022 24 63 53 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391 _____

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE	FRANCE II
17.30 (C) Sébastien parmi les hommes	19.00 Actualités régionales
18.00 Bulletin de nouvelles	19.20 (C) Emissions pour les jeunes
18.05 Prends ta guitare	19.30 (C) 24 heures sur la II
18.30 (C) Bunny et ses amis	20.25 (C) Le mot le plus long
18.50 (C) Les Poucetofs	20.55 (C) Fragon
18.55 (C) Nanou	22.35 (C) Champ visuel
19.25 Roman d'août	23.35 24 heures dernière
20.00 Téléjournal	
20.20 Le condamné meurt à cinq heures	
21.40 Eté show	
22.05 Festival de jazz de Montreux	
22.35 Téléjournal	

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire
10.15 La famille Jensen
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 (C) Où le vent nous souffle
19.25 Un an avec dimanches
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Dans le secret des mers
21.10 Patrouille de l'espace
22.10 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

18.40 Minimondo musicale
19.15 Telegiornale
19.20 La strada solitaria
19.50 Incontri
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 I giganti uccidono
22.20 Prossimamente
22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, modelage, 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à feuilleter. 21 h, Heide Vennekamp et les voitures de course. 22.20, téléjournal, météo. 22.40, coup d'œil sur le siècle prochain. 23.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Comment ne pas épouser un milliardaire. 18.05, plaque tournante. 18.40, caprice espagnol. 19.10, Jeannine l'enchantresse. 19.45, informations, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, Chapeau melon et bottes de cuir. 21.50, la culture cubaine. 22.20, informations, météo. 22.30, impulsions.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'éto. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h et 10 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, et informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir midi. 12.45, mon pays c'est l'éto. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures: Colomba. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la terre est ronde. 18.30, le micro dans la vie, mon pays c'est l'éto. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, la bonne adresse. 20.30, les derniers feux du jour: Madame de Pompadour, pièce en 4 actes. 22.15, des cordes et des couleurs. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire des Alpes. 11.05, Boston Pops Orchestra. 11.30, ensemble de mandolines. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton policier. 14.30, orchestre et chœur. 15.05, opéras allemands. 16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, trois fois trente en trois temps. 22.15, informations, commentaires. 22.25, contrastes du jazz. 23.30, pop 70.


BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE

Garantie de l'Etat

Emission d'un emprunt

6 1/4 % BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE 1970 de Fr. 20 000 000

destiné au financement des opérations courantes de crédit.

Prix d'émission	100,40 % + 0,60 % timbre fédéral = 101 %
Durée	12 ans, remboursement facultatif dès la 8 ^{me} année aux bourses de Bâle et Zurich
Cotation	
Délai de souscription	25 au 31 août 1970
Libération	15 au 30 septembre 1970 avec décompte d'intérêts à 6 1/4 % à partir du 15 septembre 1970
Coupons	Fr. 1000 et 5000

Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques, où prospectus et bulletins de souscription sont tenus à disposition.

Weinfelden, le 24 août 1970

BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE

Un cadre sympathique au centre de la ville

La Prairie

le bon petit RESTAURANT dans la Grand-Rue

- Apéritifs
- Cafés réputés
- Vins de choix
- Menus sur assiettes (servis au snack)

 Au salon français : (1er étage)
 - Spécialités « maison »
 - Spécialités de saison (chasse, crustacés, poissons, etc.)

 Sur commande :
 - Menus gastronomiques
 - Banquets de fête

 Recommandée par le patron :
 - « SA CHARBONNADE »

 Ouvert de 6 h 30 à 24 heures
 Tél. (038) 5 57 57 / 25 57 57, propr. J. Robatel

CHAUFFAGE - SANITAIRE FERBLANTERIE

Scheidegger
Wuillemin succ.

La même famille au service de la clientèle depuis plus de 25 ans

Av. des Alpes 102
NEUCHÂTEL ☎ 5 14 77

VOYAGES WITTWER EXCURSIONS

MARDI 25 AOUT

MOOSEGG - EMENTAL
Dép. 13 h 30 Fr. 16.— (AVS 13.—)

FERME-ROBERT
Dép. 14 h Fr. 7.50 (AVS 6.—)

MERCREDI 26 AOUT

GRINDELWALD TRUMMELBACH
Dép. 7 h 30 Fr. 21.50 (AVS 17.50)

DENT-DE-VAULION
Dép. 13 h 30 Fr. 15.50 (AVS 12.50)

MAISON-MONSEUR
Dép. 14 h Fr. 8.— (AVS 6.50)

27.8 SAAS-FEE	Fr. 36.50
27.8 MACOLIN	Fr. 9.50
28.8 GRUYÈRES	Fr. 15.—
28.8 CHALET HEIMELIG	Fr. 6.50

AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 5 82 82

Importateur exclusif pour la Suisse :
 R. MARET, 179, route de Saint-Julien
 1228 Plan-les-Ouates (GE)
 Tél. (022) 71 16 42

Sea-Star
 fibre de verre, long. 6 m, larg. 2 m,
 avec moteur Wenkel, 65 km/h
 Prix équipé : Fr. 24,600.—

Seulement 25c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

CLÔTURES
BOIS - MÉTAL - BÉTON - RÉNOVATIONS

J.J. LUDI
Place de la Gare 1 b
CORCELLES (NE)
Tél. (038) 8 76 76. En cas de non-réponse (038) 6 36 15.

5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125

Voiture automatique DAF 55

Excursions FISCHER

MERCREDI 26 AOUT

LAC NOIR
Barrage de Schiffenen - Fribourg
Dép. 13 h 30 Fr. 14.— (AVS : 11.50)

JEUDI 27 AOUT

FORÊT-NOIRE - TITISEE
FRIBOURG-EN-BRISGAU (carte d'identité ou passeport)
Dép. 6 h 30 Fr. 30.— (AVS : 24.—)

MONT-DE-BAULMES
Dép. 13 h 30 Fr. 12.50 (AVS : 10.—)

VENDREDI 28 AOUT

GRIMENTZ VAL D'ANNIVIERS
Barrage de Moiry
Dép. 6 h 30 Fr. 32.— (AVS : 26.—)

SIGNAL-DE-BOUGY
Dép. 13 h Fr. 17.50 (AVS : 14.—)

DIMANCHE 30 AOUT

GRAND-SAINT-BERNARD
(Tunnel et col)
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 6 h 30 Fr. 32.— (AVS : 26.—)

SEPTEMBRE 1970 :

Comptoir de Lausanne
Dimanche 13 - Mercredi 16 - Dimanche 20 - Lundi 21 - Mercredi 23 - Samedi 26 et dimanche 27 septembre
Dép. 8 h Fr. 11.— (AVS : 10.—)

COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL

20.9 SAAS-FEE	Fr. 36.50
20.9 ALSACE - RIQUEWIHR	Fr. 30.—
21.9 LAC DE SEMPACH	Fr. 23.50
21.9 LE PASSWANG	Fr. 21.—

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin
 Tél. 3 25 21

MERCREDI-POUR LES 4 HEURES ?

1,2,3,4, ABRICOTS DU

A vendre un STUDIO

 comprenant : 1 lit double superposé avec entourage, 2 duvets, 2 fauteuils, 1 table de salon carrée, 2 sellettes.
 Le tout en parfait état.
 Au plus offrant. Tél. 5 55 50, pendant la journée, 5 70 55, aux heures des repas.

GODET VINS Auvernier

TECKELS
Chiots à vendre 3 mâles, 1 femelle avec pedigree suisse, 2 mois, 500 fr.
Tél. (039) 8 15 47, bureau (039) 2 15 58.

A partir de Fr. 50.— par mois

 il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
 Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

BRULEURS A MAZOUT

 Régulations Appareils annexes
 Pour tous vos problèmes de brûleurs à mazout, demandez-nous une offre d'entretien par abonnement.
 Dépannages rapides, vente tous systèmes. (Prix avantageux) 8 ans d'expérience.
 Electrotherm Boudry Michel Graf,
 Tél. (038) 6 46 39.

CUISINIÈRES à gaz

 à partir de **278.—**
 Qualité solide avec dossier.
 Exposition permanente dans nos locaux.
 Nous vous cherchons volontiers à domicile.

ROCHAT CERNIER
Tél. 7 11 60

MODÈLES

 pour permanentes et colorations sont demandés.
Haute coiffure Stähli
 vis-à-vis de la poste
 Tél. 5 40 47.

Dem. à acheter

PIANO

On demande à acheter piano brun en bon état, pour pension de jeunes gens de la montagne. Faire offres en indiquant prix et marque, sous chiffres P. 11-460194 à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

CHAISES anciennes

 bureau-secrétaire, ainsi que 2 fauteuils Louis-Philippe ou 1 canapé.
 Tél. (038) 7 74 18, heures des repas.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

 toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel du Lac, Auvernier
cherche

FILLE DE SALLE
pour début septembre. Nourrie, logée. Tél. 8 21 94.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

- une fille de salle connaissant bien le service de restaurant ;
- un cuisinier seul habitué au service à la carte ;
- un commis de cuisine
- une aide femme de chambre
- un garçon de cuisine

Faire offres à l'Hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet, tél. (038) 9 61 32.

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS
NEUCHÂTEL

cherche :

sommeliers (ères)
garçons de buffet

Téléphoner au 4 30 30.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employée de commerce
diplômée, de langue maternelle allemande, cherche une place à Neuchâtel pour perfectionner ses connaissances dans la langue française. Date d'entrée : 1^{er} octobre.

Faire offres sous chiffres E 321.860, à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

DESSINATEUR-ARCHITECTE

cherche changement de situation. Poste avec responsabilités.

Faire offres sous chiffres P 300.536 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Sommelière
cherche place à Neuchâtel dans café ou tea-room seulement pendant la journée.

On cherche appartement 2 pièces. Faire offres à Margrit Lüscher, Sport und Ferientzentrum, 7250 Klosters

Je cherche travail à domicile
travaux de bureau (dactylographie) ou éventuellement horlogerie (débutant). Adresser offres écrites à AA 2082 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires
A vendre **vélocoteur** en parfait état. Tél. 5 83 21.

DKW 1965

expertisée, avec radio, quelques réparations à faire, + 1 Austin 850, 1967, accidentée, à vendre. Tél. 4 59 12, le soir.

SUNBEAM

 Alpine 1391, cabriolet, plus hardtop, expertisée, 3500 fr.
 Renseignements :
 Tél. (038) 9 72 83 de 18 h 30 à 20 heures.

1 BREAK Peugeot 204 1968

 ainsi qu'une **BMW 1600 1968**
 Tél. (038) 4 12 65 ou (038) 5 93 55

NSU
Prinz 1000 TT. Modèle 1967. De première main. Complètement révisée. Expertisée. Garantie : 3 mois. Prix : 4200 fr. Grandes facilités de paiement. Echange. Garage R. Waser, 34-38, rue du Seillon Neuchâtel.

BMW 2200

 1970, 6000 km.
 Garage H. Patthey, Neuchâtel
 Tél. 5 30 16.

2 CV

1966, 68,000 km, expertisée, 2100 fr. Tél. 8 77 56.

Occasions FIAT 125

 1968, beige.
FIAT 850 S
 Spéciale, 1968, beige. Reprise éventuelle. Facilités de paiement.

 Garage Lanthemann, 2016 Cortaillod
 Tél. 6 43 47.

L'OCCASION DU JOUR

Ford Anglia 1200
grise. Très propre. Fr. 1700.—

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

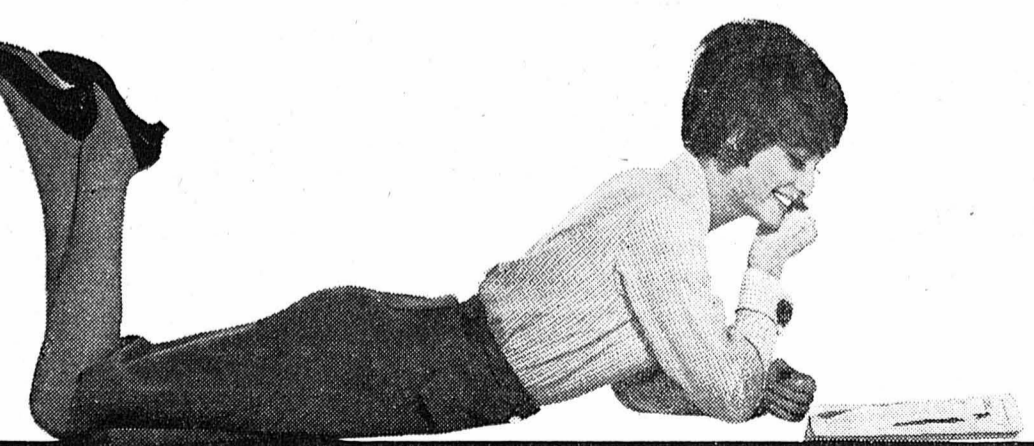
A vendre

MG Sport Midget, 1964, 2800 fr.
 Fiat 500, 1968, 2800 fr.
 Fiat 850 spécial, 1968, 3800 fr.
 VW 1200, 1962, 1900 fr.
 Opel Kadett Caravan, 1966, 4500 fr.
 Opel Record 1700, 1964, 2400 fr.
 Garage du Lac, 2520 la Neuveville.
 Tél. 7 92 04.

OCCASIONS

Opel Ascona
1969
44,000 km.
Prix intéressant. Expertisée.

GARAGE DU ROG
BATTERIE - NE. DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 3111



C'est décidé!
 Nous choisissons notre mobilier complet chez **Meubles Meyer**.
 Demandez sans engagement notre nouveau prospectus en couleurs

Grande exposition sur 6 étages
 30 vitrines

meubles meyer neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038 / 575 05

L'intensification du trafic dans les agglomérations paralyse les transports

BERNE (ATS). — Le rapport annuel de l'Union des entreprises suisses de transports publics qui vient de paraître dénonce la gravité des problèmes que pose le trafic dans les agglomérations. Un véritable marasme a été engendré dans le trafic par suite de la motorisation croissante dont l'impact touche la société, la santé publique, l'économie nationale et l'économie d'entreprises.

« L'intensification du trafic, peut-on lire dans le rapport, a paralysé les transports

individuels et le trafic public qui se contrecarrent réciproquement. Les embarras de circulation représentent l'état normal et il n'est plus possible d'observer les horaires. La régularité et la ponctualité sont en voie de disparition. » Les transports publics, qui, selon l'orientation donnée par les progrès techniques, devraient être assurés à une vitesse toujours plus grande, sont souvent au bord de la paralysie dans le chaos du trafic.

Quels remèdes à tout cela ? Pour les

communes, le problème est avant tout d'ordre financier. La surface de circulation dans les agglomérations est limitée et coûteuse. On a proposé d'introduire un régime de taxes différenciées pour les véhicules parqués sur la voie publique, la différenciation devant correspondre au degré de rareté. Ce moyen procurerait de nouveaux moyens financiers aux communes et allègerait peut-être quelque peu le trafic. Mais on s'est rendu compte, aujourd'hui, qu'il ne serait possible ni financièrement, ni du point de vue technique ou sociologique de transformer nos cités en des villes conçues pour absorber sans restriction tout le trafic automobile. Chaque amélioration du trafic a été, en général, effacée par de nouveaux accroissements de la circulation. De plus, les mesures très coûteuses prises en matière d'urbanisme et de technique de la construction des routes n'ont pas pro-

duit les résultats escomptés.

Le corps urbain malade connaît des améliorations passagères, mais pas de guérison durable. Même aux Etats-Unis, où l'on a tout axé sur le trafic individuel et où le trafic public a été complètement négligé, le grand public commence à se rendre compte que la ville conçue pour l'utilisation sans restriction de l'automobile n'est ni souhaitable, ni réalisable.

Il faut donc planifier de telle sorte que le trafic public et le trafic individuel se développent de concert dans un sain équilibre. Quand il y a nécessité, les automobilistes doivent accepter de prendre les transports en commun. Pour empêcher que le chaos actuel ne tourne à la catastrophe, il faut inclure la planification des transports dans un plan urbain plus large qui doit viser à assurer à tous des conditions de vie opti-

Week-end meurtrier: 13 morts sur les routes de Suisse

BERNE (ATS). — Une nouvelle fois, le bilan du week-end sur les routes suisses est sanglant: 13 morts, de nombreux dizaines de milliers de fractures.

Les deux accidents les plus terribles ont fait chacun trois morts samedi: le premier entre Meiringen et Brienzwilser, où trois touristes britanniques ont perdu la vie par la faute d'un chauffard qui n'a pas été retrouvé, et le deuxième près de Cornaux, entre Neuchâtel et Bière, a coûté la vie à trois Neuchâtelois. La voiture s'est écrasée contre un arbre après un dépassement imprudent.

En outre, deux motocyclistes ont été victimes de leur imprudence et ont été renversés par des voitures alors qu'ils

obliquaient vers la gauche. L'un des accidents s'est produit en Thurgovie, l'autre à Soleure.

Deux automobilistes sont morts dans des accidents qui n'impliquaient que leur véhicule, après en avoir perdu la maîtrise, l'un en ville de Berne et l'autre sur l'autoroute N3 près de Horgen. Deux enfants, de sept et de dix ans, ont été tués en traversant la route, le premier à Soleure et le deuxième à Kestenholz, dans le canton de Soleure.

Enfin, une Fribourgeoise est morte sur la route du col de la Bernina. Sa voiture, après avoir été percutée par une autre, a fait une chute de 150 mètres. Son mari est entre la vie et la mort.

Précisions du département militaire à la suite de la mort de deux sous-officiers

BERNE (ATS). — Deux sous-officiers de 40 ans sont morts vendredi en service, comme l'annonce lundi seulement le département militaire fédéral. L'un est mort d'un infarctus et l'autre d'une faiblesse du cœur. Le département militaire a publié un communiqué à la suite de la publication d'informations « inexacts » par certains journaux valaisans.

Ce communiqué est le suivant: « Lors d'un cours de cadres du bat. fus. 165, un cas mortel s'est produit le 21 août à la Baume sur Champéry. Après l'entrée en service, en fin de matinée, les sous-officiers ont gagné les locaux où le cours et des exercices de gymnastique devaient se dérouler. Pour ce faire, ils ont marché pendant trois quarts d'heure, puis ont été transportés par véhicules. Peu après 18 heures, le caporal Michel Demierre, né en 1930, cp. fus. I/165, habitant Fribourg, s'est soudainement écroulé. Il a été transporté sans retard à l'hôpital de Monthey, où l'on n'a pu que constater son décès.

L'enquête médicale a déterminé que le caporal avait succombé à un infarctus.

Un cas mortel semblable s'est malheureusement produit le même jour au bat. fus. 264, près de Neuhausen, où le sergent Heinrich Ganz, né en 1930, cp. fus. IV/264, habitant Dietlikon, a succombé à une faiblesse cardiaque lors d'une course de patrouille de nuit. »

Le conseiller fédéral Gnaegi doit prendre du repos

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, sortira vraisemblablement à la fin de la semaine de l'hôpital où il était entré mercredi pour subir un contrôle médical général. Le département militaire, qui communique cette information, précise que le conseiller fédéral Gnaegi devra se reposer pendant une quinzaine de jours avant de reprendre ses occupations.

Nouvelles menaces palestiniennes contre Swissair

Swissair continue d'être l'objet de menaces de la part de certaines organisations palestiniennes. C'est ce qu'a révélu un porte-parole de cette compagnie d'aviation.

C'est pour cette raison que le Conseil d'Etat zuricois a décidé, dans sa dernière séance, d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour que la Suisse entreprenne des démarches auprès des Etats arabes, afin que ceux-ci usent de leur influence dans les milieux palestiniens, pour prévenir de nouveaux actes de violence. Si une tentative analogue à l'attente d'Atènes devait se produire, constate le gouvernement zuricois, aucune base légale n'autoriserait la justice suisse à remettre en liberté les trois terroristes palestiniens emprisonnés en Suisse.

TIRAGE DE LA LOTERIE SUISSE A NUMEROS

Voici la liste des gagnants du tirage du 22 août 1970 de la Loterie suisse à numéros:

9 gagnants avec 6 numéros =	36,374 fr. 80
688 gagnants avec 5 numéros =	475 fr. 85
17,741 gagnants avec 4 numéros =	18 fr. 45
187,582 gagnants avec 3 numéros =	1 fr. 75

Les trois Japonais disparus au Cervin restent introuvables

De notre correspondant: Lundi, un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage a survolé

GENEVE

Décès d'une personnalité

(c) On déplore le décès, survenu à l'hôpital cantonal de Genève, de M. Pierre Wenger, âgé de 57 ans, ancien directeur de l'institut du radium du Centre anticancéreux de Genève.

Ce savant jouissait d'une renommée internationale.

Ses 70 publications, éditées tant en Suisse qu'à l'étranger, faisaient autorité. Le défunt avait pris sa retraite en 1965 déjà.

Une Genevoise présidente de la Ligue internationale des handicapés mentaux

(c) Mme Yvonne Posternak, microbiologiste, de Genève, a été élue à la présidence de la Ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux qui a tenu récemment son assemblée générale à la Haye. Mme Posternak succède ainsi à M. Henri-V. Cobb. Cette ligue groupe quelque 500.000 membres de 60 pays.

VALAIS

Plusieurs accidents en ce début de semaine sur les routes du Valais

(c) La semaine a fort mal commencé pour de nombreux Valaisans. Toute une série d'accidents étaient signalés hier dans le canton. C'est ainsi qu'à Trient, près de Châtellard, non loin du col de la Forclaz, une auto pilotée par M. Daniel Hugon, 23 ans, domicilié à Châtellard, fit une chute spectaculaire dans un ravin. Le chauffeur est gravement blessé. Sa voiture est démolie.

A Champex, une auto conduite par M. Oscar Sarasin, 28 ans, de Bovernier, quitta également la route et fit une dizaine de tours sur elle-même. Le chauffeur eut la chance d'être éjecté et s'en tira sans blessures. En revanche, sa passagère, Mme

Simone Duc, 40 ans, de Champex, est grièvement blessée. Elle souffre de lésions internes et de fractures des côtes et des jambes.

Toute une famille, enfin, dut être conduite en ce début de semaine à l'hôpital de Martigny à la suite d'une collision survenue sur la route du Grand-Saint-Bernard. Il s'agit de la famille de M. Auguste Baravelli, 39 ans, de Monthey. Le conducteur fonça dans un car conduit par M. Georges Voutaz, de Martigny. Sont hospitalisés Mme Lore Baravelli et ses deux enfants, Charles et Emmanuelle, âgés d'une dizaine d'années.

M. F.

TESSIN

L'employée d'un dentiste de Lugano encaissait les notes des clients

LUGANO (ATS). — La police de Lugano a arrêté l'employée d'un dentiste de la place, âgée de 25 ans et d'origine tessinoise. Avec bien peu de délicatesse, elle avait soustrait à son employeur la somme de 65.000 francs. La demoiselle encaissait les notes des clients, mais omettait d'enregistrer les sommes dans la comptabilité. On pense que les malversations de la jeune secrétaire pourraient être plus importantes encore.

Par ailleurs, la police a donné quelques détails sur la personne du voleur surpris en flagrant délit par des agents de police et blessé par l'un d'eux au cours d'une lutte, né en 1939, qui s'était évadé de la prison de Licata, dans la province d'Agrigente, après quelques jours seulement de détention. Cet individu avait par la suite volé un certain nombre de cartes d'identité qu'il avait munies de sa photo, mais sur lesquelles il avait inscrit différents noms. Avant d'arriver à Lugano, il avait déjà commis des vols par effraction à Zurich. Son état s'est considérablement amélioré.

VETEMENTS



Dès maintenant chez: Frey




Pantalon pour garçons. Gris à dessins. 45% laine / 55% synthétique. **39.50**

Grandeur 134 cm, 1.50 suppl. par 6 cm

Pullover Shetland. Diverses couleurs. **16.-**

Grandeur 104 cm, 2.- suppl. par 12 cm

Gilet Shetland. Diverses couleurs. **18.-**

Grandeur 104 cm, 2.- suppl. par 12 cm

Jeans pour garçons. Velours côtelé à larges côtes. Couleur turquoise. **33.-**

Grandeur 128 cm, 3.- suppl. par 12 cm

Sestrières. Diverses couleurs. **100% coton. 8.90**

Grandeur 104 cm

Veste d'écolier. Trois couleurs. Nylsuisse imprégné. **23.-**

Grandeur 104 cm, 4.- suppl. par 12 cm.



Neuchâtel
2, passage St-Honoré
tél. 52667

SUISSE ALÉMANIQUE

L'identité des victimes de l'accident de Meiringen

BERNE (ATS). — L'ambassade britannique à Berne a donné lundi les noms des victimes du tragique accident de la route qui a fait samedi trois morts entre Brienzwilser et Meiringen. Il s'agit de M. Peter Janathan Fisher, âgé de 28 ans, et de sa femme, Sandra Elaine, âgée de 23 ans, de Saint-Albans, dans le comté de Harris, et de la mère de cette dernière, Mme Olwen Nora Farrow, de Flimstad, dans le même comté. Le mari de Mme Farrow est à l'hôpital, grièvement blessé.

Le conducteur responsable de l'accident, qu'il a provoqué par un dépassement inconséquent, n'a pas encore été retrouvé. En se rabattant trop tôt et brusquement, il avait obligé la voiture qu'il dépassait à freiner. Cette dernière avait dérapé et était entrée en collision avec la voiture dans laquelle se trouvaient les quatre Britanniques.

Marée noire dans la Linth

SCHUEBELBACH (ATS). — Une importante pollution due au mazout a été découverte dimanche dans la Linth, près de Schuebelbach (Schwytz) dans les canaux de la région. Six à sept cents litres de mazout se sont écoulés d'un camion-citerne.

La police a déterminé que le mazout provenait d'un camion-citerne parqué à la gare de Schuebelbach, et qu'il s'est échappé d'un robinet de vidange. Il a abouti dans la Linth après avoir passé par des canalisations et des canaux. Des barrages ont été établis par les pompiers et la police pour éviter que le mazout ne se déverse dans le lac de Zurich.

Le corps d'un jeune homme retrouvé dans la montagne

COIRE (ATS). — Un jeune homme de Bad-Ragaz, qui avait disparu depuis quelques jours, a été retrouvé mort dimanche par une équipe de secours à laquelle son père participait, au pied d'une falaise dans le Luziensteig, près de Maienfeld. Le jeune homme, M. Jürg Wicki, de Zurich, a dû glisser au cours d'une promenade et se tuer en tombant de la falaise.

Faux billets dans le canton d'Uri

ALTDORF (ATS). — De faux billets de 10.000 liras ont été changés samedi à Wasen, dans le canton d'Uri. Un inconnu, parlant l'italien, a en effet payé avec de tels billets.

Fumeurs de haschisch arrêtés

BRUGG (ATS). — Plusieurs jeunes gens de 15 à 19 ans ont été arrêtés par la police cantonale argovienne, alors qu'ils fumaient du haschisch presque ouvertement dans un tea-room à Brugg. La police essaie maintenant de mettre la main sur les fournisseurs de drogue.

FRANCE VOISINE

Trois semaines après le drame La Sainte-Odile a été renflouée

THONON (AP). — Le bateau « La Sainte-Odile » a été renfloué lundi matin, à 10 heures, en présence du Parquet de Thonon. Il s'agit de déterminer avec certitude si la coque du bateau est intacte.

Le moteur de l'embarcation fera également l'objet d'une expertise afin de savoir s'il s'est arrêté avant ou pendant le naufrage.

En début d'après-midi, la « Sainte-Odile » devait être ramené à Thonon.

Rappelons que ce bateau de plaisance, qui transportait des touristes entre Nyon et Ivoire, avait sombré au cours d'un violent orage, le vendredi 7 août, à 6 h 15. Six de ses 25 passagers avaient péri noyés.

Au cours du renflouement, le propriétaire de la « Sainte-Odile », visiblement très nerveux, s'en est pris au journaliste de la télévision Michel Causse, tentant de lui asséner des coups de rame sur la tête. Sa caméra a été touchée.

Un jeune Anglais se tue dans un ravin

BELLINZONE (ATS). — Un étudiant britannique, M. Arthur Gilbert, âgé de 27 ans, a été victime d'une chute mortelle, dont on ignore les circonstances, dans la région du Lucmagno. En vacances avec deux camarades au Tessin, dans un camping du val Blenio, il était parti seul en excursion. En ne le voyant pas rentrer, les deux amis ont alerté, dimanche soir, la police. Les opérations de recherches ont commencé immédiatement et durant la nuit, une équipe de secours d'Olivone a retrouvé le corps de M. Gilbert gisant au fond d'un ravin.

Une macabre découverte

BELLINZONE (ATS). — Le corps de Giovanni Pronini, 49 ans, domicilié à Iragna et qui avait disparu depuis dimanche soir, a été retrouvé lundi matin dans le torrent qui traverse la localité. L'enquête a établi qu'il devait s'agir d'un accident et que M. Pronini avait dû tomber d'un pont.

Zurich: la « Bahnhofstrasse » réservée aux piétons ?

« La Bahnhofstrasse, l'une des plus belles artères commerçantes du monde. » Cette petite phrase est imprimée dans les prospectus de l'Office du tourisme de Zurich. Ce qui fait plaisir à quelques vieux Zurichois et fait légèrement sourire les autres... y compris les étrangers.

La rue de la Gare, avec ses boutiques de luxe, ses vitrines ruilantes, n'est pas quelconque, certes, mais il y a belle lurette que l'on ne peut plus, ici, faire du lèche-vitrine en tout quiétude. Les trottoirs se font trop petits. A chaque carrefour, le tramway et les voitures vous rappellent à la réalité... Pour redorer le blason de cette grande artère, pour en faire une des plus belles rues commerçantes d'Europe (soyons modestes !), un seul moyen: la fermer au trafic des voitures, comme cela se fait dans d'autres grandes villes du monde.

• UN BEAU PROJET

C'est ce qu'ont compris les autorités communales: elles ont lancé, en 1968, un grand concours d'architecture. Il est un des volets de la planification globale des travaux publics de la ville (plus de 300 millions).

L'architecte Walter Niehus (1er prix de ce concours) prévoit l'interdiction totale de la circulation automobile sur environ la moitié de l'artère (soit de la Pélikanstrasse à la place de la Gare). Ce tronçon serait transformé en une vaste promenade réservée aux piétons qui pourraient ainsi se « balader » tranquillement sur un boulevard de 24 mètres de large, parsemé de bancs publics, d'arbres de toutes sortes, de fontaines de fleurs et de terrasses où le café se retirerait enfin

autre chose que les gaz d'échappement...

Et le tramway? La rue de la Gare est une artère fort fréquentée par les transports en commun et il serait évidemment impossible d'arracher les rails du tramway tant que le réseau du futur métropolitain ne sera pas complet, ce qui n'est pas pour demain. Bref, il y aura toujours quelques lignes des transports en commun dans la rue de la Gare. L'architecte y a songé aussi. Les rails se trouveraient au centre de la rue, dans une sorte de fossé profond de 12 centimètres. Le sol serait à la hauteur des marche-pieds. Le principe du métro...

• DES RÉACTIONS

Interdire la circulation sur une partie de la rue de la Gare n'est pas tout. Il faut songer aux rues transversales. Ces dernières seraient bouclées. Le projet a déjà suscité des réactions. La commission du trafic du comité zuricois du Touring-club de Suisse craint que cette mesure n'engorge d'autres nœuds de la circulation urbaine de la ville, telle la place Centrale...

Quant à l'approvisionnement des magasins de la rue de la Gare, il serait assuré par des passages souterrains qui aboutiraient directement dans les entrepôts situés généralement au sous-sol. A 36.000 fr. le mètre carré de terrain, la profondeur coûte moins cher que la surface...

Une fois réalisé (pas avant deux à trois ans, si tout va bien) le projet redonnera à la « Bahnhofstrasse » son renom de jardin. Mais d'abord, le projet doit passer entre les mains (cette année encore) du Conseil général.

R. Bh.

